



Rapport des **Délégués** de **Services Publics**

Rapport des délégués – Exercice 2021

Sommaire

- Société Nantaise de Fourrière Automobile.....page 4
Délégation de la fourrière automobile
- ACCOORD.....page 21
Délégation des accueils de loisirs et séjours de vacances
- Nantes métropole Gestion des Equipements (NGE).....page 98
Délégation du Centre de Loisirs du Petit Port

Exercice 2021

Délégation de service public pour la gestion de la fourrière automobile

*SOCIETE NANTAISE DE FOURRIERE AUTOMOBILE
SNFA*



SOMMAIRE

CADRE GENERAL

1/ Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

- 1.1 Caractéristiques générales**
- 1.2 Caractéristiques du service délégué**

2/ L'analyse de la qualité du service

- 2.1 Compte rendu statistique**
 - 2.1.1 Activité 2021**
 - 2.1.2 Détail de l'activité par mois**
- 2.2 Rapport social**
 - 2.2.1 Statut et qualification du personnel**
 - 2.2.2 Organisation sur site**
 - 2.2.3 Absentéisme**

3/ Rapport technique

- 3.1 Moyens techniques d'exécution de la mission**
- 3.2 Inventaire du stock de véhicules**

4/ Qualité & évolution du service rendu aux usagers...

- 4.1 L'accueil sur le site de la fourrière**
- 4.2 Le règlement des frais de fourrière**
- 4.3 Autre canal d'information du public**
- 4.4 Service d'enlèvement des VHU auprès des particuliers**

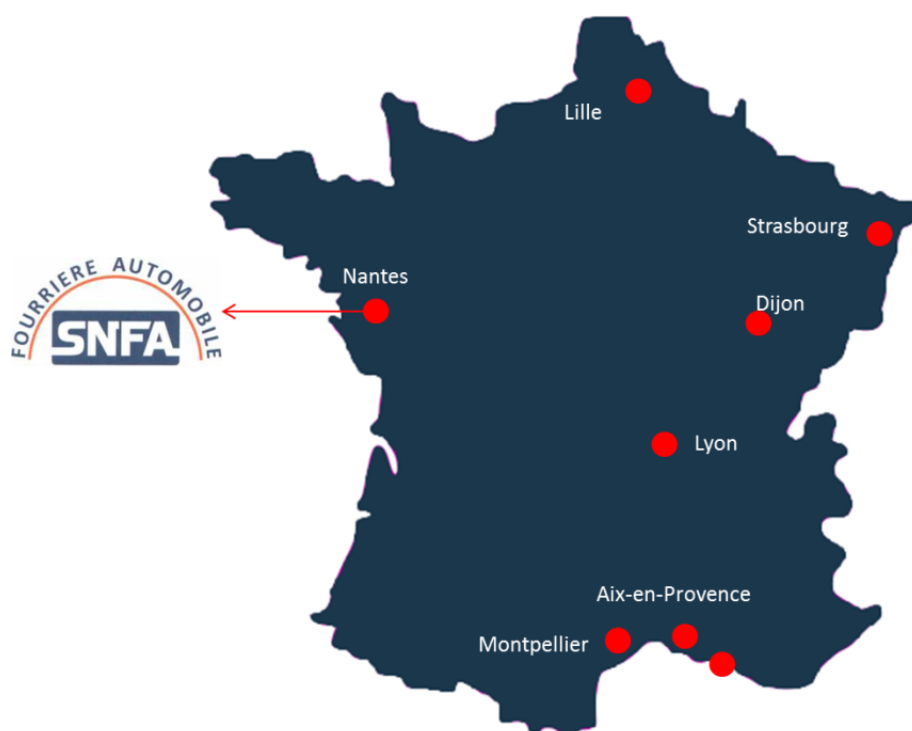
5 / Rapport financier :

- 5.1 Le compte de résultat**
- 5.2 Le compte rendu bilantiel**

CADRE GENERAL

La société EGS, filiale d'EFFIA Stationnement exploite le service public de fourrière automobile de la Ville Nantes dans le cadre d'un contrat de délégation de service autorisé par délibération du conseil municipal en date du 11 octobre 2013.

Cette exploitation se réalise par l'intermédiaire de la Société Nantaise de Fourrière Automobile (SNFA).



SOMMAIRE

1/ Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

1.1 Caractéristiques générales

Objet de la délégation	Exploitation de la fourrière automobile sur le territoire de la commune de Nantes 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7
Nature de la convention	Délégation de Service Public
Date signature de la convention	24 octobre 2013
Date de prise d'effet de la convention	1 ^{er} janvier 2014
Echéance de la convention	31 décembre 2021
Durée de la convention	8 années
Dénomination sociale du délégataire	Société Nantaise de Fourrière Automobile
Coordonnées	28 rue de la Dutée 44 803 Saint Herblain Tél : 02.28.27.07.60
Organigramme nominatif des dirigeants	Gérant : 1 Directeur national : 1 Responsable d'exploitation : 1
Répartition du capital social	Les parts sont détenues à 100% par la société : Effia Stationnement

1.2 Caractéristiques du service délégué

Les services fournis	Exploitation d'une fourrière automobile sur le territoire de la commune de Nantes, fonctionnant : Tous les jours 24h/24 et 7j/7 : enlèvement, gardiennage et restitution de véhicules
Les tarifs des services fournis	Les nouveaux tarifs maxima des frais de fourrière ont été fixés dans un arrêté publié au Journal officiel du 03 août 2020. Les montants maxima des frais de fourrière pour les voitures particulières sont inchangés depuis le dernier rapport
Les installations	La Ville met à disposition du délégataire, le terrain nécessaire à l'exploitation du service délégué situé : 28 rue de la Dutée à Saint-Herblain. Ce terrain est d'une surface de 6 297 m ² et se compose d'un hangar de 1 415 m ² , dont 215 m ² de bureaux sur 2 niveaux. Ce terrain est clôturé et muni d'un dispositif de vidéosurveillance, de détection d'intrusion, d'un séparateur d'hydrocarbures. La ville met également à disposition, en extension de la fourrière principale, un parking sis 26 rue de la Dutée à Saint-Herblain. Cette surface est d'environ 2000 m ² et permet un stationnement de 130 véhicules.
Le partage des charges entre le délégataire et le délégant	Comme indiqué précédemment, la Ville met à disposition du délégataire, les terrains nécessaires à l'exploitation du service délégué. De plus : 1/ Dans l'hypothèse où le contrevenant s'avèrera inconnu, introuvable ou insolvable, la ville verse au délégataire une indemnisation forfaitaire fixée à 25 € HT par véhicule. 2/ Au cas où le propriétaire obtiendrait une remise gracieuse par décision judiciaire ou administrative (Commission Communale de Recours Gracieux), celui-ci sera remboursé par la Ville des seuls frais relatifs à l'enlèvement et au gardiennage.

2/ L'analyse de la qualité du service

L'analyse de la qualité du service se matérialise par un compte-rendu d'activité. L'ensemble de l'activité de la délégation pendant l'année écoulée doit être présentée de manière synthétique.

Ce compte-rendu doit être complété par des indicateurs permettant une évaluation qualitative :

2.1 Compte rendu statistique

2.1.1 Activité 2021

Opérations réalisées

- 7177 Véhicules ont été mis en fourrière
- 145... Véhicules ont fait l'objet d'une restitution sur le lieu de l'intervention
- 72... Véhicules ont fait l'objet d'une opération préalable
- 57... Véhicules ont fait l'objet d'un déplacement technique
- Soit 7506 Opérations au total**
- 2235 Véhicules ont été mis en destruction
- 22... Véhicules ont été vendus par les domaines

2.1.2 Détail de l'activité par mois

Synthèse statistique d'activité de la SNFA pour l'année 2021 :

Fourrière de NANTES	REEL : 2021												
ENTREES - EN NOMBRE DE VEHICULES	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
ENLEVEMENTS	580	501	646	569	513	644	617	435	691	752	623	606	7177
ENCAISSEMENTS/PLACE (RESTITUTIONS SUR PLACE)	12	8	12	8	4	19	9	5	17	11	18	22	145
OPERATIONS PREALABLES	5	1	6	6	3	7	4	5	9	5	9	12	72
DEPLACEMENTS TECHNIQUES	4	6	0	8	5	7	1	4	0	19	2	1	57
DESTRUCTIONS VOLONTAIRES "VLDV" / "VHU"	6	4	2	5	3	3	3	16	0	0	2	11	55
TOTAL ENLEVEMENTS	607	520	666	596	528	680	634	465	717	787	654	652	7506
VEHICULES EXPERTISES	273	242	275	307	254	326	251	260	246	330	280	302	3346

SORTIES - EN NOMBRE DE VEHICULES	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE	TOTAL
ENLEVEMENTS PAYES	349	325	377	336	334	394	404	278	476	471	431	384	4 559
ENCAISSEMENTS/PLACE (RESTITUTIONS SUR PLACE)	12	8	12	8	4	19	9	5	17	11	18	22	145
OPERATIONS PREALABLES	5	1	6	6	3	7	4	5	9	5	9	12	72
DEPLACEMENTS TECHNIQUES	4	6	0	8	5	7	1	4	0	19	2	1	57
TERRAINS PRIVES	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
JUDICIAIRES ENTRES (REMORQUAGE)	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL SORTIES	370	340	395	358	346	427	418	292	502	506	460	419	4 833
EXPERTISES VENDUES	129	116	131	68	31	27	7	6	3	22	10		550
DESTRUCTIONS EPAVES + CARAVANES FACTUREES A LA VILLE	157	229	181	193	204	182	201	151	157	152	207	221	2 235
AUTRES FACTURATIONS VILLE (3I, PRISE EN CHARGE...)	157	229	181	193	204	182	201	151	157	152	207	221	2 235
DOMAINES	5	0	6	0	7	4	0	0	0	0	0	0	22
RELIVRAISONS	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
FERRAILLES - VEHICULES	179	251	237	220	203	183	233	170	138	146	210	163	2 333
FERRAILLES - VEHICULES (DEUX ROUES)	38	7	20	25	26	26	39	20	34	32	24	34	325
TOTAL VEHICULES SORTIES	592	598	658	603	582	640	690	482	674	684	694	616	7 513

Le service fourni aux usagers :

- Présentation et évolution des indicateurs de qualité mis en place pour suivre le service
Un taux d'efficacité est calculé par le rapport entre les réquisitions adressées et les interventions effectives. Il est de 98,4% pour 2021.
- Evolution des prestations (quantités, horaires...)
- Suivi de la fréquentation
- Synthèse des enquêtes de satisfaction menées

2.2 Rapport social

EGS accorde une grande importance à la gestion du personnel, dont la compétence et le professionnalisme sont essentiels à l’accomplissement des missions qui lui sont confiées.

2.2.1 Statut et qualification du personnel

Statut collectif

Les personnels de la SNFA sont rattachés à la Convention Collective Nationale des services de l’automobile du 15 janvier 1981

2.2.2 Organisation sur site

Sur la période, les effectifs de la SNFA sur le site s’élevaient à 11 salariés :

- 1 Chef d’exploitation,
- 1 chef de parc,
- 3 agents administratifs
- 6 ETP chauffeurs titulaires des permis de conduire nécessaires

Personnel en renfort :

CDD remplacement :

Agent administratif et Conducteur lavagiste en remplacement d’arrêts maladie et de congé paternité.

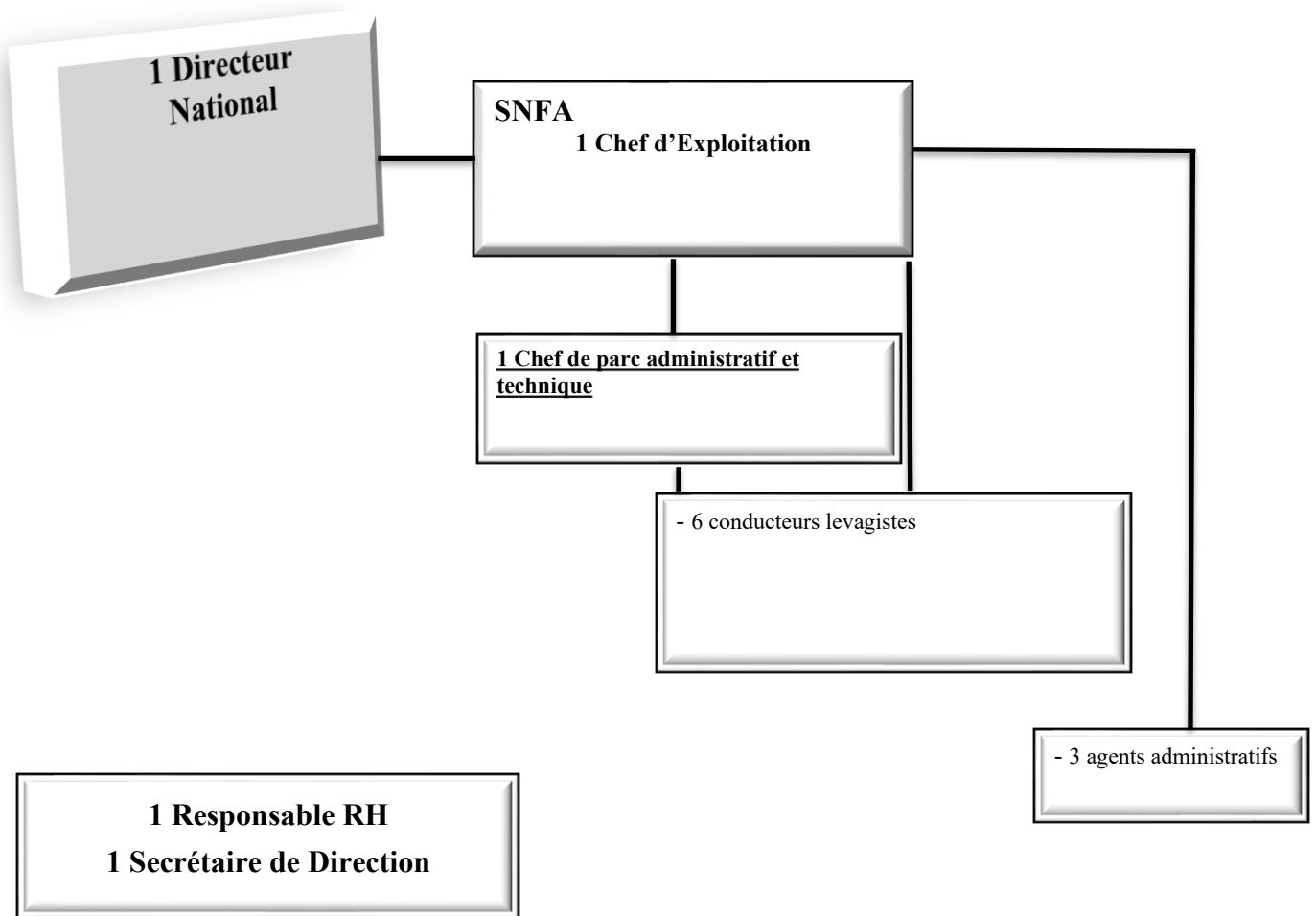
Chef d’exploitation : c’est le premier interlocuteur des autorités locales. Il est en charge de la gestion administrative et économique de la fourrière

Chef de parc : adjoint du chef d’exploitation, il est en charge du bon fonctionnement technique de la fourrière : gestion de la flotte, maintenance du site. Il réalise toutes les missions d’enlèvement

Conducteurs lavagistes : ils réalisent les missions d’enlèvement sur réquisitions des autorités de police. Ils sont aussi en charge de la maintenance des véhicules qui leur sont affectés.

Personnel administratif : en charge de l’accueil du public et de la gestion des procédures administratives prévues au code de la route

Organigramme



2.2.3 Absentéisme

Le taux d'absentéisme cumulé pour la SNFA à fin Décembre 2021 est de 11,1 % (contre 11,1% en 2020)

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Sept	Oct	Nov	Déc	Cumul à fin Déc 2021
S.N.F.A.	6,8%	2,0%	2,2%	0,3%	0,0%	0,0%	2,9%	18,1%	15,0%	18,0%	15,8%	0,0%	7,0%

Afin de lutter contre l'absentéisme injustifié, notre société collabore avec la société spécialisée Securex. Cette société est habilitée à effectuer, à notre demande, des contre-visites médicales

La contre visite médicale est un droit, issu de la Loi de Mensualisation du 19 janvier 1978. Cette loi, autorise tout employeur à avoir recours au contrôle médical privé pour vérifier l'arrêt de travail d'un salarié en respectant le secret médical. Ce droit intervient en contrepartie du versement du complément de salaire par l'employeur.

Les réclamations et contentieux :

- Modalités de réclamations offertes aux usagers

En supplément du traitement classique des réclamations adressées par voie postale, une adresse mail est spécialement dédiée à cet usage : <https://www.nantes-fourriere.fr/>

- Analyse et suivi des réclamations et des contentieux

Il existe classiquement deux types de réclamation :

- ✓ **Sur la légitimité de la mise en fourrière** : dans ce cas, la personne est renvoyée vers l'autorité de police ayant ordonné la mise en fourrière
- ✓ **Sur l'état du véhicule lors de la restitution** : Chaque cas fait alors l'objet d'un traitement personnalisé en fonction de l'incident.

3/ Rapport technique

3.1 Moyens techniques d'exécution de la mission

Id	Demande	Immatriculation	« Hors d'état de rouler » (ferraillage sur parc)	« Hors exploitation » (en attente de vente externe)	Marque	Modèle	Version	1er Immatricul
3497931		EQ-717-KR			RENAULT	ZOE		12/09/2017
3497932		AC-530-SH			RENAULT	MIDLUM	PLATEAU	07/09/2009
3497933		DH-762-WQ			RENAULT	MIDLUM	PLATEAU	23/07/2014
3497934		AC-716-NF			LAND ROVER	DEFENDE	PANIER	25/08/2009
3497935		CJ-628-HG			ACMAT	ALTV	PANIER	31/07/2012
3497936		DH-758-PD			ISUZU	D-MAX	PANIER	11/07/2014
3497937		254725			MANITOU	MSI 35		
3497939		BL-817-FJ			NISSAN	PRIMASTA	FOURGON	30/03/2011
3497952		DE-498-TA			RENAULT	MIDLUM	PLATEAU	15/06/2005
3497974		13982			MANITOU	MSI 35		
3699800		EK-661-WM			RENAULT	D		17/03/2017

3.2 Inventaire du stock de véhicules

Un inventaire du stock sur le parc de la SNFA s'est déroulé le 08/03/2021. Cet inventaire se renouvelle au moins une fois par an.

Cet état de parc a été adressé à la Ville par courrier électronique.

4/ Qualité & évolution du service rendu aux usagers...

4.1 L'accueil sur le site de la fourrière

Les locaux de la fourrière sont ouverts au public du Lundi au Samedi les jours ouvrés de 9H à 18H.

Le propriétaire d'un véhicule se présentant à l'accueil de la fourrière :

L'agent d'exploitation :

- Se libère de la tâche qu'il accomplit dans les meilleurs délais afin de limiter au maximum le temps d'attente,
- Renseigne précisément la personne sur les conditions de restitution de son véhicule :
 - Documents à présenter pour obtenir une main levée indispensable à la restitution
 - Montant à régler et conditions de règlement acceptées

4.2 Le règlement des frais de fourrière

Nous offrons aux usagers la possibilité régler leurs frais de fourrière en espèces ou par cartes bancaires.

Aux propriétaires de véhicule dépourvus de moyen de paiement, nous offrons une solution de « paiement à distance » permettant d'effectuer un règlement à partir d'un appel téléphonique. Cette solution est particulièrement utile dans le cas de règlement sur le lieu de l'enlèvement (restitution sur place ou opérations préalables)

Les tarifs sont définis par un **arrêté du 3 août 2020** fixant les tarifs maxima des frais de fourrière pour automobiles dans les communes les plus importantes.

4.3 Autre canal d'information du public

Ce dispositif d'accueil est renforcé par un site web « fourrière de Nantes », qui permet de confirmer la mise en fourrière d'un véhicule et de connaître, sans délai, les conditions de sa restitution. Ce site permet donc une information du public 365 jours par an et 24H/24.

<https://www.nantes-fourriere.fr/>

- Vérification de la présence d'un véhicule en fourrière grâce à un moteur de recherche
- Adresse, moyens de paiement, jours et heures d'ouverture au public,
- Documents à présenter pour la restitution d'un véhicule
- Procédure en vue de la destruction volontaire d'un véhicule entré en fourrière

Mon véhicule est-il en fourrière ?

Vous pensez que votre véhicule a pu faire l'objet d'une mise en fourrière, vous pouvez effectuer une recherche à partir du numéro d'immatriculation du véhicule.

Comment récupérer mon véhicule ?

4.4 Service d'enlèvement des VHU auprès des particuliers

Les particuliers marseillais ont la possibilité de faire enlever et détruire gratuitement leur véhicule (article 33 du contrat de délégation)

- Les particuliers qui souhaitent la destruction de leur véhicule prennent rendez-vous avec notre service afin de constituer le dossier administratif correspondant et transmettre à ce moment les pièces demandées.
- Une fois le dossier complet et validé, l'enlèvement de l'épave est effectué rapidement, le propriétaire est destinataire d'un certificat de cession
- Les véhicules sont acheminés vers notre prestataire VHU, qui se charge de la destruction physique

5 / Rapport financier :

Les comptes de la délégation de service public

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales complété par le décret du 18 mars 2005*, le délégataire doit transmettre chaque année « à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public ».

**applicable de manière obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2006*

5.1 Le compte de résultat

Le compte de résultat retrace l'ensemble des produits et des charges rattachables à la délégation et rappelle les données présentées l'année précédente au titre du même contrat. Les comptes sont établis conformément au plan comptable en vigueur et selon les mêmes principes que les comptes sociaux du délégataire.

Le délégataire présentera en annexe une présentation des méthodes et des éléments de calcul économique retenus pour déterminer les produits et les charges directs et indirects imputés au compte de résultat de l'exploitation.

En € courant HT	2 020	2 021	Ecart
Recettes	1 032 688	1 202 649	169 961
Opérations préalables	4 282	8 076	3 793
Enlèvements	412 457	542 913	130 456
Garde	168 446	199 203	30 757
Récupération de frais auprès des propriétaires (véhicules non retirés)	57 663	30 448	-27 214
Récupération de frais auprès du service des Domaines	7 905	34 753	26 847
Ferrailles	306 558	341 709	35 151
Autres produits (villes, refacturation expertises, etc..)	70 611	-10 743	-81 354
Judiciaire	4 766	56 290	51 525
Charges	-851 188	-908 817	-57 629
Achats	-9 893	-4 988	4 904
Loyers	-19 437	-17 183	2 255
Charges locatives	-1 168	-720	448
Assurances	-21 698	-34 345	-12 647
Carburants	-45 339	-56 246	-10 908
Entretien véhicules	-32 779	-29 828	2 951
Fluides (électricité, gaz, eau)	-2 658	-4 049	-1 390
Frais de télécommunications	-8 433	-5 610	2 823
Frais postaux	-17 342	-22 423	-5 082
Honoraires	-51 731	-16 053	35 678
Gros entretiens	-183	-	183
Maintenance	-12 839	-13 623	-784
Publicité	-	-	-
Frais de gardiennage	-28 490	2 581	31 071
Charges de personnel	-420 564	-525 646	-105 082
Frais de structure	-81 246	-96 242	-14 995
Charges financières	-470	-21	450
Impôts et taxes	-18 588	-10 663	7 926
Dotations aux amortissements	-50 444	-45 884	4 560
Autres (Informatique)	-4 691	-3 003	1 688
Autres (Nettoyage)	-6 224	-7 285	-1 060
Autres (Frais bancaires CB)	-5 379	-6 711	-1 332
Frais d'avocat	-	-	-
Frais de déplacement	-3 825	-4 746	-920
Location véhicule de service	-5 447	-1 755	3 693
Location matériel exploitation	-	-	-
Produits / Charges relatifs vente véhicule	-	-1 820	-1 820
Charges de gestion courante	-	-	-
Transport de fonds	-2 319	-2 557	-238
Résultat brut	181 500	293 832	112 332
Redevance à verser au délégant	-70 551	-140 533	-69 982
Autres produits exceptionnels	-	-2 709	-2 709
IS	-	-13 310	-13 310
Résultat net	110 949	137 280	26 331

En 2021, l'activité est en hausse par rapport à 2020 avec un impact de +169 961€ sur le chiffre d'affaires réalisé dont +130K€ de CA enlèvements, +52K€ de CA judiciaire, +35K€ de CA ferrailles et +31K€ de CA gardiennage. Le CA autres produits est impacté par la reprise de provision pour stock (-68 347€).

Le nombre d'enlèvements facturés est de 4 559 contre 3 676 en 2020 (+24%).

Indemnisation du délégataire :

La Ville verse au délégataire une indemnisation fixe de 25€HT par véhicule au titre des propriétaires inconnus, introuvables ou insolubles.

Le nombre de véhicules de prise en charge par la ville cette année s'élève à 2 285 enlèvements soit une indemnisation s'élevant à 57 125€.

1. Loyer/location matériel d'exploitation

Dans la continuité de 2019 et 2020, la charge correspond à la location d'un chariot élévateur pour l'exploitation.

2. Assurances

Cette ligne comprend les assurances de la flotte automobile, les assurances Dommages aux biens et Responsabilité civile et des remboursements de sinistres clients. Entre 2020 et 2021, les primes d'assurances ont augmenté considérablement (+40%).

3. Carburant

Le poste est en augmentation par rapport à 2020 (+10 908€) en lien avec la hausse de l'activité.

4. Entretien et maintenance

Les entretiens et maintenance correspondent aux lignes suivantes du compte de résultat :

- Entretien véhicules
- Gros entretiens
- Maintenance

Ces charges sont en diminution par rapport à 2020 de 2 350€.

5. Frais postaux

Le poste est en dépassement de 5 082€ par rapport à 2020. La hausse de ce poste de charge s'explique par le volume d'activité plus important qu'en 2020 et donc un nombre de recommandés envoyés important.

6. Honoraires expertises véhicules

Les charges d'honoraires représentent les frais d'expertise. En 2021, comme le SI fourrière n'a pas pu être mis en place en début d'année, ces frais sont refacturés à la ville de Nantes depuis le mois de mai 2021. Ainsi le poste est en économie de 35 678€ par rapport à 2020.

7. Frais de gardiennage

Dans la continuité de l'année 2020, l'économie de 31 071€ constatée sur les frais de gardiennage se justifie par la réduction des horaires d'ouverture de la fourrière du fait de la crise sanitaire.

8. Charges de personnel

Les charges de personnels sont en augmentation comparé à l'exercice 2020 de 105 082€, expliqué par un retour de l'activité au niveau de 2019 : fin du dispositif de chômage partiel et accroissement des heures supplémentaires pour subvenir au besoin de l'activité.

En 2020, J. Gaubert, en charge du recouvrement pour la société EGS, était rattachée à la SNFA et refacturée aux fourrières. En 2021, sa société de rattachement a été modifiée par la société EGS créant un changement de méthode au niveau de la ligne « Directions EGS + Refacturations »).

	2 020	2 021	Ecart
Salaires + charges sociales	437 509	456 736	19 227
heures supplémentaires	12 866	24 662	11 796
Chômage partiel	-12 850		12 850
Direction EGS + refacturations	-18 713	30 895	49 609
Autres	1 752	13 352	11 600
Total	420 564	525 646	105 082

9. Frais de structure

Les frais de structure facturés à la SNFA correspondent au taux prévu au CEP soit 8% du CA.

10. Charges financières et dotations aux amortissements

La SNFA n'a acquis aucun bien au cours de cet exercice, de plus la fin d'amortissement de certains investissements entraînent des économies sur les lignes charges financières et dotations aux amortissements du compte de résultat.

11. Redevances

La redevance globale calculée pour l'exercice 2021 est de 135 670€ en écart de -4 863€ par rapport au montant comptabilisé. La redevance se décompose comme suit :

- Redevance fixe : 33 563€
- Redevance variable : 102 107€
-

5.2 Le compte rendu bilantiel

Le compte rendu bilantiel permet de suivre l'actif immobilisé et son financement en opérant une distinction entre les biens de retour et les biens de reprise.

Le compte rendu bilantiel doit présenter :

- Le mode de financement des investissements, acquisition de matériel (fonds propres, emprunts...) : le financement est fait par du cash pooling (convention de trésorerie) auprès de la société mère Keolis SA.
- L'encours de la dette en capital et ses échéances de remboursement : aucune dette en capital, le financement des investissements est réalisé par le cash pooling (convention de trésorerie maison mère)
- Le détail des immobilisations : la durée, les modalités et le montant des amortissements : ci-dessous, le tableau d'amortissements des investissements.
- L'évolution du stock des provisions pour renouvellement et grosses réparations : aucune provision pour renouvellement et grosses provisions.

Famille	Libellé (Bien)	Valeur d'acquisition	Durée amort. Comptable	Amortissements (fin de l'exercice antérieur)	Amortissements (variation sur l'exercice)	VNC
	ICRH NET CREATION HR	2 100	3	2 100	0	
	LOGOL CONNEXION POLICE MUNICIPALE	1 000	1	1 000	0	
	LOGOL DROIT UTILISATION	10 000	3	10 000	0	
	LOGOL LOGICIEL FACTURES JUDICIAIRES	1 500	1	1 500	0	
	LOGOL SITE WEB	3 125	3	3 125	0	
	LOGOL - Logiciel et développement informatique	3 267	3	0	545	
	Total Logiciel et développement informatique	20 992		17 725	545	0
	ALTEA ENROBE	5 795	30	1 281	193	
	ALTEA FINITION ENROBE	27 490	30	5 885	916	
	ALTEA FINITIONS ENROBE	2 284	30	502	76	
	ALTEA SEPARATEUR HYDROCARBURE	24 430	30	5 531	814	
	Total VRD - assainissement - rétention	59 999		13 198	2 000	0
	ATTS KITCHENETTE	940	10	645	94	
	ATTS PT D'EAU LOCAL	290	10	199	29	
	VILLEMONTAIL TRVX	18 768	10	12 921	1 877	
	Total Local d'exploitation - algeco	19 998		13 766	2 000	0
	DIFAC NETOYEUR HAUTE PRESSION	2 164	5	2 164		
	EQUIP'MEN DIVERS OUTILLAGES	1 642	5	1 096	328	
	ORANGE AUTOCOM	4 789	5	4 789		
	Total Autres matériels industriels	8 595		8 049	328	0
	BURGAUD RAMPE MARCHE	1 590	20	524	80	
	Total Maçonnerie	1 590		524	80	0
	EIAD CABLAGE	1 403	20	487	70	
	EIAD ELECTRICITE	1 879	20	656	94	
	EIAD RESEAU ECLAIRAGE	2 528	20	878	126	
	EIAD RESEAU INFO	3 273	20	1 143	164	
	EIAD TVX ELECTRIQUES RAPPORT SOCOTE	6 265	20	1 879	313	
	Total Cablage et électricité	15 348		5 045	767	0
	ATLANTIQUES PORTE ENTREE PMR	2 442	20	724	122	
	EIAD FINITION PORTAIL	1 711	20	552	86	
	EIAD MOTORISATION PORTAIL	5 507	20	1 924	275	
	EIAD PORTAIL COULISSANT	16 081	20	5 230	804	
	EIAD PORTAIL/PORTILLON	2 970	20	1 032	149	
	EIAD REMISE EN ETAT DE LA CLOTURE	2 032	20	305	102	
	EIAD REMPLACEMENT DU PORTAIL	7 458	20	1 119	373	
	Total Menuiserie	38 201		10 885	1 910	0
	EIAD MISE EN PLACE INTERPHONIE	641	7	582	60	
	ISO MATERIEL	692	7	689	4	
	ISO RAJOUT CAMERA	3 296	7	3 278	18	
	ISO SECURITE CAMERA ENTREE	1 727	7	558	247	
	ISO SECURITE CHANGT STOCKEUR	2 301	7	813	329	
	ISO SYSTEME DE VIDEO	10 300	7	9 942	359	
	ISO SYSTEME RADIO	1 837	7	1 827	10	
	ISO SYSTEME VIDEO	24 034	7	23 197	837	
	Total Caméra	44 829		40 885	1 863	0
	CATRA 67 CHASSIS DEPANNEUSE	63 389	5	49 634	12 678	
	ESTMT JIGE LAND ROVER 89A775604	7 594	1	7 594		
	JIGE ACMAT VHCBVND40U0452249 OCCAS	46 662	3	46 662		
	JIGE DEPANNEUSE 4X4	65 000	5	65 000		
	MULTI TRUCKS TRVX MIDLUM AC 530 SH	14 602	5	14 602		
	RENAULT DEPANNEUSE	57 100	5	57 100		
	SEG TRVX MIDLUM DE 498 TA	6 919	5	6 919		
	WAGREEN ACHAT VEHICULE D'OCCASION	5 000	5	4 682	318	
	Total Dépanneuse	266 266		252 194	12 996	0
	JIGE EQUIPT DEPANNAGE SIMPLEX 5T	34 500	5	34 500		
	JIGE INTERNATIONAL EQUIPEMENT DEPAN	44 500	5	34 844	8 900	
	JIGE REMORQUAGE	3 783	5	3 783		
	ORNICAR KIT GPS ORNIBOX7	3 852	5	3 852		
	SEG/RENAULT CAMERA DE RECOL	650	5	650		
	Total Autres véhicules de transport	87 285		77 629	8 900	0
	EFFIA FRAIS PROJIXI	868	5	712	156	
	EFFIA RENOUVELLEMENT ORDIBNATEURS	931	5	757	175	
	Total Autres matériels informatiques > 500 €	1 799		1 469	330	0
	SND AMEUBLEMENT	2 664	10	1 865	266	
	Total Mobilier de bureau > 500 €	2 664		1 865	266	0
	Autres Matériels informatiques > 500 € (INVEST)	1 295	5	127	259	
	Total Equipement réseau	1 295		127	259	0
	Total général	568 861		443 360	32 243	0
	Amortissements de caducité			74 768	13 934	
	Total général avec amortissements de caducité	568 861		518 128	46 178	4 555

Rapport annuel

de délégation de service public 2021



Sommaire

1// Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

- 1.1 Caractéristiques générales
- 1.2 Caractéristiques du service délégué

2// Les comptes de la délégation de service public

- 2.1 Le compte de résultat
- 2.2 Le compte-rendu bilancier

3// L'analyse de la qualité du service

- 3.1 Le service fourni aux usagers
- 3.2 La sécurité, l'hygiène et les accidents
- 3.3 Les effectifs & les qualifications
- 3.4 Les rendements & la productivité

4// Les conditions d'exécution du service public

- 4.1 Les faits marquants de l'exercice
- 4.2 Le suivi des obligations de service public

1// Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

1.1 Caractéristiques générales

Objet de la délégation	Elle règle les conditions d'application de la délégation de service public des accueils de loisirs et des séjours de la Ville de Nantes, et décrit les obligations des deux parties entre elles et leurs rapports avec les tiers. Le délégataire gère personnellement les équipements mis à sa disposition. Il est l'interlocuteur unique auprès de délégant.
Nature de la convention	Contrat d'affermage
Date signature de la convention	27 novembre 2017
Date de prise d'effet de la convention	1 ^{er} janvier 2018
Échéance de la convention	31 décembre 2021 – Prorogée au 31 décembre 2022
Durée de la convention	5 ans
Dénomination sociale du délégataire	ACCOORD
Coordonnées	10 rue d'Erlon – BP 22329 – 44023 NANTES CEDEX 1 Tél. : 02 40 74 02 52 Fax : 02 51 76 71 11 Site internet : www.accoornantes.info
Organigramme nominatif des dirigeants	Présidente : Michèle GUILLOSSOU Directeur Général : Mathias CADOT
Répartition du capital social	NEANT

1.2 Caractéristiques du service délégué

Les services fournis

Les activités du contrat de Délégation de Service Public signé entre la Ville de Nantes et l'Accoord le 27 novembre 2018 sont celles des accueils de loisirs et des séjours de vacances pour les enfants de 3 à 15 ans.

Ces actions sont des activités qui visent un double objectif social et éducatif,

- **Social**, en tant que structure d'accueil (un mode de garde) qui complète et poursuit les autres formes d'accueil de la petite enfance.
- **Éducatif**, et c'est là un élément fondamental : il est fondé sur un projet éducatif général, décliné ensuite par des projets pédagogiques que chaque équipe met en actions au sein de son équipement. Sa visée est l'éducation (non-formelle) complémentaire et concertée aux autres formes, formelle lorsqu'il s'agit de l'école et informelle lorsqu'il s'agit de l'éducation familiale cœur de vie de l'enfant ou adolescent.

Les tarifs des services fournis (2021) :

Depuis 2012, la grille tarifaire adoptée par le Conseil Municipal de la Ville de Nantes pour les accueils de loisirs et les séjours de vacances, est définie selon les mêmes tranches de quotient familial et le même mode de calcul des tarifs que ceux appliqués pour les accueils périscolaires de l'Éducation. Cette convergence de tarification permet **une plus grande équité**.

Le barème tarifaire des accueils de loisirs et des séjours de vacances se compose de **6 tranches de quotient familial (QF) CAF**.

Il a été décidé de maintenir un tarif unique et solidaire pour les usagers de la 1^e tranche disposant des plus bas revenus. À partir de la 2^e tranche, la grille tarifaire retenue est lissée : le tarif maximum d'une tranche sera le tarif minimum de la tranche suivante, supprimant, de fait, les effets de seuil au passage de tranches. Le tarif maximum est appliqué pour les non-nantais.

Exemple : au 1^{er} janvier 2021, le tarif d'une journée avec repas est compris entre 2,66 € pour les quotients familiaux les plus bas et 22,96 € pour les quotients familiaux les plus élevés ou hors Nantes.

Lors de la première réservation pour l'année scolaire, chaque famille acquitte des frais de dossier fixés à **6,30 €** pour 2021. Ces frais sont forfaitaires et indépendants du nombre d'enfants inscrits aux activités.

Les grilles tarifaires suivantes ont été appliquées en 2021.

Journée avec repas

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 448 €	449 € à 614 €	615 € à 860 €	861 € à 1 455 €	1 456 € à 2 054 €	2 055 € à 2 652 € et +
Tarifs 2021	2,66 €	2,66 € à 5,37 €	5,37 € à 8,20 €	8,20 € à 13,90 €	13,90 € à 19,32 €	19,32 € à 22,96 €

Journée sans repas

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 448 €	449 € à 614 €	615 € à 860 €	861 € à 1 455 €	1 456 € à 2 054 €	2 055 € à 2 652 € et +
Tarifs 2021	1,62 €	1,62 € à 3,02 €	3,02 € à 5,36 €	5,36 € à 9,56 €	9,56 € à 13,58 €	13,58 € à 16,32 €

Demi-journée avec repas

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 448 €	449 € à 614 €	615 € à 860 €	861 € à 1 455 €	1 456 € à 2 054 €	2 055 € à 2 652 € et +
Tarifs 2021	1,85 €	1,85 € à 3,86 €	3,86 € à 5,52 €	5,52 € à 8,98 €	9,12 € à 12,53 €	12,53 € à 14,80 €

Demi-journée sans repas

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 448 €	449 € à 614 €	615 € à 860 €	861 € à 1 455 €	1 456 € à 2 054 €	2 055 € à 2 652 € et +
Tarifs 2021	0,81 €	0,81 € à 1,51 €	1,51 € à 2,68 €	2,68 € à 4,78 €	4,78 € à 6,79 €	6,79 € à 8,16 €

Accueils du matin et du soir

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 448 €	449 € à 614 €	615 € à 860 €	861 € à 1 455 €	1 456 € à 2 054€	2 055 € à 2 652 € et +
Tarifs 2021	0,38 €	0,38 € à 1,41 €	1,41 € à 2,08 €	2,08 € à 2,46 €	2,46 € à 2,72 €	2,72 € à 3,08 €

Séjours courts, de 5 nuits maximum (tarif à la journée)

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 448 €	449 € à 614 €	615 € à 860 €	861 € à 1 455 €	1 456 € à 2 054€	2 055 € à 2 652 € et +
Tarifs 2021	12,18 €	12,18 € à 19,31 €	19,31 € à 27,29 €	27,29 € à 43,23 €	43,23 € à 59,40 €	59,40 € à 71,84 €

Séjours longs, de 6 nuits minimum (tarif à la journée)

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 448 €	449 € à 614 €	615 € à 860 €	861 € à 1 455 €	1 456 € à 2 054 €	2 055 € à 2 652 € et +
Tarifs 2021	27,52 €	27,52 € à 33,44 €	33,44 € à 38,74 €	38,74 € à 47,57 €	47,57 € à 64,96 €	64,96 € à 77,26 €

Pour les séjours, courts ou longs, une majoration tarifaire de 20% sera appliquée si le coût de revient moyen par journée-séjour est supérieur ou égal à 45 € TTC.

Stages Port-Barbe (tarif à la journée)

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 448 €	449 € à 614 €	615 € à 860 €	861 € à 1 455 €	1 456 € à 2 054 €	2 055 € à 2 652 € et +
Tarifs 2021	8,02 €	8,02 € à 12,67 €	12,67 € à 17,98 €	17,98 € à 28,31 €	28,31 € à 39,11 €	39,11 € à 46,49 €

Ateliers Port-Barbe (tarif au trimestre)

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 448 €	449 € à 614 €	615 € à 860 €	861 € à 1 455 €	1 456 € à 2 054 €	2 055 € à 2 652 € et +
Tarifs 2021	28,36 €	28,36 € à 44,42 €	44,42 € à 61,45 €	61,45 € à 93,92 €	93,92 € à 129,77 €	129,77 € à 154,52 €

Adolescents

Valeur du point (carte à points – minimum 10 points, par tranche de 10 points)

	Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6
Tranches de QF CAF	0 à 448 €	449 € à 614 €	615 € à 860 €	861 € à 1 455 €	1 456 € à 2 054 €	2 055 € à 2 652 € et +
Tarifs 2021	0.31 €	0.31 € à 0.37 €	0.37 € à 0.42 €	0.42 € à 0.52 €	0.52 € à 0.68 €	0.68 € à 0.78 €

Activités (nombre de points)

Accueil de proximité : soirées, mercredis, samedis, vacances. Intervention collège/hors les murs	Gratuité
ATELIER ¹ Animé par le délégataire Animé par un prestataire extérieur	Gratuité 5 points par séance
STAGE ² Animé par le délégataire Prestation à la demi-journée Prestation à la journée	Gratuité 5 points par demi-journée 10 points la journée
Forfait repas	3 points
Forfait minibus	3 points
Temps forts sur site avec prestations (concert)	Gratuité
Entrées culturelles, sportives... (cinéma, parc aquatique, parcs loisirs, places de concert...)	Valeur en points = coût de l'activité (Ex. 8 € l'entrée de cinéma = 8 points)
Bivouacs dans la région Pays de Loire	Tarif séjours courts ALE au QF (2 journées)
Bivouacs hors la région Pays de la Loire	Tarif séjours courts ALE au QF majoré de 20 % Soit 2 journées séjours + 20 %.
Bivouacs sur site du délégataire	3 JAR TARIF ALE au QF
SEJOURS	Application des tarifs SEJOURS (courts et longs) ALE au QF

¹ ATELIERS : Hors vacances scolaires avec une récurrence (ex. : séance chaque mardi pendant 1 trimestre) ou animations ponctuelles (ex. : une séance pendant les vacances).

² STAGES : (hors Port-Barbe) : pendant les vacances ou WE, en continu sur plusieurs jours.

Les installations

Siège ACCOORD

Quartier	Usage	Adresse	Propriétaire
ERLON	Siège – Immeuble de bureaux	10 rue d'Erlon RDC	VDN
ALLONVILLE	Services Généraux	54 rue d'Allonville	VDN

Territoire Est-Erdre

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
BOTTIERE	Maison de Quartier	1 rue Germaine Tillion 147 rte de sainte Luce	VDN
	C. L. École Julien Gracq	3 mail Haroun Tazieff	VDN
	Effervesciences (appartement)	2 rue Urbain Leverrier	Nantaise Habitation
PILOTIERE	Centre socio-culturel	31 rue des Platanes	VDN
	Local Ados	29 rue des Platanes	VDN
	École Urbain Leverrier	11 rue Urbain Leverrier	VDN
PERRAY	Centre socio-culturel	1 rue Jules Grandjouan	VDN
	Local Perray	7 rue Frédéric Mistral	Nantes Habitat
DOULON	Maison de Quartier	1 rue Basse Chesnaie	VDN
	École Maurice Macé	14 rue du Pontereau	VDN
	Labo 188	Atelier Maurice Parois – rte de Ste Luce	VDN
PORT BOYER	Centre socio-culturel	7 rue de Pornichet	VDN
	Local Ados	77 bis rue du Port boyer	VDN
	A.L. École du Port Boyer	53 rue de l'Éraudière	VDN
HALVEQUE	Maison de Quartier	23 rue Léon Serpolet	VDN
	Accueil de loisirs Halvêque	23 rue Léon Serpolet	VDN
	Logement gardien	21 rue Léon Serpolet	VDN
	Annexe M.Q. (LCR)	3 bis square Bernard Lijot	Nantaise Habitation
Rattaché à la Halvêque	Centre Grand Air Aubinière	Chemin du château de l'Aubinière	VDN
Rattaché à la Halvêque	Espace contact	2 rue François Hennebique	Nantais d'Hab.
ST JOSEPH	Espace d'Animation Saint-Jo	478 route de St Joseph	VDN
	A.L. École du Linot (petits)	45 rue du Port des Charettes (maternelle)	VDN
Rattaché à St Joseph	La Maison du Projet	21 rue des Grands Pâtis	VDN

Territoire Centre-Sud

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
HAUTS PAVES SAINT FELIX	Centre socio-culturel	9-11 rue du trépied	VDN
Félix Thomas	A.L. Félix Thomas	39 rue Félix Thomas	VDN
Rattaché à F. Thomas	A.L. École Fellonneau	15 rue Fellonneau	
Martray	A.L. du Martray	8 allée Maud Mannoni	VDN
Rattaché au Martray	A.L. Jeux de Mômes	Rue Noire	VDN
Rattaché au Martray	A.L. Jean Jaurès	11 rue Jean Jaurès	VDN
Rattaché au Martray	A.L. École Frédureau	2 rue Frédureau	VDN
Sully	A.L. Sully	5 rue Henri Cochard	VDN
CENTRE VILLE	Centre socio-culturel	12 rue Armand Brossard	VDN
Histoire de Jouer	A.L. Histoire de Jouer	12 rue Armand Brossard	VDN
Rattaché à H.D.J.	A.L. École Emile Péhant		
	Pôle associatif Désiré Colombe	8 rue Arsène Leloup	VDN
	A.L. École Lamoricière	14 bis rue de Lamoricière	VDN
MANU	Centre d'Animation Manu IV	1 place de la Manu	VDN
Rattaché à Manu IV	A.L. École Stalingrad	12 bd Stalingrad	VDN
	A.L. Manu VI	7 cours Jules Durand	VDN
	A.L. Manu VII	Place de la Manu	VDN
Rattaché à Manu IV	A.L. Écoles les Agenêts	31 rue des Agenêts	VDN
MALAKOFF	Maison des Haubans	1 bis bd de Berlin	VDN
(Provisoire)	Appartement n°1	1 rue d'Angleterre	VDN
(Provisoire)	Appartement n°2	1 rue d'Angleterre	VDN
(Provisoire)	Appartement n°4	1 rue d'Angleterre	VDN
(Provisoire)	Ludothèque	2 bis rue d'Irlande	VDN
(Provisoire)	Cave	1 rue d'Angleterre	VDN
	A.L. École Ange Guépin	6 rue de la révolution des Œillets	VDN
	A.L. École Jean Moulin	5 rue de Chypre	VDN
CLOS TOREAU	Maison des Confluences	4 place du Muguet Nantais	VDN
	A.L. Graine de Cosmos	38 rue de la Ripossière	VDN
ILE DE NANTES	Maison de Quartier	2 rue Conan Mériadec	VDN
	Local musique Les Ponts	14 rue Michel Rocher	VDN
	A.L. École Aimé Césaire	9 esplanade Edouard Glissant	VDN
	A.L. École Josephine Baker	2 rue Josephine Baker	VDN
BEAULIEU	Espace d'Animation	4 rue Vaubourgoin	VDN
	A.L. École Louise Michel	21 rue Paul Ramadier	
STUDIO 11/15	A.L. Studio 11/15 (Eurêka)	1 mail du Front Populaire 7 boulevard Léon Bureau	VDN

Territoire Nord

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
BOISSIERE	Centre socio-culturel	9 bis rue J. de la Bruyère	VDN
	A.L. Cloé-Le-Baut (petits)	4 bis rue des Renards	VDN
	A.L. du Baut (grands)	2 rue des Renards	VDN
Rattaché à la Boissière	A.L. Observatoire	4 bis Bd des Tribunes	VDN
Point de ramassage	École Charles Lebourg	5 rue Charles Lebourg	VDN
BOUT DES PAVES	Centre socio-culturel / MANO	3 rue Eugène Thomas	VDN
	A.L. Paul Gauguin	14 rue de la Coulée	VDN
	C.U.B. / Winnipeg	1 rue Winnipeg	VDN
BOUT DES LANDES	Centre socio-culturel	12 rue de Concarneau	VDN
	A.L. École Françoise Dolto	11 rue de Concarneau	VDN
PETITE SENSIVE	Centre socio-culturel	48 rue du Lieutenant de Sesmaisons	VDN
	A.L. École Georges Sand	83 rue des Renards	VDN

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
PORT BARBE	Espace de Plein Air	La Haute Gournière	VDN
	Centre Equestre	La Chapelle sur Erdre	VDN
	C.L. Port Barbe	La Haute Gournière	VDN
GRANDCHAMP	C.L. Grandchamp	Chemin de la Vinçais	VDN

Territoire OUEST

Quartier	Usages	Adresses	Propriétaire
BELLEVUE	Centre socio-culturel	25 rue du Jamet	VDN
META	Maison de l'Enfance	20 rue Firmin Colas	VDN
BOURDERIES	Centre socio-culturel	2A rue de St Brévin	VDN
	A.L. École Alain Fournier	Rue du Rhône – 87 rue du Bois Hardy	VDN
Rattaché aux Bourderies	Bureau responsable	2 rue de St Brévin	Nantes habitat
BREIL MALVILLE	Maison de Quartier	52 rue du Breil	VDN
	A.L. École Jacques Prévert (petits)	34 rue du Breil (école maternelle)	
	A.L. École Jacques Prévert (grands)	38 rue du Breil (école élémentaire)	VDN
Rattaché au Breil	A.L. du Grand Carcouët	1 rue Louis Brisset	VDN / DDA
Rattaché au Breil	A.L. de la Barberie	25 avenue de Tahiti	VDN
Rattaché au Breil	A.L. Léon Say	44 rue Léon Say	VDN
DERVALLIERES	Maison de Quartier	5 rue Auguste Renoir	VDN
	A.L. du Château (ex école mat.)	3 rue Auguste Renoir	VDN

Le partage des charges entre le délégataire et le délégant

Clos et couvert

NATURE	Répartitions interventions	
	ACCOORD	Ville de Nantes
COUVERTURE		
Travaux remplacement réparation, Nettoyage (couverture)		X
Menuiseries extérieures		
Protection de 1 ^e urgence – Vitrage, serrure, ouvrants		
Entretien remplacement – Volets roulants, divers ouvrants	X	
Divers Gros entretien		X
Structure, peintures, maçonnerie...		
RESEAUX		X
Assainissement – Entretien regards, bacs à graisse, descentes EP		
Entretien réseaux	X	X
		X

Sécurité (ERP)

NATURE	Répartitions interventions	
	ACCOORD	Ville de Nantes
Alarme incendie		
Bon fonctionnement (contrôle visuel)	X	
Réparation – Entretien		X
Blocs secours		
Bon fonctionnement (contrôle visuel)	X	
Réparation – Entretien		X
Extincteurs		
Bon fonctionnement (contrôle visuel)	X	
Contrôle technique – Réparation – Entretien		X
Installations électriques (réseaux)		
Entretien courant (ampoules- appareillages- mécanismes)	X	
Réparation – Entretien		X
Fêtes et manifestations		
Branchements < 25A	X	
Branchements > 25A		X
Alarme intrusion	X	X*
Téléphone rouge	X	
<i>*(si détection incendie)</i>		
VMC nettoyage-bon fonctionnement	X	
VMC entretien dépannage		X
Désenfumage		
Bon fonctionnement	X	
Entretien dépannage		X
Hottes		
Nettoyage courant et annuel	X	X (annuel)
Dépannage		X
Plomberie – Chauffage		
Bon fonctionnement dépannage (uniquement sur convecteur élec)	X	
Réparation entretien		X
Chauffage		

Entretien dépannage (autre qu'électrique)		X
Divers		
Consignes et plans d'évacuation	X	
Contrôle Visuel		X
Remplacement, mise à jour		X
Contrôles périodiques	X	
Formation - Information		

Divers bâtiment et matériel

NATURE	Répartitions interventions	
	ACCOORD	Ville de Nantes
Menuiserie – Cloisonnement – Mezzanines		
Entretien courant	X	
Remplacement aménagement	X	X
Sols – Peintures – Faux Plafonds		
Entretien – rénovation	X	
Matériel Cuisine		
Entretien remplacement	X	
Électroménager - Mobilier		
Entretien - Remplacement	X	
Matériel scénique fixe		
Bon fonctionnement	X	
Contrôle Périodique réglementaire (ERP)		X
Mise aux normes		X
Ascenseurs – Monte-charge		
Contrôle technique – Entretien réparation		X
Réseaux Basse Tension		
Câblages d'accès télécoms (cuivre et/ou fibre – jusqu'aux têtes de ligne)		X
Distribution interne – bâtiments mis à disposition		
Distribution interne – bâtiments gestion ville	X	
Matériels actifs		X
	X	

Extérieurs


NATURE	Répartitions interventions	
	ACCOORD	Ville de Nantes
Clôture/Portails		
Bon fonctionnement – Dépannage	X	
Entretien		X
Jeux – Aires de jeux		
Bon fonctionnement	X	
Entretien – Réparation		X
Plateaux Sportifs		
Contrôle visuel	X	
Entretien	X	Contrôle
Plantations		
Contrôle visuel	X	
Entretien		SEVE
Allées – Parking – Voirie		
Contrôle Visuel	X	
Réparation		X
Éclairages extérieurs		
Contrôle visuel	X	
Entretien réparation		X
Divers		
Murs escalade		
Bon fonctionnement et entretien	X	
Manèges		
Bon fonctionnement et entretien	X	
Pontons flottants		
Bon fonctionnement et entretien	X	
Plage		
Bon état	X	
Entretien		X

2// Les comptes de la délégation de service public

Conformément à l'article L 1411-3 du Code Général des Collectivités Territoriales complété par le décret du 18 mars 2005*, le délégataire doit transmettre chaque année « à l'autorité délégante un rapport comportant notamment les comptes retraçant la totalité des opérations afférentes à l'exécution de la délégation de service public et une analyse de la qualité de service. Ce rapport est assorti d'une annexe permettant à l'autorité délégante d'apprécier les conditions d'exécution du service public ».

*applicable de manière obligatoire à partir du 1^{er} janvier 2006.

2.1 Le compte de résultat

		DSP	DSP	Var	
Comptes d'exploitation clôture 31 Decembre		31Dec-21	31Dec-20	2021vs2020	%
Après affectation des Indirects 68,23% - 31,77%					
60	Total achats	2 431 596	2 173 132	258 464	11,9%
61 - 62	Total achats sous-traitance et services extérieurs	1 564 078	1 415 434	148 645	10,5%
63	Total Impôts & Taxes hors rémunérations :	4 822	3 987	835	20,9%
64	Total charges de personnel	14 679 393	14 534 243	145 150	1,0%
65-68	Total autres charges	438 017	312 406	125 611	40,2%
TOTAL CHARGES		19 117 907	18 439 202	678 705	3,7%
751000	Participations des usagers individuels	2 552 772	1 962 220	590 552	30,1%
749003	CAF prestations services ordinaires	1 157 646	1 123 027	34 619	3,1%
749004	CAF prestations services majorées (handicap)	124 834	105 997	18 837	17,8%
749005	Prestations MSA	3 081	3 111	-30	-1,0%
749006	CAF fonds publics et territoires	31 365	31 594	-229	-0,7%
749007	CAF subventions diverses	6 731	10 956	-4 225	-38,6%
749008	Etat (Prefecture)	378 405	281 287	97 118	34,5%
749020	Autres subventions	5 112	17 870	-12 758	-71,4%
741001	Subvention DSP	14 844 837	14 546 803	298 034	2,0%
	Subvention Plan Pauvreté		204 000	-204 000	-100,0%
70-79	Total autres recettes hors subventions	42 034	51 924	-9 890	-19,0%
TOTAL PRODUITS		19 146 816	18 338 788	808 028	4,4%
RESULTAT		28 909	-100 414		

Faits significatifs de l'exercice

L'année est à nouveau marquée par le contexte sanitaire qui a significativement impacté nos activités et nos comptes financiers.

Notons :

- La fermeture administrative des vacances d'avril ;
- Les confinements et le télétravail des familles expliquent en grande partie la dégradation du taux de désistement par rapport aux réservations ;
- Les confinements ont aussi impacté nos équipes, donc en cascade, la prise en charge du coût des arrêts de travail et des remplacements ;
- Après la fermeture des vacances de printemps, les clubs ADOs dans les collèges n'ont pu rouvrir. Seule l'activité « Accompagnement à la scolarité » a été maintenue. Mais nous avons constaté une forte désertion de ces jeunes depuis le COVID, tout autant que des difficultés à rétablir le lien.

Ces événements ont eu un impact sur la baisse de nos recettes, nos charges de personnels et les dépenses des produits sanitaires.

Le soutien financier de nos partenaires marque également 2021. La Ville de Nantes, la CAF et l'État, ont complété les subventions contractuelles par des avenants, pour nous amener à élargir notre offre et notre action :

- Facilitation des départs en vacances cet été, pour les enfants des familles aux plus faibles quotients familiaux ;
- Et des séjours labellisés « apprenants », y compris des séjours avec mixité des enfants en situation de handicap ;
- Un effort important vers l'insertion des jeunes : nos effectifs comprennent un grand nombre de jeunes en contrat d'apprentissage, des aides-animateurs, des BAFA citoyens et des services civiques ;
- Pendant la fermeture sanitaire, des centres ont proposé « Les cahiers de printemps » pour accueillir des enfants en soutien scolaire, et d'autres pour accueillir ceux des parents dits prioritaires selon leur profession.

Malgré le contexte, les activités ont continué à se développer :

Cette année, l'organisation de l'Accoord a été bousculée, mais s'est renouvelée pour répondre à la demande des familles et des partenaires. Notre présence sur le territoire nantais auprès des familles s'est ainsi maintenue.

Initiées en 2021, **de nouvelles offres sont aujourd'hui pérennisées** :

- Ouverture de 3 nouveaux accueils de loisirs ;
- Accompagnement des jeunes recrutés dans les différents dispositifs précisés précédemment.

Analyse financière

Le résultat de la DSP 2021 est **en équilibre de +29k€**. Les charges et les produits augmentent respectivement de **+679k€ et +808k€**. Le résultat était déficitaire de -100k€ en 2020.

Les effets du contexte sanitaire ont davantage été contenus en 2021 du point de vue des effectifs d'animateurs.

En 2020, pour limiter le brassage des groupes d'enfants, l'Accoord a eu recours à un plus grand nombre de sites d'accueils et de jours d'ouvertures.

Le retour d'expérience d'une année sans précédent a néanmoins permis, en 2021, de contenir l'évolution des effectifs d'animateurs, et donc la masse salariale.

En revanche, le télétravail dans les familles a très probablement été l'un facteur de la baisse de fréquentation. Un autre effet, plus difficile à anticiper, a été le désistement à très court terme, rendant difficile l'ajustement du nombre d'enfants par animateur malgré la mise en vente des places supérieure à la capacité d'accueil.

Des aides complémentaires ont néanmoins permis d'atteindre l'équilibre financier :

- Un avenant complémentaire de la Ville de **300 k€** pour couvrir la perte des recettes « Usagers » de la fermeture sanitaire, ainsi que les dépenses de produits sanitaires ;
- La CAF a maintenu la prestation « PSO » pendant la fermeture sur la base des fréquentations 2019 ;
- L'État a augmenté son soutien de 97 K€ sur la DSP ;
- La Ville a renoncé à l'application du contrat DSP concernant les pénalités.

Fréquentation

L'offre de services s'inscrit dans la continuité des exercices précédents, avec des évolutions inscrites au contrat DSP 2018-2021, dans un souci d'amélioration du service rendu à l'utilisateur.

Les fréquentations 2021 sont en deçà du prévisionnel de la DSP, à **-29.7%**, au total **203 293 E/J réalisés** contre 253 323 E/J à réaliser soit :

- Une sous-réalisation de **-17.7% sur l'accueil de Loisirs Enfants** (contre -1.4% en 2019)
- Une sous-réalisation de **-34.1% sur l'accueil de Loisirs Ados** (contre -2.4% en 2019)
- Une **offre de séjours qui remplit** pleinement les objectifs fixés.

Fréquentation par type d'accueil (en Equivalents/Journées)	Réalisé 2021	Cible DSP 2021	Réalisé vs cible
Accueils de Loisirs Enfants	165 479	201 122	-17,7%
Accueils de Loisirs Ados	27 802	42 200	-34,1%
Séjours	10 012	10 000	0,1%
Total DSP	203 293	253 323	-19,7%

En amélioration par rapport à l'année 2020, l'année 2021 n'a pas permis de retrouver les niveaux d'activités connus avant la crise du Covid. Cette année est marquée par une sous-réalisation conjoncturelle, liée à la période de confinement du mois d'avril et aux fermetures sanitaires ponctuelles des Accueils de Loisirs en cas de « clusters », en particulier durant le mois de juillet.

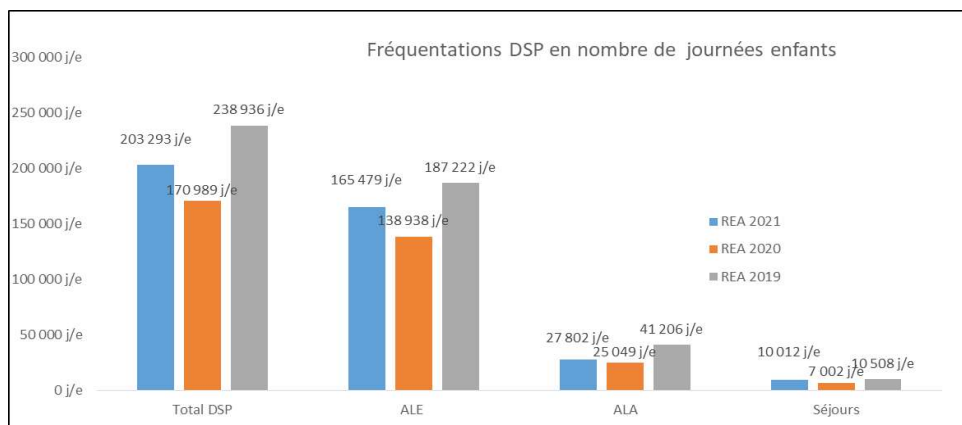
Comparé au réalisé 2019, **les fréquentations 2021 sont nettement inférieures, de 15 %.**

Depuis 2019, la prise en compte du taux de désistement dans la préparation des feuilles de route prévisionnelle pour chaque équipement s'est traduite par une augmentation sensible des remplissages des Accueils Loisirs Enfants. Elle n'a pas permis de compenser les fermetures sanitaires des équipements.

Fréquentation par type d'accueil (en Equivalents/Journées)	Réalisé 2021	Réalisé 2020	Réalisé 2019	Variation vs. 2019
Accueils de Loisirs Enfants	165 479	138 938	187 222	-11,6%
Accueils de Loisirs Ados	27 802	25 049	41 206	-32,5%
Séjours	10 012	7 002	10 508	-4,7%
Total DSP	203 293	170 989	238 936	-14,9%

Depuis 2020, le lancement du *Eservice* facilite les réservations des usagers mais aussi les annulations. On constate un taux de désistement supérieur en 2021, par rapport à 2020 et 2019.

En 2021, la généralisation du télétravail a contribué au phénomène d'annulations tardives en particulier les mercredis. Cette tendance complexifie le travail de gestion du nombre d'animateurs et les réservations des repas, par exemple pour les directeurs des Accueils de Loisirs enfants.



2.2 Le compte-rendu bilancier

L'Accoord est une seule et même entité, elle présente donc son bilan Actif et Passif comme en Assemblée Générale et certifié, sans dissocier un compte rendu bilancier exclusivement DSP.

Les investissements 2021

Les projets d'investissements sont financés et définis en concertation avec la Ville de Nantes.

Les investissements des équipements s'inscrivent dans la continuité, principalement le renouvellement de matériel.

L'audit informatique a permis la rédaction du schéma directeur, et notamment les besoins d'évolution du réseau informatique qui aboutira en 2022.

Initié en 2020, le E-service s'est poursuivi en 2021.

Les aménagements concernent notablement les travaux aux sièges d'Erlon, dont le remplacement de matériel énergivore (plafonniers et radiateurs).

Au total cette année **584 046 € d'investissements** ont été réalisés.

Les investissements en cours de réalisation à la clôture 2021 sont comptabilisés à **99 269€**. Ils concernent la mise à jour du réseau informatique, des outils Ressources Humaines de suivi du temps du personnel, complété par un outil de gestion du recrutement.

ACCOORD Annexe 7 - Investissements de l'exercice 2021

Destinataire	Projets réalisés	Projets encours
[-] [-] Equipement		
+ Electromenager, matériel, mobilier, outillage	99 364	1 400
Total Equipement	99 364	1 400
[-] [-] SI-Parc		
+ E-service	102 613	
+ Espace numérique (parc pédagogique)	38 864	
+ Mise à jour réseau		25 299
+ Mobilier informatique	1 415	
+ Parc copieurs		
+ Parc et matériel informatique	55 630	
+ Schema Directeur	51 210	
+ SIRH		72 570
Total Sce support SI	249 732	97 869
[-] [-] Services Generaux		
+ Aménagements (Annexe 8)	163 488	
+ Matériel Mutualisé camping & Vélos	22 347	
+ Parc automobile	45 115	
+ Sécurité	4 001	
Total Services Generaux	234 951	
Total général	584 046	99 269

La subvention d'investissement

L'incidence des investissements acquis sur la subvention Ville de Nantes est neutre sur le compte d'exploitation de l'association.

Conformément à l'article 23 du contrat d'affermage, ces investissements font l'objet d'un amortissement de caducité de sorte qu'ils soient totalement amortis au terme normal du contrat.

En conséquence, la constatation de la dépréciation de la valeur des immobilisations s'impute par voie d'amortissements sur la valeur des subventions attribuées, et ne constitue donc pas une charge.

L'Actif immobilisé

Le tableau ci-dessous détaille la totalité de l'Actif immobilisé de l'ACCOORD, il comprend les immobilisations antérieurement acquises à la DSP et tels qu'ils figurent dans les comptes annuels de l'ACCOORD.

Etat de l'actif immobilisé au 31 décembre 2021						
	Situation au 01-01-2021	Acquisitions	Acquisition par transfert cpte à cpte	Sortie par transfert cpte à cpte	Cessions	Situation au 31-12-2021
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES						
Droit au bail						
Logiciels	2 146,42					2 146,42
Logiciels DSP	1 483 029,66	46 575,60	96 573,33			1 626 178,59
Logiciels ACCOORD (dont logiciel e service a rattacher a dsp)	510 797,13					510 797,13
Immobilisations incorporelles DSP en-cours	73 091,97	305 227,08		139 233,33	5 329,20	233 756,52
Avances & acomptes immobilisations incorporelles DSP						
Agencements des terrains	54 188,62					54 188,62
Constructions ACCOORD	36 397,11					36 397,11
Installations techniques	49 562,44					49 562,44
Installations techniques DSP	204 633,34	6 676,80	42 660,00			253 970,14
Installations techniques ACCOORD	24 572,95					24 572,95
Mat.de services et opérationnel	29 166,89					29 166,89
Mat.de services, opérationnel et pédag. DSP	928 918,74	72 473,79			6 373,00	995 019,53
Mat.de services et opérationnel (et pédag) ACCOORD	199 831,42					199 831,42
Installations générales	285 472,66					285 472,66
Installations générales DSP	528 544,90	179 804,18				708 349,08
Installations générales ACCOORD	35 353,27					35 353,27
Matériel de transport	213,27					213,27
Matériel de transport DSP	344 935,19	45 115,16			38 839,47	351 210,88
Matériel de transport ACCOORD	63 876,35					63 876,35
Aut.immob.(bureaux, inform., mobilier)	235 134,04					235 134,04
Aut.immob. DSP (bureaux, inform., mobilier)	1 407 662,01	101 007,21			675,24	1 507 993,98
Aut.immob. ACCOORD (bureaux, inform., mobilier)	337 403,72					337 403,72
Immobilisations corporelles en-cours	1 788,00				1 788,00	
TOTAL	6 836 720,10	756 879,82	139 233,33	139 233,33	53 004,91	7 540 595,01
IMMOBILISATIONS FINANCIERES						
Titres immobilisés	7,50					7,50
Dépôts et cautionnements	7 881,22	400,54				8 281,76
Prêts accordés						
IMMOBILISATIONS	6 844 608,82	757 280,36	139 233,33	139 233,33	53 004,91	7 548 884,27

Les provisions

Les provisions ci-dessous révisées à la clôture de l'exercice s'inscrivent dans la continuité des méthodes de l'exercice précédent.

Etat des provisions au 31 décembre 2021

	Situation au 01-01-2021	Dotations	Reprises	Situation au 31-12-2021
Dépréciations d'actif				
Fournitures d'atelier	18 965	520	1 465	18 020
Matériels pédagogiques	489 504			489 504
Créances diverses				
Usagers débiteurs	38 087	39 971	1 473	76 585
Subventions à recevoir				
PROVISIONS ACTIF CIRCULANT	546 556	40 491	2 938	584 109
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour litiges et risque prud'hommal	188 200	11 000	61 200	138 000
Provisions pour pensions et obligations	1 590 259	330 840	216 443	1 704 656
Provisions pour remise en état des locaux (DSP)				
Provisions pour charges diverses				
Provisions pour adaptation du système informatique				
PROV.POUR RISQUES & CHARGES	1 778 459	341 840	277 643	1 842 656
TOTAL	2 325 014	382 331	280 581	2 426 764
Dont :				
Charges et produits d'exploitation		382 331	280 581	
Charges et produits exceptionnels				

3// L'analyse de la qualité du service

3.1 Le service fourni aux usagers

L'Accueil de Loisirs Enfants (ALE)

L'année 2021 aura été marquée, comme en 2020, par l'épidémie de COVID qui a impacté l'activité :

- Par la fermeture des vacances d'avril : **moins 18 145 j./e.** (par rapport à 2020)
- Par un absentéisme important (probablement les cas contacts et les organisations perturbées des familles) : **moins 1 937 j./e.** L'absentéisme moyen atteint ainsi sur l'année près de **15%** contre 10% les années habituelles.

Les mouvements d'ouverture et fermeture des accueils de loisirs en 2021 :

- Fermeture de Léon Say du fait de locaux non adaptés et compensé par l'ouverture de Joséphine Baker ;
- Ouverture à l'année de **32 places** sur Frédureau ;
- Ouverture de Leloup Bouhier **104 places**, fermeture en parallèle de Lermite Lamoricière.

Au-delà de ces points clés, l'année aura été une année complexe pour les équipes au regard de la situation sanitaire, des différents protocoles évoluant constamment, ces changements étant annoncés toujours très tardivement. Les équipes d'animation ont également été **fortement impactées par le COVID** et nous avons dû en permanence remodeler les équipes et faire appel à de nombreux remplacements, et ce, dans un contexte de recrutement tendu.

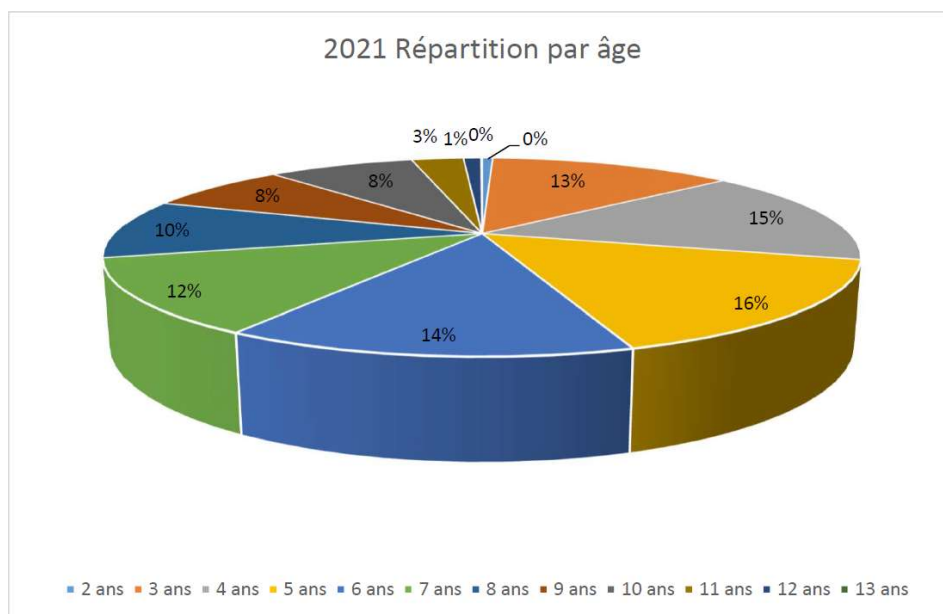
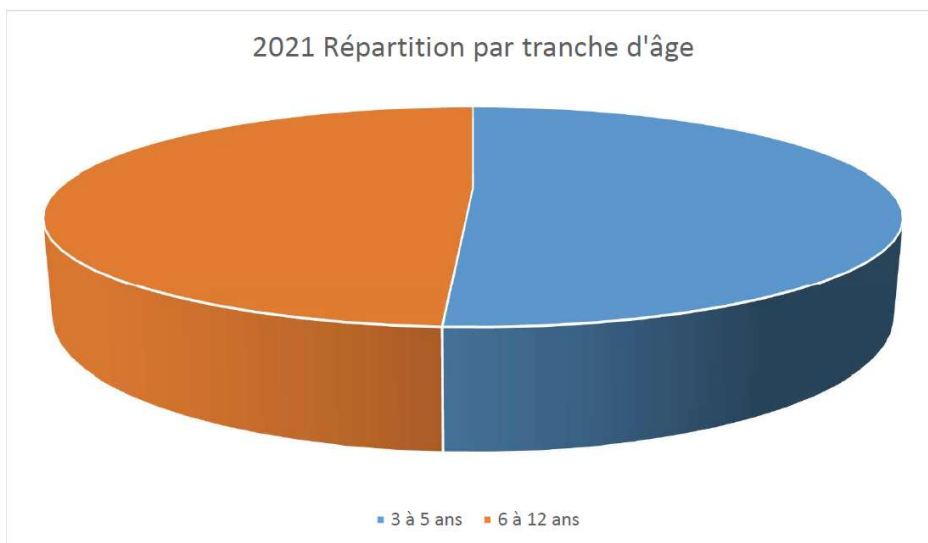
Pour autant, nous poursuivons les évolutions pédagogiques de nos accueils de loisirs autour de deux sujets importants : **la participation des enfants et la transition écologique.**

Chiffres de fréquentation

Janv à Dec	2021				Ajustement contexte 2021	2021 objectif			
	Realisé v22jan2022	Contrat DSP	Ecart au contrat	en%		Realisé objectifé	Contrat DSP	Ecart au contrat	en%
FREQUENTATIONS en nb equiv-journées									
M. Jan-Mars	16 028	19 636	-3 608			16 028	19 636	-3 608	
M. Avril-Juin	13 638	20 092	-6 454		1 482	15 120	20 092	-4 972	
M. Sept-Oct	11 132	14 447	-3 315			11 132	14 447	-3 315	
M. Nov-Déc	8 283	11 049	-2 766		819	9 102	11 049	-1 947	
ss-tot Mercredis	49 081	65 224	-16 143	-25%	2 301	51 382	65 224	-13 842	-21%
V. Hiver	18 038	19 576	-1 538			18 038	19 576	-1 538	
V. Printemps	0	20 136	-20 136		18 145	18 145	20 136	-1 991	
V. Automne	17 800	18 012	-212			17 800	18 012	-212	
V. Noel	9 337	7 276	2 061			9 337	7 276	2 061	
ss-vacances scolaires	45 175	65 000	-19 825	-31%	18 145	63 320	65 000	-1 680	-3%
Eté Juillet	30 288	33 688	-3 400		1 937	32 225	33 688	-1 463	
Eté Août	28 207	22 192	6 015			28 207	22 192	6 015	
ss-vacances scolaires été	58 495	55 880	2 615	5%	1 937	60 432	55 880	4 552	8%
Chrysalides	2 791	4 008	-1 217			2 791	4 008	-1 217	
PERI Matin et Soir	5 658	6 686	-1 028			5 658	6 686	-1 028	
Stages Port Barbe	4 279	4 324	-45			4 279	4 324	-45	
écart reconciliation	0	0	0		0	0	0	0	
ss-TOT Nb EJ ENFANTS	165 479	201 122	-35 643	-18%	22 383	187 862	201 122	-13 260	-7%
dont :	Realisé v22jan2022	Contrat DSP	Ecart au contrat	en%	Ajustement contexte 2021	Realisé objectifé	Contrat DSP	Ecart au contrat	en%
AL Enfants	153 788	186 228	-32 440	-17%	22 383	176 171	186 228	-10 057	-5%
AL Exceptionnels	3 241	4 200	-959	-23%		3 241	4 200	-959	-23%
AL Chrysalides	2 792	4 008	-1 216	-30%		2 792	4 008	-1 216	-30%
ss-TOT ACCUEIL LOISIRS	159 821	194 436	-34 615	-18%	22 383	182 204	194 436	-12 232	-6%
PERI Matin et Soir	5 658	6 686	-1 028	-15%		5 658	6 686	-1 028	-15%
ss-TOT Nb EJ ENFANTS	165 479	201 122	-35 643	-18%	22 383	187 862	201 122	-13 260	-7%
ADOS - Nb EJ -12/17 ANS	27 802	42 200	-14 398	-34%		27 802	42 200	-14 398	-34%
SEJOURS 5 nuits & moins	6 244	10 000				6 244	10 000		
SEJOURS 6 nuits & plus	3 768					3 768			
ss-TOT SEJOURS	10 012	10 000	12	0%	0	10 012	10 000	12	0%
TOTAL Nb EJ FREQUENTATION	203 293	253 322	-50 029	-20%	22 383	225 676	253 322	-27 646	-11%

Pâques 2019 vs 2021	18 145			
Confit merc avant les vac	1 482			
2 mercredi 2021 apauvris (28 avril-5mai)	0			
Greves Merc 15 dec	819			
Desitement MERC (Covid+j-4)	2 709			
Desitement VAC (Covid+j-4)	2 370			
Absences covid été en ALE sur la base des cas positifs, cas contacts isolés et fermetures	1 937			
TOTAL ale	27 462			
fermeture confinement mercredi > 7, 8 et 9	261			
fermeture confinement printemps > 10 au	3 435			
semaines "appauvries" sortie de confinem	2 568			
animation hors les murs et festifs juillet en	2 528			
ateliers collèges impossibles en P4V	708			
brevet des loisirs et sem citouenne limités	1 305			
TOTAL ado	10 804			
Total reconciliation	38 266			
TOTAL Nb EJ FREQUENTATION OBJECTIVEES	241 559	253 322	-11 763	-5%

Éléments sur la représentativité du public en ALE



La répartition des enfants selon leur tranche d'âge reste stable par rapport aux années précédentes. Comme l'indique le graphique, la part des moins de 6 ans représente **44%** de la totalité des enfants accueillis. Cette part des plus jeunes atteint même **59%** lorsque l'on ajoute les enfants de 6 ans. *A noter : quelques enfants de deux ans sont désormais présents depuis la scolarisation précoce décidée par l'État.*

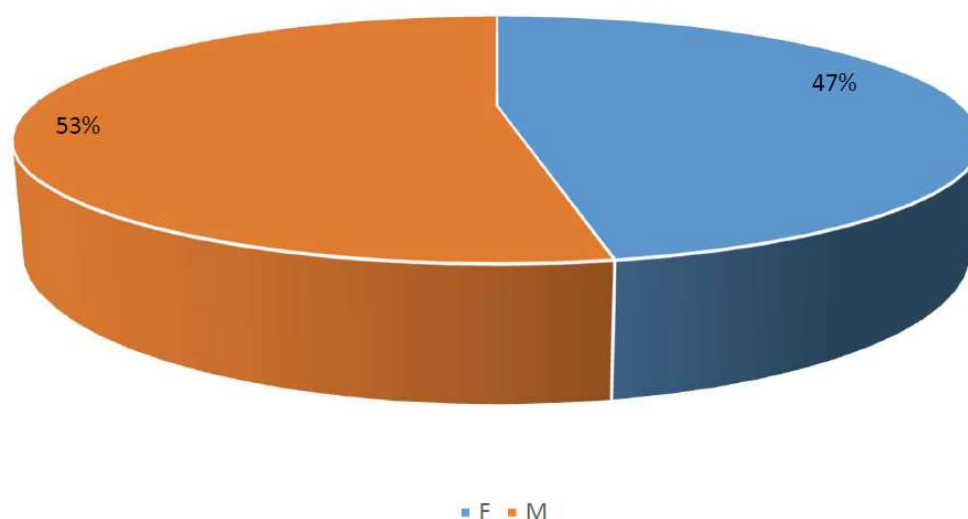
Il s'agit d'une offre vers le très jeune public qu'attendent les familles, puisqu'elles cherchent principalement un système de garde. Cette tendance, nationale, nécessite que les équipes bénéficient **d'un accompagnement particulier et de locaux les plus adaptés** possibles à ces tranches d'âge.

Nous connaissons toujours une difficulté particulière sur les salles de sieste. En effet, les écoles maternelles peuvent utiliser les lits superposés pour coucher les enfants, ce qui est cependant impossible sur le temps extrascolaires. **Cette réglementation, complexe à saisir, impacte réellement l'utilisation des locaux scolaires** et amène à refuser l'accueil de certains tous petits alors que nous devrions pouvoir le faire. Les mobiliers commandés par la Ville prennent désormais en compte ces contraintes.

En revanche, la part des plus grands se réduit au fur et à mesure de la montée en âge. L'accueil de loisirs accueille peu les plus de 10 ans, sauf si des actions thématiques particulières leur sont proposées.

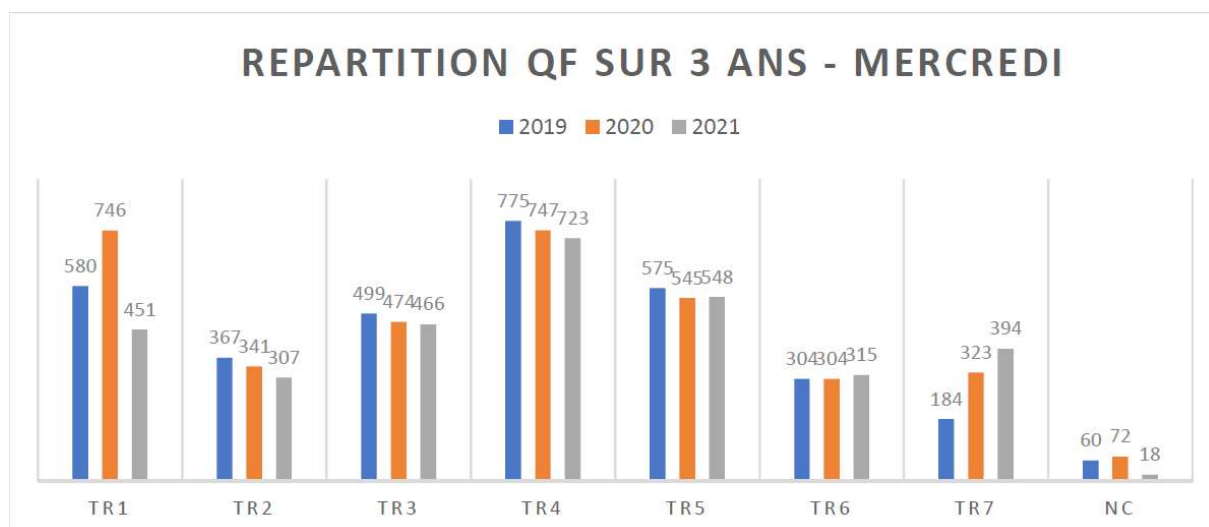
Exemple : les Chrysalides

2021 Répartition par genre



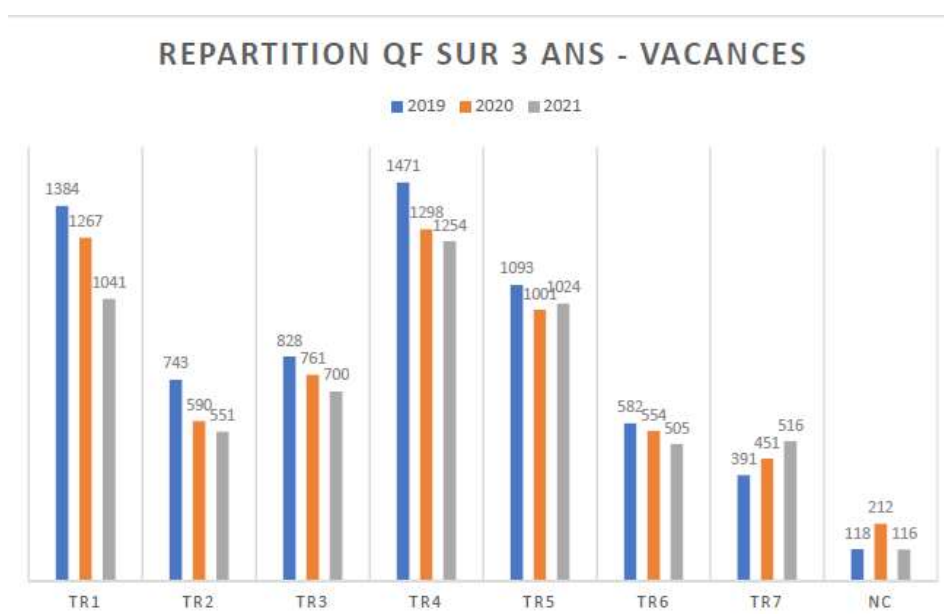
La parité est légèrement en faveur des jeunes filles ; cette répartition garçon / fille n'appelle pas de commentaires particuliers.

Répartition des Quotients Familiaux par période de 2019 à 2021



La répartition en QF sur les mercredis démontre des évolutions certaines avec une baisse des plus faibles QF et une augmentation des QF au-delà de la tranche 5. **Cette situation est à relativiser sur ces années de crise sanitaire**, qui perturbent de manière générale les habitudes de fréquentation. Pour autant, on le sait, les dernières ouvertures de places se situent dans des **territoires en dehors des quartiers prioritaires**, et les places sont occupées par des familles plutôt de **classe moyenne supérieure** avec un fort taux d'activité des deux parents.

L'ACCOORD reste très attentif à ce que les plus bas QF demeurent présents dans nos accueils, notamment en gérant de manière sociale un certain nombre de places directement par les centres sociaux et les maisons de quartier pour faciliter l'inscription de ces familles.




Organisation du calendrier

Période d'ouverture 2021 des ALE	Nombre de jours d'ouverture
<u>Vacances de février 2021</u> du 22 février au 05 mars	10 jours
<u>Vacances d'avril 2021</u> du 26 avril au 07 mai 2021	Période neutralisée COVID
<u>Vacances d'été</u> du 7 juillet au 31 août 2021	39 jours
<u>Vacances d'octobre 2021</u> du 25 octobre au 05 novembre	9 jours
<u>Vacances de décembre 2021</u> du 20 au 31/12	10 jours
<u>TOTAL des ouvertures vacances</u>	68 jours
Total mercredi 2021	36 jours
SMA (Grève + pont)	1 jour
TOTAL des jours d'ouverture 2021	105 jours

Cartographie des centres et projets territoriaux (CSC)

Légende

 CSC : Centre Socio-Culturel

 AL : Accueil de Loisirs

 MQ : Maison de Quartier

4 ESPACES « GRAND AIR » ACCOORD

AL GRANDCHAMP-DES-FONTAINES (hors Nantes)

AL JULES RIEFFEL (hors Nantes)

AL L'AUBINIÈRE

AL PORT-BARBE



Les activités « Grand Air »

Plusieurs centres contribuent à l'activité Grand air : Grand Champs les Fontaines, Aubinière, le lycée agricole Jules Rieffel et le centre de Port Barbe.

Focus sur Port BARBE

Accueil de loisirs

6/12 ans

Accueil à la journée

La formule ALE fonctionne principalement pendant les vacances scolaires. **45** enfants par jour en moyenne participent aux activités de plein air, à la sensibilisation à l'environnement et découvrent les activités scientifiques et techniques.

Les grands jeux, la mare éducative, le poulailler et l'extension de la mini-ferme avec les biquettes sont particulièrement appréciés des enfants. Jérémie et son équipe d'animateurs mettent toute leur énergie pour développer l'orientation pédagogique de l'ALE dans **une volonté éducative ouverte à la sensibilisation à l'environnement.**



Club Activités pleine Nature

6/12 ans

Cette formule d'activité du mercredi évolue considérablement.

Le projet pédagogique élaboré pour les enfants qui aiment le plein air, l'environnement, le contact avec la nature, les activités scientifiques se développe et trouve sa vitesse de croisière avec 40 participants. Avec une inscription à l'année, ce dispositif d'animation inscrit sa démarche éducative sous la forme de cycles thématiques.

Stages thématiques

6/15 ans

Dans le cadre d'une réorganisation des formules d'inscriptions, de nombreuses familles ont pu découvrir à travers leurs enfants des activités de plein air et scientifiques.

Une bonne organisation par tranche d'âge assure un accueil de qualité et participe à :

- La découverte d'activités,
- Au respect de l'environnement,
- Au vécu et au partage de bons moments pendant les vacances.

Cette formule d'animation constitue un véritable atout éducatif au service des enfants.

Stages Nature	6 - 12 ans (ALEPOBA 2STAG)	13 - 15 ans (ALAPOBA 2STAG)
Automne 2020	437 Je	105 Je
Hiver 2021	476 Je	132 Je
Printemps 2021	Stages annulés cause confinement Covid	
Été 2021	2992 Je	552 Je
TOTAL	3905 journées enfants	789 journées enfants

Activité équitation

6/15 ans

Les accueils de groupes : l'ACCOORD avec ses **32 structures d'animations** étendues sur l'ensemble de la ville de Nantes impulse une volonté de faire bénéficier des activités de plein air de Port Barbe et particulièrement l'activité équitation.

Cette activité offre aux jeunes une originalité d'animation et participe à la **diversité des activités** que les structures de quartiers proposent à leurs enfants.

A noter : Au cours de cette année, le poney club bénéficie de la mention « bien-être animal » décernée par la Fédération Française d'Équitation.

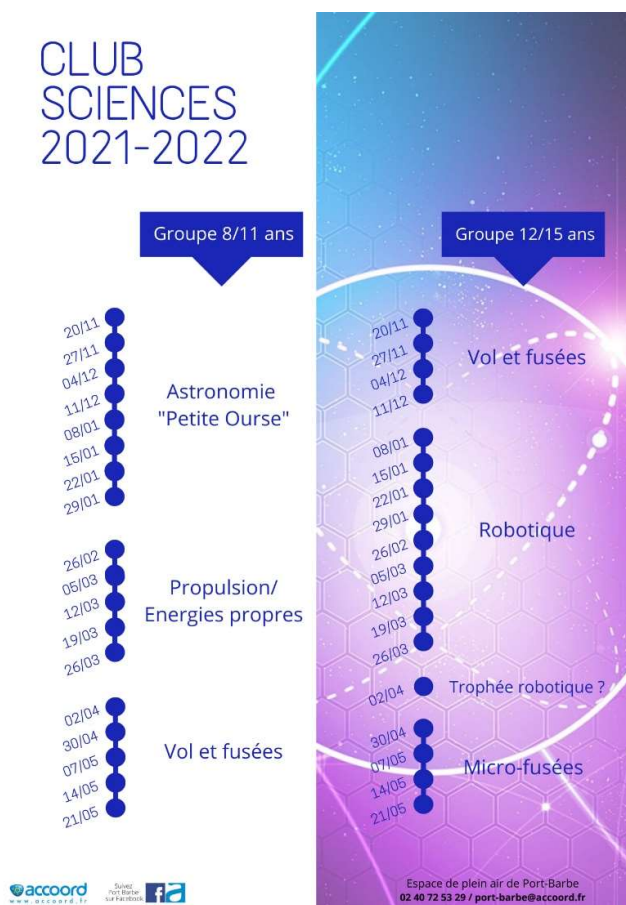
Le pôle Sciences

Il a connu cette année une évolution particulière et a été rattaché au centre de plein air de Port Barbe, afin de créer une **dimension ressource plus forte entre les activités de pleine nature et les activités scientifiques.**

Sous la conduite de Corentin Rose, animateur d'activité, le pôle Sciences de l'ACCOORD fonctionne sur le site de Port Barbe depuis le 1^{er} avril 2021 avec des activités telles que : petits robots mécaniques, construction de bateaux, conception des potions magiques, réalisation de produits ménagers, initiation au principe de l'électricité au travers d'expériences scientifiques ou encore l'apprentissage à l'observation des étoiles : autant d'activités regroupant de multiples valeurs éducatives.

Aussi, les enfants des stages, le club APN et les groupes de l'Accoord bénéficient de cette dynamique, et cette activité constitue pour le centre de plein air une diversité d'animation plein air, environnement et activité scientifique.

Afin de promouvoir les activités scientifiques au sein de l'Accoord, il a été organisé 2 journées de concours de fusées à eau le 15 juillet au Parc des Dervallières et le 29 juillet à la Maison de quartier de Doulon. Ces animations ont regroupé **120 participants**, marquant cette belle initiative récompensée d'un franc succès.



Quelques éléments qualitatifs de l'activité des ALE en 2021

META

Du 26 au 30 juillet 2021, un animateur de la **META**, en partenariat avec deux intervenants de l'**association LABSTRUS**, ont animé un projet **autour des cultures urbaines** (Danse, Rap, Beat box). Les enfants avaient le choix de la discipline qu'ils voulaient découvrir et pratiquer sur l'ensemble de la semaine. Les ateliers se sont déroulés tant sur le centre de loisirs de la META qu'au CSC Bellevue.

Ce projet était l'occasion d'amorcer le travail entre l'ALE et le CSC Bellevue et cette semaine s'est finalisée par une restitution de toutes les pratiques, réunissant plus de **50 enfants spectateur.rice.s et 30 enfants-participant.e.s**.

En amont de la période estivale, **10 enfants** de la META ont créé leur propre fusée à eau au vu d'un concours organisé par un animateur scientifique de l'ACCOORD. Cet événement a regroupé plusieurs centres de loisirs de l'Ouest nantais au parc des Dervallières.

BOURDERIES

> Alimentation-Santé

L'équipe enfance continue de travailler sur l'un des projets transversaux : Sensibiliser les publics à une **consommation alimentaire saine et durable**.

Ces actions s'adressent au public enfant et Chrysalide (3-10 ans et 10-12 ans), sur les mercredis hors vacances scolaires où des commissions se formalisent par tranche d'âges afin de répondre au plus près des besoins des enfants. Pendant les vacances scolaires, les commissions goûters se déroulent lors du forum ; chaque lundi, le **groupe Spot** bénéficie du même dispositif. Enfin, les Chrysalides composent aussi leur pique-nique en début de semaine.

> Culture Scientifique

Dans le cadre des activités estivales des **Chrysalides** (10-12 ans), ces derniers ont participé à un concours de fusée à eau. Les animateurs ont sollicité **Effervescience** pour obtenir de la documentation pour la conception et la fabrication. Cette activité ludique est simple à effectuer avec des 10/12 ans. Toutefois, l'intérêt pour l'équipe ne fut pas la fabrication en soi qui reste rudimentaire. La réflexion s'est posée sur le mécanisme et à la réaction de la propulsion de l'engin. Les jeunes de divers centres ont pu comparer leur fusée lors d'un « concours » de lancement de fusées, aux Dervallières l'été 2021.

La conception et la fabrication ont permis aux jeunes de découvrir les lois de la gravité et celles de la propulsion d'un engin. Le groupe a acquis des compétences et des connaissances dans le champ de **la culture scientifique grâce à une pratique ludique**.

DERVALLIERES

> Pratiques amateurs



L'émergence des pratiques circassiennes sur le quartier est l'élément marquant de l'année 2021.

L'accueil de loisirs a accueilli dans sa cour un « palc » (chapiteau sans toile) où les enfants ont pu découvrir les arts du cirque. Ces initiations proposées sous forme de stages ont permis de s'adonner à des disciplines comme l'acrobatie, le clown, les cycles, le jonglage.



Tout au long de l'année, les enfants se sont également adonnés à **différentes pratiques artistiques** par le biais de stages photo, musique électrifiée, ou danse hip-hop proposées par des associations partenaires. A chaque fin de stage, leurs apprentissages ont été valorisés au travers de courtes représentations devant les parents invités, ou par la création d'objets vidéo ou photos. En parallèle, des créations d'artistes liées à ces différentes disciplines leur étaient proposées.

> Action d'éducation à l'environnement et au développement durable

Depuis le mois de mai, **un jardin pédagogique** a émergé dans la cour de l'accueil de loisirs. Des ateliers « jardin » ont eu lieu avec les enfants, leur permettant de découvrir **le cycle « de la graine à la plante »**. Des jeux autour des senteurs et des aromates ont suscité l'envie de découvrir de nouveaux goûts et le plaisir de jardiner.

Autre action : **la mise en place du tri sélectif** sur l'ALE pour les animateurs, le personnel de ménage et restauration et les enfants, avec les deux mascottes « Tritou et Fourtou ». Cette façon ludique d'appréhender le tri a permis à l'équipe d'avancer dans sa **démarche de transition écologique**.

BREIL MALVILLE

> « Les cahiers de vacances »

A l'annonce du troisième confinement, l'accueil de loisirs du Grand-Carcouët a organisé une action nommée « cahier de vacances ». L'équipe a réalisé **un planning éducatif favorisant l'apprentissage par le jeu**. Tous les matins, les enfants ont pu bénéficier d'un accompagnement à la scolarité en travaillant sur différentes matières telles que les mathématiques, le français, l'histoire – géographie et les sciences, par le biais de jeux retravaillés. Les après-midis, les enfants ont eu l'occasion de mettre à profit les connaissances apprises le matin, à travers des jeux et expériences réalisés en extérieur. Les enfants ont également eu l'opportunité de s'exprimer lors d'ateliers de jardinage et de bricolage.

Nous avons souhaité mener cette action sur l'ALE du Grand-Carcouët afin de permettre aux enfants du Breil de pouvoir sortir de leur quartier et de profiter du site. Pour faciliter l'accessibilité des familles, l'accueil s'est déroulé à la Maison de quartier.

Cette expérience génère des **compétences plurielles et un nouveau regard** en termes d'organisation et d'approche pédagogique. Les groupes, restreints par les contraintes sanitaires, ont permis de créer une bonne dynamique et de favoriser la convivialité.



BOISSIERE/PETITE SENSIVE

> Accueil d'enfants en situation de handicap

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs Cloé est sensible à la question du handicap. Elle met en place un accompagnement individuel en cas d'AEEH et le projet d'accueil et d'accompagnement engage systématiquement un rendez-vous avec les parents et un travail avec l'équipe.

Le lien co-éducatif avec les partenaires s'est renforcé en début d'année scolaire ; deux temps de rencontres sont organisés par la directrice du centre de loisirs en lien avec l'accueil régulier de certains enfants, suivis par plusieurs acteurs. Des rencontres sont également programmées avec **l'hôpital de jour, l'ITEP, le Casim et le SESSAD** auxquelles les directeurs périscolaires et directeurs des écoles concernés sont conviés.

Au total, l'équipe accueille régulièrement **4 enfants en situation de handicap, un animateur inclusion a été recruté en CDI.**



> Stage Astronomie – Petite Ourse à l’Observatoire



Pendant les vacances d’automne, l’équipe a proposé sur inscription un stage astronomie afin que les enfants obtiennent le 1^{er} niveau de la Petite Ourse. **12 enfants volontaires** ont appris pendant une semaine le positionnement des planètes, les constellations, comment s’orienter dans le ciel avec une carte du ciel, utiliser des jumelles, une lunette astronomique, un télescope, ou encore faire la différence entre les étoiles et les planètes, reconnaître les phases de la Lune...

Durant ce stage, les enfants participaient également à une soirée d’observation du ciel. Les familles ont répondu présentes et se sont jointes à nous avec plaisir pour contempler le ciel étoilé de l’Observatoire ! A la fin du stage, chaque enfant stagiaire obtient un brevet et sa carte « Petite Ourse ».

> Une commission goûter

Un mercredi sur deux, les enfants bénéficient de fruits bio aux CSC de la Sensitive et de Cloé. D’autre part, une proposition de goûters « 0 déchets », deux à trois fois par période est réalisée.

Exemple : une commande de pain/brioche pour réaliser des goûters pain/confiture.

Les animateurs ont également mis en place une commission goûter sur l’ALE Cloé durant les vacances. Tous les lundis lors du rassemblement, un groupe d’enfants réalise le planning des goûters pour l’ensemble de la semaine. Accompagné d’un animateur, il regarde les menus proposés le midi et aménage leur choix en fonction.

Ce projet est apprécié de la part des enfants, ils sont en demande et fortement impliqués dans la démarche. L’équipe réfléchit à la possibilité de faire intervenir une diététicienne sur quelques mercredis pour **aborder de façon ludique la question de la nutrition.**

BOUT DES PAVES / BOUT DES LANDES

> Pratiques écologiques

Au centre de loisirs du Bout des Pavés, une dynamique a été initiée avec les enfants autour des pratiques écologiques. Le coin patio a été réaménagé (terre retournée, plantation de fleur et de radis, etc.), permettant d’évoquer avec les enfants les sujets tels que les plantations, l’agriculture, la découverte de petites bêtes vivant dans la nature, la faune et la flore...

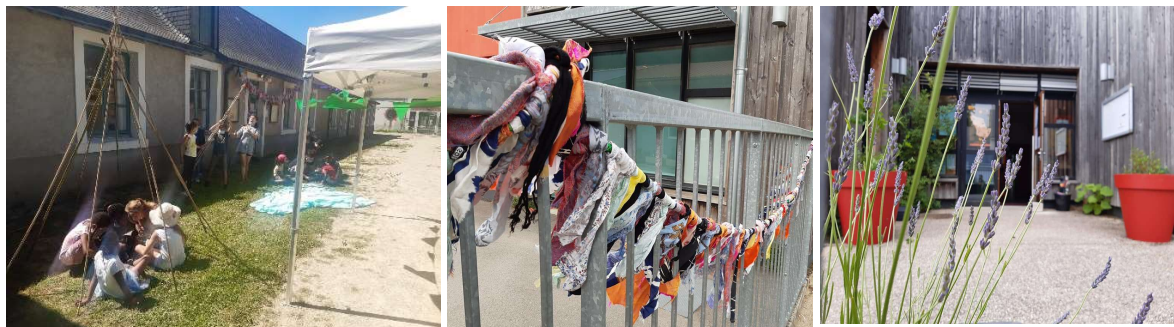
Ayant constaté que l’eau était régulièrement gaspillée après la cantine et le goûter, et que les déchets alimentaires étaient trop importants, les enfants ont **recupéré chaque jour l’eau non consommée** dans le pichet et les verres afin de remplir l’arrosoir pour arroser les fleurs du patio ou les bacs de plantation.

Concernant la nourriture, la mise en place d’un bac « jaugé » permet que chaque jour le gaspillage se réduise (tableau de report de jauge encore en cours de construction).

De multiples balades sur Port Barbe ou dans d'autres espaces naturels ont permis aux enfants de découvrir l'environnement naturel qui entoure le quartier dans lequel ils vivent.

Il a également été décidé de **consommer local** et d'aborder avec les enfants les questions de budget.

Comment cuisiner sain à la maison avec des ingrédients bons et peu onéreux ? L'idée est de pouvoir donner un coût à chaque recette de cuisine de manière à **responsabiliser les enfants et les parents**.



BOTTIERE

> [Vers une réduction des déchets et une meilleure alimentation.](#)

Dans une **démarche de développement durable** et un principe de « **mieux manger pour mieux grandir** », il était intéressant de quantifier la charge de déchets accumulés durant les semaines d'étés, et de les comparer à des semaines où l'on diminuerait nettement le nombre de déchets.

Comment y arriver et mettre en place le changement ?

Tout d'abord en privilégiant les fruits de saison et les gâteaux maisons, tout en respectant les règles sanitaires et de suivi alimentaire. Ensuite, en achetant du « vrac » plutôt que de l'emballé. Enfin, en réutilisant les pots de verre, récupérés en amont de certains goûters. Tous les déchets des goûters habituels ont donc été pesés et le coût du goûter a été calculé sur toute la première semaine.

Les deuxième et troisième semaines, chacun s'est engagé à changer la composition des goûters et à réduire les déchets. Les résultats des pesées réalisées chaque jour sur toutes les tranches d'âges ont été visibles par tous. Chaque sac poubelle a ensuite été mis dans le « mange-tout » (lieu de stockage des déchets). Les enfants ont pu constater visuellement et comprendre, par des échanges avec les animateurs, **l'impact économique et écologique** que générait autant de rebus. Les enfants, avec l'équipe d'animation ont ainsi émis des possibilités d'amélioration dans le cadre de ce projet.

HALVEQUE

> [Un été sans achat](#)

Afin d'éviter le gaspillage, il a été décidé tout d'abord de **moins acheter de matériel pédagogique**, de type petites fournitures, et **recycler l'existant**. Il appartient aux animateurs de sensibiliser les enfants sur ce fonctionnement qui s'inscrit dans l'année, et concerne également le goûter. Ainsi, on se tourne plutôt vers des producteurs et des goûters solidaires sont préparés avec les restes de pain et de viennoiseries des grandes surfaces, retravaillés par des jeunes en situation de handicap.

La transformation de l'école du Linot en camping faisait appel à l'imagination et a nécessité beaucoup de récupération. Il a été constaté que **les enfants manquaient d'extérieur, d'activités, d'odeurs, de ressenti** depuis la crise du Covid. Partant de ce constat, les centres ont décidé d'organiser le plus de sorties possibles à l'extérieur et ce, par tous les temps et toute l'année. Bois, bord de l'eau, forêt, jardin etc. tout est propice aux activités et aux découvertes de la nature.

PILOTIERE

> Des ateliers « jardin »

Durant l'année, des ateliers autour du jardin Pilovert -implanté sur le parc de la Pilotière- encadrés par des bénévoles ont vu le jour avec les enfants :

- Création d'une signalétique pour repérer le jardin avec l'association des lézards au jardin (peinture suédoise),
- Décoration de pots de terre pour des semis,
- Plantation de fraisiers,
- Réalisation d'un épouvantail.

Cet été, l'ALE étant excentré du CSC, nous avons cherché une alternative pour continuer ces approches auprès des enfants, en recherchant le soutien d'une association à même de former équipe et enfants à **des démarches plus naturelles et écologiques**. Nous nous sommes associés au projet paysages nourriciers sur le Pin-Sec, porté par **l'association ECOS** en cœur de quartier.

Les différents groupes de l'ALE et du projet Multispot ont pu ainsi profiter de temps particuliers pour contribuer à la pérennité du projet tout au long de l'été :

- Atelier de jardinage et découvertes des cultures du potager,
- Création de bombes à gaines,
- Ateliers créatifs au jardin,
- Atelier nos amis les petites bêtes au jardin,
- Découverte de plantes aromatiques et bouturage,
- Des ateliers divers artistiques de contes ou sous forme de jeux et de quizz.

Au-delà de ces animations, l'implantation du jardin du Pin-sec, en cœur de quartier qui n'a pas toujours bonne réputation, permet aux enfants de l'ALE qui habitent à proximité de **montrer une image différente de leur espace de vie**. L'équipe est convaincue de l'importance d'être présents dans ces espaces. Tout au long de l'année nous allons ainsi maintenir des ateliers avec ECOS pour **continuer à fréquenter ces espaces** et mener en parallèle avec les enfants des temps de réflexion sur la vision qu'ils ont de leur espace de vie, et en quoi ils pourraient y avoir des améliorations.

PORT BOYER

Rapport de délégation de service public 2021/Association ACCOORD

> Transition écologique et éducation à l'environnement

L'équipe d'animation de l'accueil de loisirs a axé son projet d'animation de l'été sur la transition écologique et l'éducation à l'environnement qui s'est concrétisé par **une sensibilisation au tri des déchets**.

Elle débutait par un jeu d'initiation à la connaissance des différentes matières que composent les déchets et la façon de les trier : ce qui doit être déposé dans les sacs jaunes ou dans les sacs bleus, ce qui peut être composté.



Pour passer à la pratique, les enfants ont participé à un ramassage de déchets sur le quartier. Ils ont pris conscience du nombre important de déchets présents et ont procédé au tri. Ils ont ensuite réalisé une affiche expliquant comment doit s'opérer le tri. Cette affiche devait être simple à comprendre pour tous les âges.

L'accueil de loisirs du Port-Boyer est au cœur d'un environnement naturel riche, en particulier par la présence de l'Erdre. Pour favoriser la découverte de leur environnement, les petits de 3 ans ont participé à une balade sur les bords de la rivière avec le soutien de l'animatrice de **la Fédération de amis de l'Erdre**. Cette balade était l'occasion de découvrir la nature à travers plusieurs petites activités et en s'appuyant sur **les cinq sens**. Le toucher, la vue, l'odorat, l'ouïe, et quand cela a été possible, le goût. Les enfants se sont mis en condition pour écouter le son des animaux, notamment les oiseaux, nombreux à cet endroit mais aussi les insectes, toucher les écorces des différentes essences d'arbre et sentir le parfum des fleurs ou l'odeur émanant de la rivière. Les petits ont découvert le nom de certains oiseaux, de certains arbres et de plusieurs fleurs. **Cette expérience sensorielle permet aux enfants de s'imprégner de la beauté et de la diversité de la nature.**

DOULON

> La tournée de Ben Le Chapus

Le confinement a, ces deux dernières années, enfermé davantage les enfants sur le quartier, empêchant parfois les sorties culturelles afin d'éviter les transports en commun. Afin de pouvoir profiter tout de même des temps de spectacle sur l'été 2021, les animateurs socioculturels du territoire ont proposé dans chaque centre **des ateliers de médiation culturelle** en amont d'un spectacle. Une mini-tournée a ainsi eu lieu avec l'artiste **Ben Le Chapus**, qui a proposé des ateliers de création d'instruments en matériel de récupération avant la diffusion de son spectacle.

A l'affût des déchets, l'artiste détourne les objets plastiques pour en faire des instruments de musique. Il propose de sonoriser des masques chirurgicaux, ou bien encore de transformer des sachets de nouilles chinoises en caisses claires : "*Parler des déchets plastiques d'une façon poétique, festive sans être moralisateur, revendique l'artiste. La gestion des déchets est un enjeu contemporain*".

Cette action **sensibilise aux questions de développement durable tout en favorisant l'accès à la culture** sur tous les quartiers du territoire. Les enfants ont vécu un temps de médiation culturelle tous ensemble et découvert le spectacle d'un œil averti ! C'est **une première démarche vers les droits culturels** que nous tentons actuellement de mieux cerner, analyser et mettre en place.

BEAULIEU

> La participation des enfants

L'équipe du l'ALE a continué son projet sur la responsabilisation des enfants et la mise en œuvre de temps de concertation visant à la construction des projets d'activités.

L'équipe encourage :

- Les productions communes,
- L'entraide et le partage,
- La participation active des enfants en suscitant leur intérêt et en leur permettant de décider seuls de leurs activités.

Pour ce faire, l'équipe souhaite stimuler les projets initiés par des enfants. Plusieurs moyens à mettre en œuvre ont été ciblés pour y parvenir :

- Élargir les champs de connaissance des enfants en proposant des activités diversifiées qui répondent à leurs besoins dans les domaines sportif, culturel, ou technique,
- Proposer des sorties toujours en fonction des projets et des thèmes,
- Créer des temps de parole permettant l'expression de l'enfant et l'exploration,
- Être à l'écoute des enfants pendant les temps d'activité,
- Aménager l'espace pour favoriser l'appropriation en créant un climat sécurisant, en favorisant l'autonomie,
- Organiser le recueil d'idées, de possibilités : boîte à idées, affichages, tableaux... Pour les plus grands, incitation à la recherche de documentation.

Durant l'été, par exemple, un spectacle a été élaboré par les enfants du centre :

- Création de danses par les plus grands, avec confection des costumes,
- Réalisation d'une kermesse : préparation et organisation des stands par quelques enfants, soutenue par des adultes,
- Choix de certaines sorties comme la sortie au zoo de Branféré et le Planétarium,
- Mise en place des règles de vie avec les enfants.
- Réalisation de débats-philo : C'est quoi l'amour, la différence ?
Sur les temps de débats-philo, il est difficile de les mobiliser, ils souhaitent s'amuser, bricoler, bouger. Il nous faut réfléchir à des moments plus propices aux échanges et surtout à comment les amener à s'exprimer sur leurs émotions.
- Espace d'expression dans la journée (panneau autour des émotions).

CENTRE-VILLE

> Émile Péhant : « Mieux manger pour mieux grandir »

Pour le goûter, l'équipe a mis en place un espace dédié aux courses, accessible à tous. Elle a réfléchi afin d'innover et de sortir de la commission goûter qui reste malgré tout assez restreinte sur ce que les enfants peuvent effectuer.

Afin que leurs choix se fassent sur des achats réels, la directrice de l'ALE a installé dans le couloir trois tables dédiées aux trois familles d'aliments souhaitées pour les goûters : des céréales, des fruits de saison et les accompagnements (yaourts, chocolat, confiture, compote.). Chaque table est repérée par une pastille de couleurs : *Jaune = céréales / Vert = fruits de saisons / Orange= lait, yaourts, compote, confiture, ...*

Lors des achats, chacun a fait **attention au suremballage et préféré la production locale** pour les fruits.

Après le déjeuner, les restes de fromage, pain, fruits, de yaourts et autres, étaient proposés aux enfants pour le goûter. Sur le tableau, une explication permettait aux enfants d'intégrer le fonctionnement pour prendre les 3

couleurs. Une ardoise et un feutre étaient à disposition des enfants et des animateurs afin de noter ce qui manquait ou leurs envies.

L'impact est positif, les enfants ont le choix et décident ensemble de ce qu'ils veulent manger. C'est aussi une manière de les inviter à **participer à une initiative collective**.

CLOS TOREAU – Graine de Cosmos

> [Sensibilisation à la sécurité routière](#)

Durant sa formation BPJEPS LTP, Mahalia ROBIN MOLINARI, animatrice enfance à Graine de Cosmos, a mis en place un projet de **sensibilisation des enfants à la Sécurité Routière**, principalement l'enfant-piéton, et ainsi rappeler les règles de base pour marcher sur le trottoir et traverser la route.

Elle a eu pour principal objectif de faire prendre conscience aux enfants qu'un piéton doit toujours être en éveil pour s'adapter à un environnement en perpétuel mouvement. L'éducation à la Sécurité Routière participe à la **formation du futur citoyen**, il y découvre que la route n'est pas son espace personnel mais partagé. Il s'agit de construire, en direction et avec les enfants, des ateliers qui les guideront au quotidien et les conduiront à des comportements **favorisant le vivre ensemble dans un espace urbain**. Cela passe par un changement des comportements lors des trajets de proximité et une sensibilisation des enfants aux dangers de la route.

Mahalia a construit ses ateliers de façon à amener les enfants à forger leurs propres jugements, à comprendre à quoi servent les règles et pourquoi il est important de les respecter. Ensuite, les enfants ont défini les règles à partir de leurs visions et de leurs expériences, en s'interrogeant sur les potentielles conséquences de leurs actes, pour eux-mêmes et pour les autres. Cela a conduit à des débats entre les enfants en confrontant leurs représentations initiales, mais également leur permettant d'intégrer des éléments nouveaux. Bons nombres d'échanges ont ainsi abouti à corriger des perceptions erronées comme la traversée hors passage piétons et/ou la dangerosité d'une voiture qui s'éloigne et/ou qui est garée. Mahalia envisage de prolonger au quotidien, lors des déplacements vers l'accueil de loisirs, l'apprentissage et la compréhension de l'espace urbain partagé, le respect des règles et leurs justifications.

Pour aller plus loin dans cette démarche, Mahalia souhaite **développer des outils de prévention** comme faire en sorte d'identifier et de qualifier les sons entendus avec la création d'une sonothèque d'ambiances plus complexes avec des sons à reconnaître (plutôt que des sons isolés). Mais aussi mettre à disposition une malle pédagogique facilement transportable qui pourrait être utilisée dans des conditions et lieux variés. Elle confiera les outils aux animateurs pour reproduire, adapter, améliorer voire créer de nouveaux ateliers. Cette malle serait constituée de fiches pédagogiques, du matériel nécessaire à l'élaboration de mini-piste, ainsi que de livres et de supports vidéo.

HAUTS-PAVÉS / SAINT-FELIX



A l'accueil de Loisirs du Martray - Jeux d'mômes - Frédureau, une commission goûter est mise en place afin que les enfants choisissent le goûter **en fonction de l'équilibre alimentaire, du zéro déchet, de choix de produits locaux et du budget**. Toutes les commandes se font auprès de partenaires du quartier (marché de Talensac, crêperie du quartier, etc.) et le choix des denrées est fait de sorte à limiter au maximum les emballages.

> Jardinons solidaires

En lien avec le projet des paysages nourriciers, les enfants de l'ALE du Martray de tous les âges (de 3 à 12 ans) ont mis en place et entretenu deux bacs de légumes. **De la graine à la distribution des paniers solidaires** avec le CSC, les enfants ont planté, entretenu, cueilli, puis présenté à leurs parents pour enfin ramener des pieds de tomates et des concombres chez eux.



Un composteur a également été installé afin de sensibiliser les enfants au tri des déchets.

> Bricolons solidaires

Dans la continuité de ce projet, les enfants ont fabriqué des hôtels à insectes et des nichoirs à oiseau. Ce projet a permis à tous les publics accueillis au CSC et à l'ALE de se réunir autour d'une même **démarche environnementale** ; l'objectif étant de continuer cette dynamique et de **pérenniser les apprentissages** des enfants comme des plus grands.

ILE DE NANTES – AIMÉ CÉSAIRE

Sur l'ensemble de l'année, les projets des Petites Sections s'articulaient autour de **la rencontre avec les grosses bêtes et les petites bêtes**. Aux vacances d'automne, un des temps forts fut l'accueil de la petite ferme d'Herbauges, une ferme itinérante installée à Aimé Césaire pour une journée.

Les enfants sont ainsi entrés en contact avec des animaux de ferme : lapins, poules, canards, chèvres... Les intervenants qui apportaient leur connaissance des animaux aux enfants ont également animé **un atelier de fabrication de beurre avec le lait de la ferme**.

Plus tard c'est un loup qui est venu à l'accueil de loisirs, lors d'un **projet de déconstruction des peurs liées à l'animal** dans les histoires pour enfants. La plupart des enfants a pu surmonter son appréhension et découvrir la vie des loups au travers des histoires racontées par le maître-chien.

Lors des vacances d'été, les enfants ont étudié les insectes qui vivent dans les jardinières et le toit végétalisé du groupe scolaire Aimé Césaire. Grâce à de petites expéditions et du matériel spécifique (loupes, pinces, filets et boîtes à insectes), les Petites Sections ont pu observer les petites bêtes et poser des questions sur leur anatomie, leur couleur, l'endroit où ils vivent, ce qu'ils mangent.

MANU

Afin que les enfants puissent profiter pleinement de la nature et d'un endroit assez grand pour se défouler en toute sécurité, l'équipe leur a proposé, tous les mercredis après-midi de l'année scolaire, **des activités sportives en pleine nature** hors centre-ville de Nantes, à l'espace de plein air de Port Barbe.



L'équipe a emmené en minibus à chaque temps d'animation entre **6 et 8 enfants de 6 à 12 ans**. A la Manu, les enfants ont plusieurs choix d'activités par mercredi après-midi (entre 3 et 5 choix maximum), les activités de Port Barbe revenaient donc à chaque mercredi. Un carnet d'inscription était tenu avec la liste des enfants qui participaient aux activités de Port Barbe afin d'assurer un roulement des groupes d'enfants et de **permettre à chaque enfant d'avoir l'opportunité de participer**.

Ces temps d'animation à Port Barbe ont été à chaque fois un succès et le roulement entre enfants se fait naturellement : chacun a pu participer à cette sortie au moins une fois dans l'année.

Ces activités, accessibles à tous sportifs ou non sportifs ont encouragé en premier lieu la découverte d'un univers dépaysant et ressourçant, entre forêt et Erdre. Rien qu'en montant dans le minibus pour 20 à 30 minutes, les enfants avaient l'impression de partir loin de Nantes. Le trajet était l'occasion de rappeler les règles de vie au sein de Port Barbe et d'échanger avec eux sur **leurs connaissances sportives, sur la santé et l'alimentation**.

Port Barbe proposait des animations que les enfants ne connaissaient pas forcément, favorisant chaque mercredi la découverte. Ils se sont initiés au swingolf, au tchoukball, au tir à l'arc, à l'équitation ou encore aux courses d'orientation. Les animations étaient encadrées par des animateurs sportifs soucieux de prendre le temps d'expliquer aux enfants ce type de sport, les règles, l'intérêt et d'aller jusqu'à un tournoi ou un niveau au-dessus de l'initiation. Le temps d'animation de 2h permettait aux enfants d'avoir **un vrai temps sportif bénéfique à leur bien-être physique et moral.**

Ces temps hors centre-ville ont beaucoup plu aux enfants, **il a donc été décidé de les proposer à nouveau sur l'année suivante.** Suite à ces propositions, quelques familles ont inscrit leurs enfants à Port Barbe lors des vacances scolaires afin qu'ils en profitent.

L'accueil de Loisirs Ados

Calendrier de fonctionnement

Fonctionnement maximum possible des Accueils de Loisirs Adolescents Accoord en 2021

Vacances scolaires 2021	
Vacances de de février (hiver) 2021 DU 22 FÉVRIER AU 06 MARS 2021	10 jours
Vacances de printemps 2021 (confinement) DU 26 AVRIL AU 08 MAI 2021	0 jours
Vacances d'été 2021 DU 07 AU 31 JUILLET 2021 et DU 02 AOÛT AU 1ER SEPTEMBRE 2021	40 jours
Vacances d'automne 2021 DU 25 OCTOBRE AU 07 NOVEMBRE 2021	9 jours
Vacances de fin d'année 2021 DU 20 AU 31 DÉCEMBRE 2021	10 jours
Total Vacances	69 jours

Période scolaire 2021		
	Après midi	Journée
Samedi*	31	/
Mercredi	33	/
Total	47	/

* il n'y a pas de fonctionnement les samedis après-midi veilles de vacances scolaires

Soirée 2021	
Lundi	0
Mardi	33
Jeudi	33
Vendredi	33
Total Soirées	99

Fréquentation, éléments quantitatifs et objectivation

L'année a été de nouveau fortement marquée par la crise sanitaire.

Les **27 802 journées** réalisées représentent +2 735 journées supplémentaires, soit **+11 %** par rapport à 2020, année déjà fortement impactée par les confinements, donc par des fermetures administratives de l'activité.

La fréquentation 2021 reste malgré tout inférieure à notre objectif de 42 200 journées, avec un résultat à **-34 %**. Il est nécessaire de relativiser ces données au regard de deux éléments conjoncturels très forts.

> Le COVID et ses conséquences

- En effet, il faut déduire la période de fermeture administrative du 7 au 26 avril où l'activité a été empêchée. Cela représente l'équivalent de 3 696 journées (base 2019) neutralisées qu'il faut déduire de la cible. $42\,200 \text{ j (cible)} - 3\,696 \text{ j} = 38\,504 \text{ j}$.

La réalisation effective de 27 802 jours ramenée à cette cible objectivée est donc de – 10 702 j., soit **-27%**.

- S'ajoutent les effets « indirects » du COVID sur la reprise de l'activité en sortie de confinement, qui a été très progressive. Les effets de la gestion cumulée des cas contacts, isolements et mesures sanitaires à opérer ont **limité le déploiement des actions au cours de l'été**. La nécessité de présenter un pass sanitaire pour les ados dans les activités extérieures payantes (cinéma, etc.) a aussi été limitant jusqu'en octobre. Très peu de nos adolescents étaient vaccinés. Nous évaluons cet impact à 7 108 journées « empêchées ». Il s'agit de :

- Semaines "appauvries" de sortie de confinement > du 28 avril à l'été (reprise des cours en présentiel le 3 mai seulement pour les collégiens) > les ados ne sont quasiment pas revenus dans les espaces ados avant juin	- 2 568 journées
- Ateliers collèges impossibles à mener après le confinement	- 708 journées
- Brevet des loisirs & des semaines citoyennes limités	- 1 305 journées
- Animations hors les murs et festives de juillet empêchées par les mesures sanitaires	- 2 528 journées

Sans cela, nous serions plus proche d'une réalisation de 38 000 journées et donc de -8,5% de l'objectif. **L'impact de la crise sanitaire est donc extrêmement fort.**

> Le climat de tension dans les quartiers

Second point à noter, un climat de tension s'est instauré dans plusieurs quartiers de Nantes où l'activité est implantée. Les situations de violence sur l'espace public se sont multipliées, sans doute en lien aux trafics de stupéfiants, jusqu'au paroxysme de tirs par arme à feu avec des victimes, y compris en pleine journée. Ce climat anxigène est un frein à l'inscription pour des adolescents et leurs familles. Elles s'inquiètent de laisser se déplacer leurs enfants dans le quartier, d'autant que certaines violences sont justement mises en œuvre dans l'espace public. C'est particulièrement le cas à l'ouest de Nantes (Dervalières, Breil, Bellevue mais aussi Clos Toreau, Beaulieu, Malakoff et Bottière, également concernés). Nous y observons une **baisse importante des niveaux de fréquentation en 2021 / 2019** : 5 590 journées pour l'ouest, **soit -42 %**, près de la moitié de la baisse annuelle comparé à 2019.

La tendance des fréquentations à partir d'août et lors des périodes de vacances scolaires du dernier trimestre nous rend optimistes pour 2022. La mise en place d'une série d'actions spécifiques par les équipes afin de **reconquérir le public** a commencé à porter ses fruits, permettant aux niveaux d'activités de se rapprocher des chiffres de 2019 aux mêmes périodes.

2 000 adolescents avaient fréquenté nos espaces d'animation en 2020. Ils étaient **2 169 en 2021**, soit **8 %** de plus. Cela va également dans le bon sens.

Sites	F	M	Total général
BASE PORT BARBE	5	19	24
BEAULIEU	16	28	44
BELLEVUE	62	89	151
BOISSIERE	115	121	236
BOTTIERE	37	54	91
BOURDERIES	40	51	91
BOUT DES PAVES	115	203	318
BREIL	33	53	86
CENTRE VILLE	1	9	10
DERVALLIERES	57	93	150
DOULON	41	57	98
HALVÊQUE	52	64	116
MAISON DES CONFLUENCES	53	65	118
MAISON DES HAUBANS	83	88	171
PERRAY	21	29	50
PILOTIERE	27	25	52
PORT BOYER	45	74	119
STUDIO 11-15	93	151	244
Total général	896	1273	2169

Le Studio reste parmi les sites fréquentés par un grand nombre d'ados. Les sites de l'ouest ; Dervallières, Breil, Bellevue particulièrement, voient leur public diminuer en 2021 (climat de tension dans le quartier) et les sites du Nord retrouvent un public plus large.

Les filles représentent **42 %** du public, un pourcentage stable par rapport à 2020.

Répartition des **27 802 journées** enfants :

Journées ados en 2021		%
OUEST 12 animateurs	8 166	30 %
BOURDERIES	863	3 %
BELLEVUE	2934	11 %
BREIL MALVILLE	1427	5 %
DERVALLIERES	2942	11 %
NORD 8 animateurs	2 928	11 %
BOISSIERE	1105	4 %
BOUT DES PAVES	1823	7 %
BASE PORT BARBE	632	2 %
EST-ERDRE 15 animateurs	8 986	32 %
BOTTIERE	1725	6 %
PILOTIERE	694	2 %
PERRAY	546	2 %
DOULON	2278	8 %
PORT BOYER	1207	4 %
HALVÉQUE	2536	9 %
C-SUD 14 animateurs	7 090	26 %
CENTRE VILLE	74	1 %
BEAULIEU	610	2 %
MALAKOFF	2348	8 %
CLOS TOREAU	1863	7 %
STUDIO 11-15	2302	8 %

Organisation du fonctionnement de l'activité

> Fonctionnement en période scolaire

Pendant l'année, les espaces d'accueil et d'activités sont animés par une quarantaine d'animateurs. Ils sont ouverts :

- Le mercredi et le samedi après-midi de 14h à 17h/18h selon les sites (fermeture cependant de certains samedis, 1 en période de confinement et chaque samedi avant les périodes de vacances scolaires).
- Les mardi, jeudi et vendredi en soirée (entre 16h30 et 19h selon les sites) et exceptionnellement le lundi pour certains sites (accompagnement à la scolarité).

Dans chaque espace d'animation, nous retrouvons :

- Des ateliers de pratiques artistiques et culturelles,
- Une programmation de sorties, de stages et d'ateliers de découverte ou d'initiation avec comme objectif prioritaire de s'évader et de donner une sensation de liberté,
- Des animations « hors les murs » ouvertes à tous sur l'espace public en lien avec des partenaires (Animation sportive, CSC, associations de quartier)
- Une implication dans les actions de solidarité, notamment en soutien aux habitants des quartiers,
- Une équipe d'animateurs à l'écoute des propositions, des besoins des adolescents et des questions des parents,
- Des ateliers d'accompagnement à la scolarité renforcés pour lutter contre le décrochage scolaire.

Le mercredi et le samedi, les animateurs favorisent plutôt les sorties culturelles, les projets d'expression ou sportifs, solidaires.

Les soirées et les créneaux supplémentaires en journée en semaine sont principalement consacrés aux ateliers et à l'accompagnement à la scolarité.

Des créneaux d'animations spécifiques ont été ajoutés ou proposés en soirée, selon les projets et les initiatives des jeunes.

> Fonctionnement en période de vacances scolaires

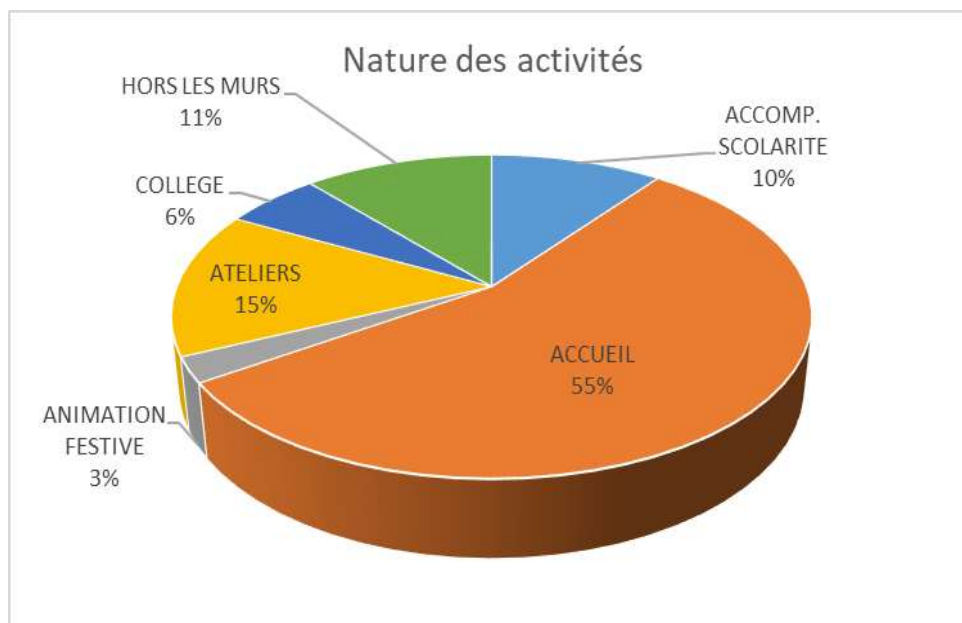
Pendant les vacances scolaires, les espaces d'animations ados sont ouverts du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 18h. Des activités variées sont programmées à chaque période de vacances, sur les quatre Grands Quartiers.

Si habituellement les vacances étaient propices aux rencontres entre jeunes et aux projets inter-centres, l'organisation a été adaptée aux conditions sanitaires dans le respect des gestes barrières. Les consignes et les différents protocoles sanitaires impliquaient de réduire le nombre de jeunes par groupe, d'éviter les grands rassemblements en raison d'un non brassage des publics préconisé. Ainsi, les équipes ont davantage concentré leurs actions avec le public de proximité, limitant le croisement et donc les rencontres inter-quartiers.

Chaque lundi matin, une activité « Petit déj' » est l'occasion de partager avec les ados le programme de la semaine et de construire ensemble de nouvelles propositions.

Les inscriptions aux ateliers et stages s'effectuent avant ou au début des périodes de vacances dans les secrétariats des centres socioculturels. Les autres activités payantes peuvent être réglées auprès des animateurs pendant la période de vacances. De nombreuses activités sont proposées gratuitement sur chaque espace d'animation ados. Tous ces accueils de loisirs ados, encadrés par des animateurs diplômés, répondent à la réglementation des Accueils Collectifs de Mineurs.

Répartition des fréquentations (J/Enfants) par nature d'activités



Quelques focales qualitatives

Place à la création à l'Est

Les propositions et activités de l'Accoord dédiées aux adolescents sont aussi liées à des partenariats avec les acteurs culturels nantais. En février, un stage de création de musique assistée par ordinateur (MAO) était proposé aux jeunes de l'Est avec un partenaire culturel prestigieux : le Ferrailleur.

Nantes Accoord Sport Adventure

Les 14 et 15 mai a eu lieu la première édition de NASA (Nantes Accoord Sport Adventure), événement dédié aux jeunes nantais.es de 10 à 15 ans. Pendant deux jours, ils étaient près d'une centaine à se retrouver à Port-Barbe pour découvrir et pratiquer ensemble des activités de pleine nature.

Après une première journée consacrée à la découverte de nouvelles activités sportives, un grand raid aventure par équipe était organisé le lendemain. Les participant.es ont redoublé d'efforts pour enchaîner un ensemble d'activités : kayak, tir à l'arc, grimpe d'arbre, VTT... agrémentés de quelques autres surprises.

En plus de l'aspect sportif, **les questions de santé, de prévention (SDISS 44) et de protection de l'environnement** y occupaient une large place, grâce à la présence de stands (Safe Water Cube) et de questionnaires. NASA est organisée par l'Accoord en partenariat avec la Ville de Nantes et sera reconduit en 2022.

Du mobilier urbain durable réalisé par les ados

Pendant l'été, les adolescents des Dervallières ont participé à un projet original avec le collectif nantais **MONsTR**. MONsTR est composé de designers et constructeurs et fabrique des objets ludiques et poétiques. Avec les jeunes, ils ont pu œuvrer sur une scierie écoresponsable et fabriquer du mobilier urbain, qu'ils ont ensuite décoré. Le banc et les tables réalisés ont pu être installés dans le parc des Dervallières.

K'ados Magazine

Les ados de Nantes Nord ont travaillé à la réalisation d'un journal valorisant les actions menées sur le territoire. Rédaction des articles, prise de photo, mise en page : tout a été conçu par les ados en lien avec les équipes d'animation. Intitulé K'Ados Nantais, ce journal, dont le premier numéro comptait 4 pages, a pour ambition de paraître trois fois par an.



Le Brevet des Loisirs

Les 28 et 29 juin, les élèves de 6^e, de 5^e et de 4^e ont profité d'animations en plein air pendant que les 3^e se consacraient au Brevet des collèges. Le Brevet des Loisirs a permis d'offrir aux jeunes un moment de coupure après leur année scolaire. C'était également l'occasion de profiter d'activités en plein air, tout en respectant les gestes barrières. Cette année, plus de **250 élèves** se sont inscrits *via* leur école. Au Nord et à l'Ouest, les collégien.ne.s ont pu tester le tir à l'arc, faire un parcours cross en vélo et se défier entre équipes dans une grande course d'orientation sur l'espace plein air de Port-Barbe. A l'Est de Nantes, les jeunes ont pu s'initier à la slackline, participer à un atelier Street art et développer leur talent artistique au cœur d'ateliers de chant et de découverte de la MAO (musique assistée par ordinateur).



En centre-ville et au Sud de Nantes, les équipes de l'Accoord ont concocté une course d'orientation à Trentemoult, un quizz dans le Jardin extraordinaire ainsi qu'une rando-photos à la Butte Sainte-Anne.

Le Brevet des Loisirs est proposé en partenariat avec la TAN et l'animation sportive.

Journée ados centre sud

Pendant les vacances d'automne, les adolescents de Beaulieu, de Malakoff, du Clos Toreau, de Hauts-Pavés Saint-Félix et du Studio 11/15 ont participé à un raid multisports en pleine nature aux alentours du Crapa de Beaulieu, sur l'île de Nantes.

Ce programme d'aventures riche et varié, préparé par l'équipe de Beaulieu en lien avec l'animation sportive de la ville, comportait de nombreuses activités ludiques : tchoukball, kin-ball, tir à l'arc, chasse aux drapeaux, Fort Boyard et le jeu du drap. Pour cette journée de rassemblement inter-quartiers, une seule devise : on gagne ensemble ou on perd ensemble.

Projet Genre !

Quel est le rapport des adolescents à la question de l'identité et du genre ? C'est ce que questionne le projet « Genre ! » mené par les équipes d'animation du Centre-Sud. Pour l'Accoord, l'enjeu est de répondre aux questions -nombreuses- des jeunes à ce sujet, de favoriser la discussion et de lutter contre toutes les formes de discrimination liées au genre. Jeux, ateliers d'écriture ou vidéo, temps de débat... de nombreux temps d'animation ont été menés avec eux.

En parallèle, tout un pan du projet concerne **la formation des équipes** : les questions liées à la vie affective et

Rapport de délégation de service public 2021/Association ACCOORD

sexuelle des ados sont parfois complexes à aborder. Les équipes d'animation ont pu travailler collectivement sur les postures à adopter ou à éviter, les limites à ne pas franchir ou encore les moyens d'encourager la libération de la parole.

Création d'une SCOP à l'Ouest

L'Accoord valorise la capacité d'agir des ados. A l'Ouest, une SCOP ados a été créée pendant les vacances d'hiver. Qu'est-ce qu'une SCOP ? Regroupement d'ados qui participent à des actions concrètes et positives sur le quartier (participer à un chantier, faire de la cuisine pour autrui etc.), ce système vertueux permet, en échange de leur engagement, de recevoir des « points » qu'ils peuvent utiliser pour leurs loisirs à l'Accoord. La SCOP ados de l'Ouest est par exemple mobilisée sur des travaux de la Ville de Nantes, avec la participation à des chantiers (peinture, petits travaux etc.). D'autres SCOP existent déjà au Nord et à l'Est.

Prévenir le harcèlement scolaire

Au collège Stendhal Nantes Nord, en lien avec les équipes d'animation de l'Accoord et les équipes enseignantes, les adolescents ont réalisé un clip pour sensibiliser au harcèlement scolaire. Pendant plusieurs semaines, ils ont écrit le scénario, les paroles du clip qui l'accompagnent, l'ont mis en musique et ont réalisé le tournage. Ce projet prenait part à un concours de l'Éducation Nationale visant à **sensibiliser les élèves de collège à la lutte contre le harcèlement scolaire.**



Séjours

NOMBRE DE JOURNEES ENFANTS/JEUNES REALISEES PAR SECTEURS GEOGRAPHIQUES		HORS ÉTÉ	ÉTÉ		TOTAL
			Séjours courts_ (5 nuits et moins)	Séjours longs (plus 5 nuits)	
OUEST	Enfants	0	0	230	230
	Ados	0	156	288	444
	Total	0	156	518	674
		0	2%	14%	7%
NORD	Enfants	0	0		0
	Ados	0	44	168	212
	Total	0	44	168	212
		0	1%	5%	2%
EST-ERDRE	Enfants	0	72		72
	Ados	0	197	192	389
	Total	0	269	192	461
		0	4%	5%	5%
CENTRE-SUD	Enfants	0	202	240	442
	Ados	0	214	324	538
	Total	0	416	564	980
		0	7%	15%	10%
SEJOURS ACCESSOIRES	Enfants	0	0		0
	Ados	0	0		0
	Total	0	0	0	0
		0	0%	0%	0%
OFFRE CENTRALE	Enfants	0	5 061	998	6 059
	Ados	0	370	1 256	1 626
	Total	0	5 431	2 254	7 685
		0	86%	61%	77%
TOTAUX	Enfants	0	5 335	1 468	6 803
	Ados	0	981	2 228	3 209
	Total	0	6 316	3 696	10 012

1 793 enfants et adolescents sont partis en séjours de vacances sur l'été 2021

En 2021, avec les différents vagues épidémiques, seuls les séjours sur les vacances d'été ont pu être organisés. La cible des **10 000 journées** au contrat a cependant bien été atteinte.

Cap sur les séjours

Partir en séjour, c'est avant tout partir en vacances : le plaisir de s'échapper au soleil et de s'amuser entre ami.e.s. Partir en séjour, c'est aussi un acte éducatif à part entière. Chaque séjour de l'Accoord s'appuie sur un projet pédagogique qui comprend l'apprentissage de la vie en groupe, le faire et le vivre-ensemble, les valeurs d'entraide, le respect des différences, ... Le tout, en veillant au strict respect des conditions sanitaires.

En 2021, **1 793 enfants et ados** sont partis en séjours avec l'Accoord. Le top départ a eu lieu le lundi 12 juillet, sur le parking de la Beaujoire, avec plus de 350 enfants présents.

Parmi les activités proposées, les jeunes ont pu découvrir la richesse des îles de la côte Atlantique, apprendre le tir à l'arc dans un château, faire de la péniche en bord de Loire, dormir dans les arbres ou s'initier au cirque sous un grand chapiteau.

Ces activités sont soutenues par la **Ville de Nantes, la CAF et le dispositif Colo Apprenantes de l'État** pour permettre des tarifs très réduits aux familles les plus modestes. Comme en 2020, **la gratuité** a été appliquée pour les familles dont le quotient familial était de 1, 2 ou 3. Cette mesure vise notamment à encourager les premiers départs en vacances.

Focus sur la gratuité

- Cette aide sociale a permis aux familles précaires de maintenir des projets de départ en séjour mais malgré cela, **la part des QF 1/2/3 diminue très sensiblement : -15%** par rapport à 2020.
- 1 793 enfants et ados sont partis en séjours. **803 étaient des « nouveaux enfants »** (pas partis en séjours avant), soit près de 50% des départs. Parmi eux, 325 étaient issus de familles de QF 1/2/3, soit **40%** des nouveaux enfants accueillis en 2021
- Cet été un niveau d'annulation plus important que l'été précédent a été constaté, même sur les familles pour lesquelles les séjours étaient pris en charge (59%), mais le taux est assez similaire avec les autres QF. Ces annulations plus conséquentes ont été en grande partie remplacées par d'autres enfants, et nous sommes dans l'épure des 10 000 journées enfants. Mais il est très clair que la question du non recours est une réalité pour de nombreuses familles, même dans un cadre de gratuité.



Caractéristiques du public inscrit sur les séjours d'été :

- **60%** des enfants partis en séjours fréquentent les ALE à l'année,
- 49% de filles pour 51% de garçons soit **une mixité de genre presque parfaite**,
- Les QF 1/2/3 représentent 40,8% des inscrits sur les séjours de vacances : **une réelle mixité sociale existe**,
- **149 familles** ont bénéficié d'un accompagnement spécifique (pré-inscription),
- **68% des inscrits ont entre 3 et 11 ans, 32% sont des adolescents de 12 à 15 ans**

Répartition par QF des enfants fréquentant nos séjours et nos ALE :

Quotient Familial	Nombre de personne
1	104
2	83
3	91
4	127
5	89
6	61
7	77
Total général	632

278 enfants et adolescents fréquentant les ALE et partis en séjours en 2021 sont issu des **QF 1/2/3, soit 44%**.



Répartition des inscrits en séjours par secteur géographique :

Quartier	Nombre de personne
Bellevue - Chantenay - Sainte Anne	137
Breil - Barberie	63
Centre Ville	77
Dervallières - Zola	130
Doulon - Bottière	223
Hauts Pavés - Saint Félix	119
Ile de Nantes	86
INCONNU	7
Indre	1
La Chapelle sur Erdre	1
Le Pellerin	1
Malakoff - Saint-Donatien	168
Nantes Erdre	179
Nantes Nord	101
Nantes Sud	70
non renseigné	424
Orvault	1
Saint Herblain	1
Saint Sébastien	1
Sainte Luce sur Loire	2
Vertou	1
Total général	1 793

Mixité sociale dans les séjours

Ventilation par Quotient familial depuis 2016

% enfants / QF	Période						Total général
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	
1	24,31%	23,84%	25,07%	25,7%	22,9%	15,4%	23.2%
2	17,03%	15,89%	17,93%	15,98%	14,9%	10.9%	15,5%
3	18,51%	17,77%	15,40%	15,21%	16,5%	14.5%	16,3%
4	22,01%	22,32%	20,19%	21,41%	20,1%	20,9%	21%
5	10,22%	12,59%	14,01%	13,17%	13%	18%	13.5%
6	4,14%	4,38%	4,44%	3,96%	5,7%	9,5%	5%
7	2,95%	2,77%	2,44%	4,53%	6,7%	10.6%	5%
Non renseigné	0,83%	0,45%	0,52%	0,74%	0,2%	0.2%	0,5%
Total général	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%

Depuis 6 ans, on constate **une stabilité de la représentation des familles à petits quotients (QF 1 & 2)**, une stabilité qui demeure malgré le programme de pré-inscriptions pour les familles repérées par les équipes des CSC.

La répartition des fréquentations est assez stable d'une année sur l'autre. Les quotients familiaux les plus bas, QF 1, 2 et 3 cumulés, représentent une part importante : **40,8 %** des inscriptions, malgré un recul de 15 % par rapport aux années antérieures et à l'été 2020 (54,3 %). On peut supposer que la gratuité a permis de continuer de faire bénéficier ces familles, qui se situent **de plus en plus en précarité**.

L'accessibilité de l'offre de service public des séjours confiée en gestion à Accoord n'est donc pas un vain mot. La mixité sociale recherchée est également un objectif atteint, puisque la « distribution sociale » touche tous les quotients familiaux, y compris les plus élevés (38,1 % QF 5, 6 et 7 cumulés.)

Situation sanitaire

Pendant le mois de juillet, plusieurs séjours ont présenté des cas de Covid, obligeant les équipes à rapatrier voire annuler certains départs. Fort heureusement, aucun cas grave n'a été déploré bien que les rapatriements soient pénalisables, aussi bien pour les enfants que pour l'Accoord.

En lien avec les équipes de l'ARS, la décision a été prise mi-juillet de demander aux parents qu'avant chaque départ de leur enfant, soit présenté un test antigénique ou PCR négatif de moins de 72 heures ou un test salivaire pour les moins de 6 ans. Conséquence directe : **les séjours du mois d'août ont été bien moins impactés par la propagation de Covid**.

Eco séjours

Parce que les enjeux environnementaux sont au cœur des préoccupations de l'Accoord, plus de la moitié des séjours répondent au cahier des charges des éco-séjours.

Tri des déchets, recours aux mobilités douces, achats alimentaires auprès des producteurs locaux, activités de découverte et de protection des écosystèmes : il ne tient qu'à nous de faire des vacances des temps d'éveil au respect de la nature.

Partenariat avec la FAL sur la base des Moussaillons

En 2021, la crise sanitaire s'étant doublée d'une crise économique, la difficulté à partir en vacances était d'autant plus forte pour les familles des quartiers populaires nantais. Face à cette situation, **la Ligue de l'enseignement de Loire-Atlantique (FAL 44)** et l'Accoord ont décidé d'agir ensemble pour favoriser le départ en vacances de dizaines de familles nantaises. Pendant tout l'été, l'Accoord a utilisé la base des Moussaillons, gérée par la FAL 44, pour son animation estivale.

Lutter contre les discriminations liées au handicap

À l'été 2021, **14 jeunes de Malakoff et du Studio 11/15** ont remonté la Loire à vélo, d'Angers à Nantes. Parmi eux, trois présentaient un handicap (autisme, handicap moteur...). Grâce à l'accompagnement des animateur·ice·s et à un prêt de matériel adapté à différents types de handicap, les jeunes ont pu parcourir **110 km en 5 jours, dans l'entraide et la bienveillance**.

Ce séjour, **co-créé par l'Accoord et Cap'Ados**, de l'association Loisirs Pluriel, s'inscrit dans le Plan Action Handicap adopté en 2020. Afin de permettre l'égalité d'accès aux loisirs, l'Accoord soutient une forme d'inclusion où chacun·e est accueilli·e en tant qu'individu, et peut bénéficier d'activités accessibles à tou·te·s.

Les bivouacs ados

En tant qu'acteur d'éducation populaire, l'Accoord a pour objectif d'accompagner et d'autonomiser les jeunes. Les bivouacs, courts séjours de 3 jours, sont organisés par les espaces 11/15 ans de l'Accoord pour **encourager les jeunes à gagner en autonomie**. Encadrés par un animateur, les adolescents gèrent leurs transports, le programme d'activités, les courses etc.

Cet été, **plus de 130 jeunes** ont participé à des bivouacs soit 260 j./e.

3.2 La sécurité, l'hygiène et les accidents

Le respect des normes légales et contractuelles

Règlementation

L'encadrement des séjours est assuré par **des animateurs et directeurs qualifiés en référence à la législation Jeunesse et Sports**. Les équipes sont composées de professionnels de l'Accoord qui travaillent à l'année au sein de nos accueils collectifs de mineurs, et d'animateurs vacataires qui renforcent les équipes l'été.

Chaque séjour est **dirigé par une personne titulaire d'un BAFD** (Brevet d'Aptitude aux Fonctions de Directeur de Centre de vacances) ou d'un diplôme équivalent. L'équipe pédagogique est composée d'animateurs BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) ou titulaires du Brevet d'État dans l'animation. Pour les activités nautiques, une personne diplômée encadre systématiquement les animations.

Et parce qu'il est important pour l'Accoord de participer à la formation des professionnels de demain, **des jeunes en formation sont intégrés aux équipes**. *À noter : il n'y a jamais plus d'un stagiaire BAFA par équipe.*

Pour assurer la qualité d'offre sur les séjours, les actions suivantes sont mises en œuvre en amont des séjours :

- **Un cycle de rencontres collectives** est organisé pour les 25 à 30 directeurs de séjours mobilisés afin de :

- Partager les cadres de références et les attendus sur les projets des séjours,
- Accompagner la conception des séjours (méthodologie, écriture du projet, recrutement budget),
- Créer une dynamique collective et une entraide entre directeurs,
- Assurer la qualité d'offre des séjours,
- Animer la relation aux familles.

- Pour renforcer la qualification des équipes et développer des compétences autour de l'organisation de séjours, des **temps de formation sont proposés toute l'année**.

Le plan de formation interne propose différentes thématiques en lien avec l'animation d'un séjour : formations qualifiantes BAFD, PSC1, surveillant de baignade ... mais aussi des formations thématiques : transition écologique, laïcité, participation enfantine, alimentation, législation Jeunesse et Sports.

- Au mois de mai, le coordinateur séjour réunit l'ensemble des directeurs de séjours pour **deux journées d'immersion** ayant pour objectifs de :

- Créer une cohésion d'équipe,
- Partager des expériences, proposer des échanges de pratiques entre jeunes directeurs et directeurs plus expérimentés,
- Former les équipes sur des temps ressources avec des interventions de partenaires,
- Vivre une organisation de séjour en réel (conception des repas, aménagement d'un campement...).

Ces deux journées en immersion sur le site de plein air de Port Barbe sont l'occasion de finaliser les dernières étapes des séjours de préparation avant l'été. À cette occasion, **une intervention de conseiller Jeunesse et Sport** permet de rappeler notamment le cadre législatif.

- L'édition d'un **mémento séjour** à destination des équipes est réalisée chaque année. Ce document ressource, organisationnel, réglementaire et pédagogique permet aux équipes de trouver les éléments clés pour construire leur projet de séjours :

- Les cadres de références de notre association (projet associatif, plan laïcité, plan transition écologique, plan handicap ...),
- Les procédures administratives, financières et RH, et d'urgence en cas de besoin,
- Des ressources législatives Jeunesse et Sports,
- Des ressources pédagogiques,
- Des contacts et personnes ressources au sein de l'association.

Nombre et nature des incidents

En 2021, la **crise sanitaire** a particulièrement impacté l'offre d'accueil des enfants et des adolescents à Nantes :

- Fermeture administrative de tous les ACM aux vacances de printemps.
- Baisse des fréquentations au rythme des évolutions de la pandémie, un taux d'absentéisme et de désistement très important.
- Fermeture de l'ALE des Dervallières deux semaines durant l'été.
- Annulation d'un séjour maternelle d'une semaine en juillet, faute d'équipe d'encadrement déclarée cas contact à la dernière minute.
- Rapatriement d'un séjour en Corse suite à la découverte d'un cluster.


On dénombre **quelques faits de « tensions-violence »**, dont certains ont fortement impacté le service :

- Février : des intrusions à répétition et vols à l'ALE Jeux de Mômes ont obligé à reloger l'accueil des enfants sur une journée et entraîné l'installation d'un dispositif de protection pour ce bâtiment qui n'était pas alarmé.
- Septembre : des tensions à la Bottière sur fond de trafic de drogue ont contraint à repenser l'accueil des adolescents, le temps que le quartier retrouve son calme.
- Septembre : des tirs dans le cadre d'un règlement de compte en proximité de la Maison de quartier du Breil qui héberge l'accueil des adolescents ont perturbé quelques temps l'accueil de ce public.
- Décembre : des incidents avec des jeunes (16/25 ans) à la Maison de quartier des Confluences au Clos Toreau ont perturbé l'accueil des adolescents sur la fin de l'année.

D'autres incidents ont dû être gérés par les équipes (vols, dégradations...), sans avoir de répercussion directe sur le service d'accueil collectif des mineurs. De même, une dizaine de **signalements de situations préoccupantes** concernant les mineurs accueillis a été déposée.

Enfin, durant l'année 2021, l'Accoord a poursuivi la **mise en place et l'animation de sa politique de sûreté**, avec notamment la formation des cadres de l'association à la gestion de crise.

3.3 Les effectifs employés, les qualifications

	68,23% de Structure et Siège					
Heures Payées Réalisé vs Budget	Budget		Réalisé		Réa vs Bud révisé	
	Hp	ETP	Hp	ETP	Hp	ETP
3/11 ans	287 731	158,1	315 400	173,3	27 670	15,2
11/15 ans	66 928	36,8	70 174	38,6	3 246	1,8
Séjours *	22 315	12,3	19 444	10,7	-2 871	-1,6
Personnel de service CVO	38 972	21,4	38 464	21,1	-508	-0,3
Sous-total animateurs d'activité et autres	415 946	228,5	443 482	243,7	27 537	15,1
Directeur d'Equipe	27 189	14,9	27 762	15,3	572	0,3
Autres Directeurs (à préciser)						
Encadrement animation (ASC, DAE, RP)	75 261	41,4	82 351	45,2	7 089	3,9
Secrétariat	37 545	20,6	36 319	20,0	-1 226	-0,7
Pers de ménage	32 752	18,0	38 748	21,3	5 996	3,3
Services généraux	18 387	10,1	16 865	9,3	-1 522	-0,8
Services supports métiers	30 249	16,6	23 756	13,1	-6 493	-3,6
Sous-total Structures	221 384	121,6	225 800	124,1	4 417	2,4
Direction générale	3 730	2,0	6 208	3,4	2 478	1,4
Communication	3 675	2,0	2 361	1,3	-1 315	-0,7
Ressources humaines	11 817	6,5	14 751	8,1	2 934	1,6
Finances	9 713	5,3	9 801	5,4	88	0,0
Informatique	5 571	3,1	10 321	5,7	4 750	2,6
Personnel de ménage	1 447	0,8	1 337	0,7	-109	-0,1
Sous-total Siège	35 954	19,8	44 780	24,6	8 826	4,8
	673 284	369,9	714 063	392,3	40 779	22,4

* Le budget Séjours est augmenté de 6,1 Etp Animateurs Activités rémunérés en vacances, non évaluées en Heures/Etp mais en charges lors de l'établissement budgétaire du contrat Dsp.

Les actions de formation et de qualification au 31/12/2021

Elles se déclinent en 2 axes :

Axes formations	Coût	Nombre de stagiaires	Taux de réalisation *
Plan de formation	287 397 €	353	78.4 %
Prévention et sécurité	26 784 €	109	72.3 %

*sur le coût de la formation.

Elles s'articulent autour des thématiques qui ont été privilégiées :

- La poursuite de **la démarche d'évolution « Qualité »** de nos interventions et de nos pratiques sur l'ensemble des métiers,
- Le maintien de **l'effort de consolidation des parcours individuels**, notamment par la formation diplômante et continue,
- Le soutien aux responsables (DEPS, ASC...), dans **la conduite d'équipe** (cohésion d'équipe, entretiens professionnels...).

Nombre de stagiaires (tous les axes confondus) par sexe et tranche d'âge

2021	F	H	Total
- 45 ans	165	94	259
+ 45 ans	65	29	94
Axe « plan de formation »	230	123	353
- 45 ans	35	42	77
+ 45 ans	25	7	32
Autres axes	60	49	109
Total	290	172	462

Nombre d'heures de stage (tous les axes confondus) :

2021	F	H	Total
- 45 ans	6145.5	2043	8188.5
+ 45 ans	1762	639	2401
Axe « plan de formation »	7907.5	2682	10589.5
- 45 ans	194	296	490
+ 45 ans	134	43.5	177.5
Autres axes	328	339.5	667.5
Total	8235.5	3021.5	11257

3.4 Les rendements et la productivité

La modernisation et l'amélioration des équipements

Travaux significatifs réalisés pour les activités ALE, ALA et séjours en 2021

Travaux de rénovation d'écoles financés par la Ville et ayant profité aux accueils de loisirs enfance :

- École Alain Fournier (cantine) > ALE des Bourderies (relogement à l'école Plessis Cellier)
- École Felleneau > ALE Felix Thomas (relogement à la Barberie)
- École Batignolles (cantine) > ALE Halvèque (relogement à Beaujoire)
- École Emile Pehant > ALE Emile Pehant (*pas de relogement*)
- École Dolto > ALE Bout des Landes (relogement à Paul Gauguin et Grand Blottereau)
- École Louise Michel > ALE Beaulieu (relogement à Gustave Roch)
- École Marsaurderies > ALE Pilotière (relogement école de la Bottière)
- École Stalingrad (cantine) > ALE Manu (relogement école Bergson)
- École Sarah Bernard > ALE Graine de Cosmos (pas de relogement)
- École Port Boyer > ALE Port Boyer (*pas de relogement*)
- École Sully maternelle > ALE Sully (relogement au Coudray)
- École Jean Jaures (cantine) > ALE Martray (relogement Rue Noire)

L'ensemble de ces travaux ont donné lieu à des aménagements ou relocalisations d'accueils des enfants, parfois très complexes à mettre en œuvre. 2021 aura été une année très dense à ce niveau.

Travaux d'aménagement dans les ALE réalisés par la Ville

Aucune des demandes formulées par l'Accord au titre de l'enveloppe d'aménagement des ALE et ALA n'a été retenue. Il n'y a donc pas eu de travaux de cette nature en 2021. Les demandes seront reportées sur l'année 2022.

Travaux d'aménagements dans les ALE/ALA réalisés directement par l'ACCOORD

Bourderies	Miroir salle de danse	1 022,63 €
Bourderies	Sol de la salle de danse	10 310,24 €
Doulon	Peinture du hall (bar fait par nos soins) et si possible tant qu'il y a moins de passage dans le bâtiment	340,21 €
Jeux d'mômes	Alarme intrusion à installer suite à effraction de février 2021	4 000,00 €
Port Boyer	Refaire le sol du club ados	9 000,00 €
MQ ILE	Cuisine Aimé Césaire	3 978,00 €
Port Barbe	Peinture Maison du Gardien	437,40 €
Port Barbe	Éclairage extérieur	8 400,00 €
Port Barbe	2 bornes d'alimentation des Algéco® et des tentes	3 355,22 €
Port Barbe	Électricité maison du gardien	4 635,44 €
Port Barbe	Branchement des Bornes Wifi pour alimenter en info la maison du gardien	709,74 €
Port Barbe	Éclairage poney club	713,01 €
SGX	Fourniture et installation d'un lave-vaisselle pour le magasin > séjours	3 703,47 €
TOTAL travaux DSP réalisés directement par l'Accoord		50 605,36 €

3.5 Les réclamations et contentieux

Les demandes de dérogations

- Sur l'année 2021, 2 démarches explicites de réclamations écrites ont été enregistrées.
- Sur l'exercice 2021, nous avons dénombré une demande de dérogation. Pour rappel, les familles nous sollicitaient pour demander un changement de rattachement d'Accueil de Loisirs Enfance. Par défaut, une réponse positive était faite sous réserve de disponibilité de places après inscription des familles prioritaires. De plus, les familles ont également le choix de l'accueil de loisirs pour les vacances scolaires en fonction des places disponibles.

4// Les conditions d'exécution du service public

4.1 Les faits marquants de l'exercice

Modification de la durée du contrat

La durée du Contrat de concession de service public, initialement fixée à 4 années, est prorogée de 12 mois, portant ainsi le terme au **31 décembre 2022**.

Ouverture de nouveaux sites pour l'accueil des enfants 3-11 ans le mercredi

Pour permettre d'accroître les capacités d'accueil et répondre ainsi à la demande des familles, **quatre sites supplémentaires ont été ouverts** le mercredi en 2020 : Grandchamps des Fontaines, (accueil à la journée) et Lermite Lamoricère (le mercredi après-midi). Les sites des Agenêts et de Léon Say ont été ouverts les mercredis après-midi à compter de la rentrée de septembre 2020. En septembre 2021, les sites Leloup Bouhier et Joséphine Baker ont été ouverts et les sites de Lermite Lamoricère et Léon Say fermés fin juin 2021.

676 places supplémentaires ont ainsi pu être mobilisées par l'Accoord pour permettre l'accueil des enfants de 3 à 11 ans le mercredi, soit jusqu'à **7 475 journées enfants** supplémentaires potentielles le mercredi en 2021.

4.2 Le suivi des obligations de service public

Le principe d'égalité des usagers devant le service public :

	Hors vacances Scolaires - 21 jours de Fonctionnement - Mercredi				Vacances Scolaires - 49 jours de Fonctionnement				Total ACCOORD du 01 Janvier au 31 Août 2021 - 70 Jours de Fonctionnement			
	EJ Inscrits	EJ Présents	FDR	Réalisation FDR	EJ Inscrits	EJ Présents	FDR	Réalisation FDR	EJ Inscrits	EJ Présents	FDR	Réalisation FDR
Aimé Césaire	4 704	2 502	3 186	79%	8 735	5 981	5 007	119%	13 439	8 483	8 193	104%
Manu	6 101	3 438	2 753	125%	7 704	4 965	5 479	91%	13 806	8 403	8 232	102%
Bourderies	2 665	1 468	1 730	85%	3 805	2 584	-	6470	6 470	4 052	1 730	234%
Malakoff	2 961	1 636	2 230	73%	6 505	4 226	5 394	78%	9 466	5 862	7 624	77%
Aubinière	1 177	651	912	71%	3 040	2 200	5 648	39%	4 217	2 851	6 560	43%
Barbérie	2 363	1 294	1 645	79%	-	-	-	2 363	2 363	1 294	1 645	79%
Beaulieu	2 866	1 583	2 291	69%	5 249	3 567	3 890	92%	8 115	5 151	6 181	83%
Bouts des Landes	985	849	1 104	77%	801	613	2 767	22%	1 786	1 462	3 871	38%
Bouts des Pavés	2 152	1 720	2 039	84%	5 562	4 129	4 334	95%	7 715	5 849	6 373	92%
Breil-Malville	2 698	2 107	2 441	86%	4 480	3 137	4 187	75%	7 178	5 245	6 628	79%
Cloe-Le baut	1 383	1 073	1 625	66%	5 222	3 910	3 687	106%	6 605	4 983	5 312	94%
Dervallières	2 646	2 153	3 087	70%	6 563	4 713	6 760	70%	9 209	6 866	9 847	70%
Doulon	3 062	2 470	3 783	65%	8 630	6 483	7 473	87%	11 692	8 953	11 256	80%
Emile Péhan	2 578	2 117	2 432	87%	1 735	1 461	-	-	4 313	3 578	2 432	147%
Félix Thomas	3 344	2 515	3 492	72%	7 141	5 323	6 967	76%	10 485	7 839	10 459	75%
Martray	3 448	2 814	3 953	71%	8 993	7 058	5 751	123%	12 441	9 871	9 704	102%
Graines de Cosmos	2 243	1 622	2 216	73%	5 589	4 335	4 532	96%	7 831	5 957	6 748	88%
Grand Carcouët	1 736	1 358	2 304	59%	3 295	2 510	3 874	65%	5 031	3 869	6 178	63%
Grandchamps-des-Fontaines	4 199	3 511	-	-	7 005	5 443	7 800	70%	11 204	8 954	7 800	115%
Halvèque	971	781	911	86%	2 773	2 209	1 497	148%	3 744	2 991	2 408	124%
Julien Gracq	2 164	1 604	1 923	83%	7 298	5 584	4 418	126%	9 461	7 188	6 341	113%
Méta	2 705	2 186	2 900	75%	8 387	5 961	5 423	110%	11 092	8 147	8 323	98%
Leoup Bouhier	2 396	1 922	-	-	-	-	-	-	2 396	1 922	-	-
Observatoire	1 557	1 302	2 311	56%	5 830	4 585	4 122	111%	7 388	5 887	6 433	92%
Sensitive	1 069	772	1 135	68%	-	-	-	-	1 069	772	1 135	68%
Ploitière	1 314	1 101	1 403	78%	3 445	2 432	3 642	67%	4 759	3 533	5 045	70%
Port-Boyer	2 221	1 725	2 780	62%	7 976	6 353	6 222	102%	7 008	5 546	7 940	70%
Linot	3 103	2 586	2 966	87%	7 976	6 353	6 222	102%	11 078	8 939	9 188	97%
Jules Rieffel	-	-	-	-	1 674	1 301	5 376	24%	1 674	1 301	5 376	24%
Port-Barbe	998	998	792	128%	2 314	1 663	5 080	33%	3 312	2 661	5 872	45%
Chrysalides Ouest	-	-	-	-	1 125	1 051	696	151%	1 125	1 051	696	151%
Chrysalides Centre-Sud	-	-	-	-	1 149	1 039	756	137%	1 149	1 039	756	137%
Chrysalides Centre-Malakoff	-	-	-	-	-	-	636	0%	-	-	636	0%
Chrysalides Est Erdre	-	-	528	0%	828	701	1 392	50%	828	701	1 920	37%
Stages Port-Barbe	-	-	220	0%	4 279	4 279	4 104	104%	4 279	4 279	4 324	99%
	71 808	51 862	61 092	85%	151 919	113 617	132 074	86%	223 726	165 479	193 166	86%

Les mesures facilitant l'accès des différents usagers

Accueil d'urgence

Cet accueil est mis en place pour les familles devant faire face à des situations spécifiques et permet de réserver 10 jours d'ALE (mercredis et/ou vacances scolaires). Chaque ALE doit **conserver 2 à 3 places disponibles et soumettre cet accueil à conditions** : hospitalisation (parents ou fratrie), retour à l'emploi ou entrée en formation, situations exceptionnelles non prévisibles (décès, situation sociale d'urgence), rupture brutale d'un mode de garde, nouveaux nantais (mutation, déménagement).

Plan action Handicap

Le Plan Action Handicap, lancé en 2019, a permis à l'Accoord de **poursuivre le développement d'actions** en faveur de l'accueil des publics en situation de handicap au sein de nos équipements. Concrètement, plusieurs axes sont développés :

- **Un accueil des familles et des adolescents renforcé**

En 2021, malgré les périodes de confinements, **150 enfants/adolescents en situation de tous types de handicap** ont pu bénéficier des accueils de loisirs et espaces ados (30 enfants de plus qu'en 2020). Parmi eux, 19 sont partis sur un séjour en période estivale. Un séjour inclusif Loire à vélo a pu voir le jour avec l'association Loisirs Pluriel.

Le parcours familles s'est également renforcé avec une plaquette d'information dédiée et un numéro direct pour informer et orienter les parents vers l'accueil de loisirs le plus adapté aux besoins de leur enfant. Une rencontre avec chaque famille s'organise pour construire le projet d'accueil de l'enfant : besoin spécifique, rythme de la journée, aide humaine...

- **L'accompagnement des équipes sur le terrain au quotidien**

Une stratégie de sensibilisation et de formation des équipes s'est déployée toute l'année 2021, avec un programme varié et accessible aux bénévoles et professionnels : formation autour du handicap psychique et mental, premier niveau de langue des signes, usage de minibus PMR et formation à l'accueil d'enfants et d'adolescents en situation de handicap. Environ **40 salariés et 12 bénévoles** qui en ont bénéficié cette année.

En parallèle, des groupes de réflexion et d'échanges de pratiques se sont constitués pour les animateurs et les directeurs de nos accueils de loisirs enfants et ados. Ils et elles ont pu **produire et mettre à disposition de l'ensemble des équipes de nombreux outils pédagogiques** : grille d'entretien avec les familles, malles pédagogiques handicap, espaces sensoriels...

La chargée de mission inclusion a également réalisé une vingtaine d'accompagnements d'équipes : observation sur site, temps de sensibilisation pour faciliter et renforcer les projets d'accueils inclusifs.

- **Un partenariat consolidé**

Le comité de suivi du Plan action handicap s'est réuni à trois reprises en 2021. Cette instance permet de renforcer nos actions grâce à l'expertise partagée de nos partenaires, et de renforcer les partenariats avec les acteurs nantais du champ du handicap.

Plusieurs actions partenariales se sont déroulées : participation au réseau Handicap des Francas et au forum T CAP, création d'une vidéo pour la boîte à outils de l'APAJH 44, formation minibus PMR avec l'APF...

Le lien avec les référents Handicap de Léo Lagrange, Handisup et les autres acteurs dédiés facilite le parcours des familles et le partage des ressources afin de garantir un accueil de qualité de tous les Nantais.

- **Accueil des enfants allergiques**

L'Accoord propose une alternative à la restauration municipale pour les enfants atteints d'allergies alimentaires. Des repas sont produits sur mesure, au regard du protocole individualisé fourni par la famille, et distribués chaque jour de fonctionnement.

La gestion de la liste d'attente

Chaque famille dont la demande d'inscription en ALE n'est pas satisfaite (soit partiellement ou totalement) est inscrite en liste d'attente sur notre outil de réservation par les secrétaires. Chacune administre cette liste en fonction des places libérées sur l'ALE en prenant contact avec les familles, qui acceptent ou refusent la proposition.

Accueils Loisirs Enfants	Capacités maximales (sécurité) d'accueil des équipements mis à disposition Année scolaire 2020/2021			Capacités maximales (sécurité) d'accueil des équipements mis à disposition Année scolaire 2021/2022			Capacités maximales (sécurité) d'accueil des équipements mis à disposition A la rentrée de septembre 2022		
	Nb Places	- 6 ans	+ 6 ans	Nb Places	- 6 ans	+ 6 ans	Nb Places	- 6 ans	+ 6 ans
	Q1/4 C.Ville / Ht Pavés	360			360			360	
Martray	144	72	72	144	72	72	144	72	72
Histoire de Jouer (multisites)	48	24	24	48	24	24	48	24	24
Emile Péhant	56	32	24	56	32	24	56	32	24
Félix Thomas (multisites)	112	40	72	112	40	72	112	40	72
Q2 - Bellevue / Chantenay	228			228			228		
Bourderies	88	40	48	88	40	48	88	40	48
Méta	140	56	84	140	56	84	140	56	84
Q3 - Dervallières / Zola	300			312			312		
Lemile Lamoricière	96	48	48						
Leloup Bouhier				108	48	60	108	48	60
Grand Cercouët	88	40	48	88	40	48	88	40	48
Dervallières	116	56	60	116	56	60	116	56	60
Q5 - Malakoff / St Donatien	310			310			418		
Manu IV	116	56	60	116	56	60	116	56	60
Malakoff	126	42	84	126	42	84	126	42	84
Mailinet							108	48	60
Les Agenêts	68	32	36	68	32	24	68	32	24
Q6 - Ile de Nantes	216			264			264		
Beaulieu	96	48	48	96	48	48	96	48	48
Joséphine Baker				48	24	24	48	24	24
Aimé Césaire	120	48	72	120	48	72	120	48	72
Q7 - Breil Barberie	268			200			200		
Barberie	96	48	48	96	48	48	96	48	48
Breil Malville	104	56	48	104	56	48	104	56	48
Léon Say	68	32	36						
Q8 - Nantes Nord	344			344			344		
Bout des Landes	40	16	24	40	16	24	40	16	24
Bout des Pavés	68	32	36	68	32	36	68	32	36
Sensive	64	28	36	64	28	36	64	28	36
Observatoire	104	56	48	104	56	48	104	56	48
Boissière-Cloé	68	32	36	68	32	36	68	32	36
Q9 - Nantes Erdre	300			300			416		
Port Boyer	96	48	48	96	48	48	96	48	48
Linot	128	56	72	128	56	72	128	56	72
Champ de Manoeuvre							116	56	60
Halvêque et Aubinière	76	40	36	76	40	36	76	40	36
Q10 - Doulon Bottière	272			272			372		
Doulon	128	56	72	128	56	72	128	56	72
Doulon Gohardé							100	40	60
Julien Graou	84	48	36	84	48	36	84	48	36
Pilotière	60	24	36	60	24	36	60	24	36
Q11 - Nantes Sud	112			112			112		
Sarah Bernhardt Graine de cosmos	112	40	72	112	40	72	112	40	72
Grand Air	417			417			417		
Port Barbe AL	84	0	84	84	0	84	84	0	84
Port Barbe (stages)	105	0	105	105	0	105	105	0	105
4ème site Grand Air	84	0	84	84	0	84	84	0	84
Grandchamp	144	48	96	144	48	96	144	48	96
Total général	3117	1294	1833	3119	1286	1821	3443	1430	2001

Le principe de continuité du service public : utilisation

Incidents ayant interrompu le service (travaux, grèves...)

Les nombreux chantiers engagés dans les écoles nantaises pendant les vacances scolaires ont entraîné des déménagements et adaptations dans de nombreux accueils de loisirs, notamment, pour l'été 2021 :

- Félix Thomas (travaux sur Fellonneau) : déménagement de l'accueil des - de 6 ans sur Barberie – Transfert en car
- Graine de cosmos : cohabitation très difficile avec les travaux
- Alain Fournier : déménagement au Plessis Cellier
- Paul Gauguin et Dolto : éclatement de l'accueil de loisirs sur 2 sites distincts et transfert des enfants en car
- Urbain le Verrier : déménagement de l'ALE sur l'école la Bottière
- Sully : déménagement sur le Coudray
- Travaux sur Stalingrad : déménagement de la restauration pour la Manu – Transfert en car pour les enfants

Ces travaux et modifications de lieux induisent une charge de travail non négligeable, tant pour les services de la Ville (recherches d'alternative, coordination avec les équipes sur les écoles, les services techniques et les entreprises qui interviennent...), que pour les équipes de l'Accoord (communication aux familles, paramétrages sur les logiciels de réservation, mise en place de transferts en car, adaptation du format des équipes).

Il serait souhaitable que ces travaux puissent davantage **prendre en considération la réalité des accueils de loisirs** afin que ceux-ci perturbent le moins possible la vie des enfants et des équipes, tout en sachant que la période privilégiée pour programmer les travaux reste l'été, en dehors des périodes de classe. La concertation avec les services de la Ville de Nantes peut toujours être renforcée, afin d'améliorer la vie des équipes d'animation et des usagers durant les travaux.

Cette situation a aussi provoqué **un mouvement de grève** de l'une des équipes de centres de loisirs un mercredi de novembre, entraînant la fermeture de l'accueil l'après-midi. Le dialogue engagé immédiatement avec la direction générale et les services de la ville a permis d'échanger sur les contraintes de chacun et d'apaiser la situation. Une attention doit être portée de manière systématique aux équipes dans des situations de travaux compliquées.

Par ailleurs, **un mouvement social national** concernant les personnels d'animation a conduit à la fermeture d'un tiers des accueils de loisirs le 14 décembre 2021.

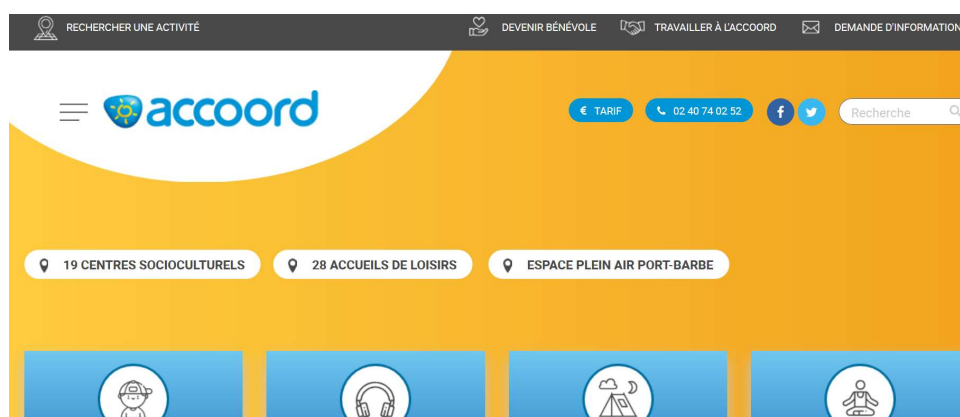
Le respect du principe de transparence

Moyens mis au service de l'information des usagers (notamment concernant les tarifs)

L'accès à la tarification des activités

Deux possibilités sont offertes aux usagers pour connaître la tarification des activités :

- Depuis le site internet, www.accoord.fr, par le biais du simulateur de calcul directement sur l'onglet du haut de la page d'accueil.



En saisissant son quotient familial, on accède à l'ensemble de la tarification Accoord (AL, séjours, stages...).

- **Sur les lieux d'accueil.** Les usagers de l'Accoord peuvent également se rendre auprès des secrétariats de nos équipements : ils possèdent un simulateur de calcul qui permet le calcul de leur tarification, à partir du Quotient Familial CAF ou de leur avis d'imposition.

La communication de rentrée

> L'Accoord Mag

Ce journal imprimé de 16 pages présente les activités de l'Accoord de manière générale ainsi que les évolutions de la structure.

Exemple : les enjeux autour de la laïcité, le meilleur accueil des enfants en situation de handicap, développement des projets en lien avec la transition écologique etc.

En fin de magazine, les usagers y retrouvent une double page présentant l'ensemble de activités proposées dans les centres socioculturels et maisons de quartier de l'Accoord, ainsi qu'une carte de Nantes où chaque centre est référencé.

L'Accoord Mag est distribué à 10 000 exemplaires et diffusé en août dans le réseau des équipements Accoord ainsi que dans les points d'accueil de publics de nos partenaires (équipements Ville de Nantes, Nantes Habitat ...). Une version PDF est également téléchargeable sur le site Internet de l'Accoord.

La signalétique étant un enjeu important pour les équipes, des banderoles ont aussi été imprimées et distribuées à chaque centre socioculturel pour **renforcer la visibilité de rentrée**.

> Le catalogue des séjours et stages été 2021

En 2021, les inscriptions aux séjours de l'Accoord se sont déroulées en ligne comme pour l'année 2020. Le catalogue des séjours a été distribué à **10 000 exemplaires** via les centres socioculturels, les accueils de loisirs, les mairies de quartier et les partenaires de l'Accoord.

Plusieurs newsletters ont été envoyées aux parents et une stratégie de publication et de sponsoring de posts a été déployée sur les réseaux sociaux.

Lors des réservations en ligne, aucun problème technique n'a été à signaler, les inscriptions ont pu se dérouler sereinement sur le mini site dédié. Les familles accédaient au site de réservation via le site de l'Accoord.

Une fois l'inscription faite, un email de réservation était envoyé, puis les familles recontactées quelques semaines après pour être invitées au temps de préparation avec l'équipe d'encadrement du séjour. Pendant le séjour, toutes les familles possèdent un code d'accès à l'application Séjours Accoord (application sécurisée validée par la CNIL), qui permet de suivre les activités proposées aux enfants.

En 2021, face au nombre de cas Covid sur les séjours, une communication spécifique a été créée avec familles en juillet (emailing, post réseaux sociaux et site Internet de l'Accoord) pour les informer des mesures sanitaires appliquées sur les séjours et donner les nouveaux protocoles de départs.

> Les programmes Ados

Des programmes d'activités des vacances ont été édités par grand territoire. Ces programmes étaient diffusés à la veille des vacances, à la fois dans les espaces ados et dans les établissements scolaires dans lesquels nous intervenons.

Ces supports de communication et de programmation sont disponibles sur le site Internet de l'Accoord.

La communication digitale

> Le site internet : www.accoord.fr

Il reprend l'exhaustivité de l'offre de l'Accoord dont les accueils de loisirs enfance, adolescence et séjours. Continuellement mis à jour, il est enrichi pour proposer des contenus en accord avec les attentes des usagers.

Une cartographie permet aux parents de retrouver facilement l'ensemble des centres de l'Accoord et les spécificités de chaque équipement (accueil péri-matin ou péri-soir, Grand Air, ouverture le mercredi matin, etc.).

Une rubrique *Actualités* permet de tenir les audiences informées des inscriptions en accueils de loisirs, de l'évolution des mesures sanitaires, des projets pédagogiques menés dans les centres, de valoriser l'action bénévole à l'Accoord ou le montage de projets solidaires dans les centres socioculturels.

Un agenda, relié à celui d'InfoNantes, met en avant les temps forts sur les différents équipements (activité parents-enfants, soirée culturelle, scène pour découvrir de nouveaux talents etc.).

> Les réseaux sociaux : Facebook & Twitter

Des posts sont publiés 4 à 5 fois par semaine sur la page Facebook de l'Accoord. L'audience de la page est principalement constituée de parents dont les enfants fréquentent nos centres. **Plus de 3 000 personnes** y sont abonnées.

Les contenus publiés permettent de garder le lien avec les usagers sur les projets menés avec leurs enfants ou dans les espaces ados, mais aussi de rendre visibles les animations proposées dans les centres socioculturels pour créer des ponts entre les activités en accueils de loisirs et en maisons de quartier. Une veille constante est appliquée au respect du droit à l'image des enfants.

La page Facebook est aussi plébiscitée par les parents pour toutes les informations liées aux réservations sur Nantes eServices. Les jours d'inscriptions, les échanges directs en commentaires ou en messages privés sont nombreux.

De manière ponctuelle, des posts sont sponsorisés afin d'augmenter la portée des messages et d'accroître la base d'abonnés. En parallèle, un compte Twitter permet de poster des messages plus institutionnels. Le compte Twitter de l'Accoord est principalement suivi par des élus, des partenaires et des médias locaux.

> La Lettre aux Parents



En parallèle, chaque internaute qui le souhaite peut s'abonner *via* la page d'accueil du site Internet de l'Accoord.

Cette newsletter, **envoyée une fois par mois en moyenne**, permet de transmettre aux parents des informations sur les inscriptions et plus généralement sur les actions éducatives proposées dans les accueils de loisirs. A chaque rentrée, une communication spécifique encourageant les familles à découvrir les activités des centres socioculturels est également envoyée. L'objectif : créer des passerelles entre les différentes activités de l'Accoord.

La newsletter est fortement plébiscitée par les parents. Son taux d'ouverture moyen est de **60%**.

Les Relations presse

En parallèle de la communication directe aux usagers, une stratégie de relations presse favorise la visibilité des actions de l'Accoord dans les médias locaux.

> Des partenariats médias

Un partenariat avec **TéléNantes** permet de réaliser et diffuser des vidéos sur la chaîne et le site Internet du média. En 2021, les 4 vidéos réalisées avec TéléNantes portaient sur les thématiques suivantes : la transition écologique à l'Accoord, la solidarité numérique, l'accompagnement à la scolarité et le séjour avec des adolescents en situation de handicap qui parcouraient la Loire en vélo. Ces vidéos sont aussi diffusées sur le site Internet, les réseaux sociaux de l'Accoord et sont utiles aux équipes dans leurs relations partenariales.

Pendant l'été, un partenariat avec **Ouest France** a permis de valoriser les publications des « Vacances des Nantais ». Pendant 3 semaines, l'Accoord part à la rencontre des Nantais en vacances : séjours, espaces ados, soirées festives dans les centres socioculturelles, actions bénévoles, sorties des accueils de loisirs... Ouest France publie tous les podcasts réalisés dans le cadre des Vacances des Nantais, accompagnés d'un article illustré en ligne.

> Opérations presse

En complément des partenariats, des communiqués de presse sont envoyés aux médias locaux et l'Accoord entretient des relations étroites avec le service communication et le pôle éditorial de la Ville de Nantes. Des articles sont régulièrement publiés sur Nantes.fr. Des liens de proximité existent également avec des médias radio à destination des audiences jeunes comme NRJ Nantes, SUN ou Jet Fm qui diffusent régulièrement des portraits de jeunes de l'Accoord, accueillent les ados dans leurs studios (pour SUN et Jet) et relaient les temps forts de l'Accoord.

> Place Publique

La revue urbaine *Place publique Nantes/Saint-Nazaire*, a publié en 2021 un hors-série consacré à l'Accoord.

Intitulé « *L'Accoord, partout et pour tous* », ce document de 64 pages évoque l'histoire de l'association, les activités qui y sont proposées ainsi que la manière dont l'association a géré -et continue de gérer- la crise sanitaire. Séjours, accueils de loisirs enfants, espaces ados, centres socioculturels et maisons de quartier : ce hors-série revient sur les multiples facettes des actions de l'Accoord, illustre l'engagement des bénévoles et dessine les grands défis qui attendent l'association. Le lancement du hors-série a fait l'objet d'un temps de lancement au siège de l'association, la revue a ensuite été distribuée aux partenaires de l'Accoord.

La communication institutionnelle

> Le rapport d'activités

Le rapport d'activités 2021 a été repensé dans un **format magazine davantage éditorialisé**. Il revient sur toutes les actions-clés développées au cours de l'année et présente les enjeux forts pour l'Accoord structurés autour des **7 thématiques** du projet associatif (éducation, alimentation & santé, numérique, culture, vivre ensemble, transition éco, solidarité).

> Le Vu de l'Accoord

Document de 4 pages, il est envoyé **une fois par trimestre** aux partenaires institutionnels et associatifs de l'Accoord. La création de cette publication a été motivée par le constat que de nombreux partenaires de notre association avaient une vision parcellaire de l'activité. En créant un focus sur une thématique spécifique à chaque numéro, l'objectif est de **valoriser la diversité des actions déployées à l'Accoord auprès de tous les publics**.

En 2021, les quatre numéros de Vu de l'Accoord ont été consacrés à : « Apprendre à l'Accoord » (accompagnement à la scolarité, ateliers de français etc.), « L'après 16 heures », les Projets Inter associatifs et le Bilan de l'été.

Au cours de l'année 2021, l'Accoord a renforcé ses échanges avec les pages et groupes gérés par la Ville de Nantes, notamment le groupe Nantes **Entraide**, créé pendant le premier confinement. Des posts publiés par l'Accoord sont régulièrement relayés sur le groupe, en lien avec les équipes de Nantes Entraide. Il en est de même pour la page Facebook de la Ville de Nantes qui met régulièrement en lumière des actions portées par l'association.

> Fourniture du rapport annuel du délégataire et facilités d'accès à ce rapport mises en place pour les usagers

Le rapport d'activités en synthèse annuel de l'ACCOORD est adressé à chaque membre des conseils d'équipements (représentants des usagers) et est consultable dans chacun des équipements de l'ACCOORD. Il reprend des éléments principaux du rapport du délégataire. Sa forme a été entièrement repensée en 2021 pour proposer un rapport d'activités sous forme de magazine, agréable à parcourir pour les lecteurs sur la forme tout en gardant une même exigence sur le fond.

Exercice 2021

**Objet de la
délégation**

**Centre de
Loisirs
du Petit Port.**

Les activités du Centre :

B- Piscine

C - Les salles sportives

Sommaire décliné par activité :

1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

1.1 Caractéristiques générales

1.2 Caractéristiques du service délégué

2 Les comptes de la délégation de service public

2.1 Le compte de résultat

2.2 Le compte rendu bilancier

3 L'analyse de la qualité du service

4 Les conditions d'exécution du service public

4.1 Les faits marquants de l'exercice

4.2 Le suivi des obligations de service public

5 Annexes

B- Piscine

1 Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

1.1 Caractéristiques générales

Objet de la délégation	Exploitation de la piscine du Petit Port
Nature de la convention	Concession
Date signature de la convention	5 Juillet 2001
Date de prise d'effet de la convention	1 ^{er} Juillet 2001
Echéance de la convention	30 Juin 2026
Durée de la convention	25 ans
Dénomination sociale du délégataire	Nantes Métropole Gestion Equipements
Coordonnées	14-16 rue Racine BP 20707 44007 Nantes Cedex 1 Tél : 02 51 84 94 51 Fax : 02 40 08 88 81
Organigramme nominatif des dirigeants	Président : Mr Denis Talledec Directeur Général : M. Cantin Richard Directeur Général Délégué : Mr Nicolas Travel Directeur du Pôle Loisirs : Mr Nicolas Travel
Répartition du capital social	Ville de Nantes.....38.03% Nantes Métropole.....38.03% Caisse des Dépôts et Consignations.....12.80% Caisse d'Epargne Pays de la Loire.....4.42% Dexia - Crédit Local.....2.76% Caisse Fédérale Crédit Mutuel de L.Atl.....2.21% C.C.I.....0.92% B.P.A.....0.83%

1.2 Caractéristiques du service délégué

<p>Les services fournis</p>	<p>Mettre en place l'organisation et les structures les mieux adaptées à l'exploitation de la piscine du Petit Port pour satisfaire un service public. S'inscrire dans la politique sportive définie par la ville de Nantes tant dans l'accueil des clubs que des scolaires.</p>
<p>Les tarifs des services fournis</p>	<p>Tarifs Unitaires :Adulte 4,50€, Enfants 2,90€, -8 Ans 1,40€ Abonnements à points:Adulte de 18€ à 77€ Réduit : de 12€ à 48,50€ Moins de 8 ans : de 5,50€ à 24,60€ Abonnements Entreprise : de 11€ à 32€ Abonnements Famille : de 24 à 44€ Abonnements à l'heure : 10h : 29,50€ 20h : 51,90€</p>
<p>Les installations</p>	<p>Les Bassins : Un bassin polyvalent de 665m2 comprenant : - Entrée en pente douce 120m2 - 1 Bassin boule à vague 170m2 - 1 Bassin de natation 375m2 Un bassin d'apprentissage : 144m2 Une pataugeoire de 70m2 2 toboggans (76ml & 20ml) Jeux d'eau (cols de cygne, geysers, plaques à bulles, buses de nage à contre courant). Les plages : 1167m2 Les locaux personnels : 95m2 Les locaux annexes : 60m2 Les locaux techniques : 400m2 Vestiaires publics et collectifs : 457m2</p>
<p>Le partage des charges entre le délégataire et le délégant</p>	<p>Le délégataire assure les charges courantes de fonctionnement, les dépenses d'entretien et grosses réparations, les impôts et taxes. Autant que de besoin, il finance le renouvellement des biens mis à disposition, ou procède à l'acquisition de nouveaux biens dans l'intérêt du service. Au terme du contrat, tous les biens seront considérés comme des biens de retour et remis gratuitement à la collectivité Janvier 2015 : Avenant n°6 à la Convention de délégation de service public relative à l'exploitation du Centre de Loisirs du Petit Port modifiant le dispositif de contribution financière du contrat. La Ville de Nantes verse annuellement une subvention globale et forfaitaire, pour sujétions de service public. Un mécanisme d'intéressement financier est intégré au contrat, prévoyant le versement à la collectivité de 50% des excédents de recettes et/ou d'économies de charges. 2016 : avenant n°7 art.4 compensation de la taxe sur les salaires Suite à la modification du dispositif de contribution financière par la Ville de Nantes, acté par l'avenant 6, NGE doit dorénavant supporter la taxe sur les salaires pour les activités qui font l'objet de la délégation de services publics. S'agissant d'une charge nouvelle, non prévue dans le contrat ou avenants antérieurs, elle sera prise en charge par le délégant. Celle-ci est due depuis la date de prise d'effet de l'avenant n°6 au 1er janvier 2015). Le délégant versera au délégataire, l'année suivant le paiement de la taxe par ce dernier, la somme qui sera soumise préalablement à l'approbation du Conseil Municipal. L'article 3 de l'avenant 6 est ainsi complété par ce présent article.</p>

PISCINE PETIT PORT

INFORMATION COVID 19 – ANNEE 2021

Cette deuxième année de fonctionnement s'est trouvée une nouvelle fois perturbée en raison de la pandémie COVID. Les ouvertures de l'établissement ont fluctué au gré des protocoles sanitaires :

PUBLIC :

- Fermeture au public du 1^{er} janvier au 8 juin.
- Ouverture à compter du 9 juin avec une FMI réduite de 50% (250 entrées).
- Instauration du PASS sanitaire à compter du 21 juillet.

SCOLAIRES :

- Fermeture aux primaires et secondaires du 18 janvier au 9 mai.

CAS PARTICULIERS :

- Accueil des sportifs de haut-niveau et « espoirs ».
- Activités participant à la formation universitaire ou professionnelle

2 Les comptes de la délégation de service public

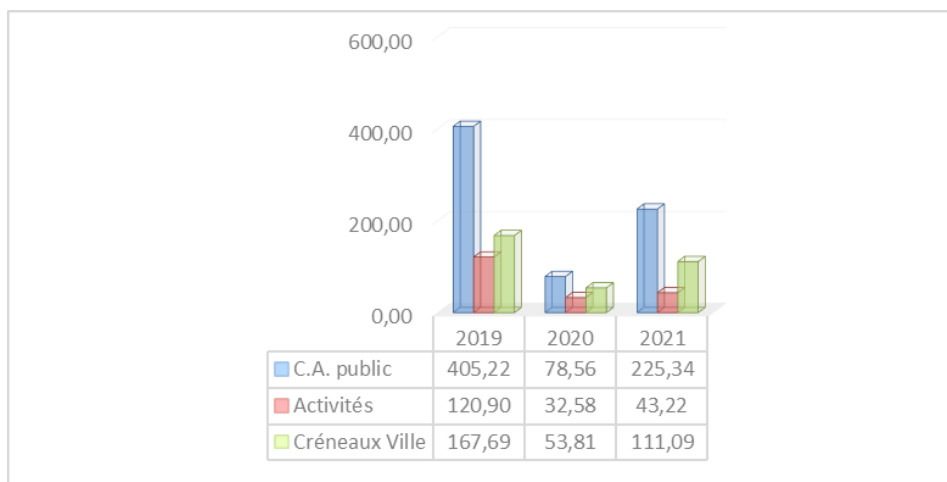
2.1 Le compte de résultat

Piscine	2019		2020		2021		Variation 2021/2020
	K€	%	K€	%	K€	%	%
Chiffre d' Affaires	694	100,0	165	100,0	380	100,0	130,2
Autres Produits de Gestion	0		0		0		
Total Produits	694	100,0	165	100,0	380	100,0	130,2
Achats de m/ses / autres	415		262		363		38,5
Charges Externes	238		182		201		10,4
Impôts et Taxes	24		7		21		210,4
Frais de siège et SGPP	995		913		892		-2,3
Frais de Personnel / Travaux	0		0		0		
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges	0		0		0		
Total Consommations	1 672	241,0	1 364	826,9	1 477	389,1	8,3
VALEUR AJOUTEE	-979	-141,0	-1 199	-726,9	-1 098	-289,1	-8,5
Frais de Personnel	1 041	150,0	675	409,0	826	217,5	22,4
RESULTAT ECONOMIQUE BRUT	-2 019	-291,0	-1 874	-1 135,9	-1 923	-506,6	2,6
Dotations Amort. & Provisions	944	136,1	967	586,0	991	261,0	2,5
RESULTAT D' EXPLOITATION	-2 964	-427,1	-2 840	-1 721,9	-2 914	-767,6	2,6
Charges Financières	182	26,2	158	95,9	135	35,5	-14,9
Produits Exceptionnels	69	10,0	42	25,6	63	16,5	48,1
Charges Exceptionnelles	99	14,2	52	31,4	60	15,7	14,9
RESULTAT NET -1-	-3 175	-457,5	-3 008	-1 823,6	-3 046	-802,3	1,3
Redevance VDN	8	1,2	14	8,8	16	4,2	11,0
Subvention globale et forfaitaire & Compensation taxe s/	3 017	434,9	3 027	1 835,3	3 083	812,1	1,8
RESULTAT NET -2-	-166	-23,8	5	2,9	21	5,6	337,8

Le compte de résultat de l'exercice 2021 fait apparaitre un résultat bénéficiaire de **+21K€**

Le chiffre d'affaires

Le CA public enregistre une hausse (+130%).



Le CA des activités (leçons et cours collectifs) s'élève à 43K€ soit + 32,65% par rapport à 2020.

Compte tenu des fermetures liées à la crise COVID, un avenant vient modifier les contributions financières. Ainsi la subvention au titre des créneaux réservés à l'usage des scolaires et clubs s'élève à 111,09 K€ HT. Les recettes publiques sont en ligne avec le budget contractuel révisé.

Recettes usagers	78 562	225 340	225 340
Créneaux clubs et scolaires	53 806	111 088	111 089
Autres recettes	32 580	43 217	43 217
TOTAL RECETTES	164 947	379 645	379 646

Les charges :

Les charges fixes sont identiques à celles du compte d'exploitation prévisionnel.

Les charges actualisables sont maîtrisées et en légère baisse de -1,6% par rapport au compte d'exploitation prévisionnel.

Piscine	Réalisé 2020	Avenant 2021 COVID	Réalisé 2021
Charges fixes	1 124 667	1 149 835,89	1 125 184
dont amortissement extension	605 261	629 260	629 260
dont amortissement autres	19 574	44 743	20 091
dont PGR	341 709	341 709	341 709
dont frais financiers d'emprunt	158 123	134 124	134 124
Charges actualisables	2 038 595	2 335 365	2 303 301
dont frais de personnel	676 586	844 556	830 594
dont frais de siège+scs gaux CLPP	880 639	834 705	834 707
frais de siège	294 488	298 905	298 908
refac scs gaux CLPP	586 151	535 799	535 799
dont impôts	6 881	21 701	21 359
dont autres	474 490	634 404	616 641
TOTAL CHARGES	3 163 262	3 485 201	3 428 486

Conformément aux nouvelles dispositions contractuelles (art.8 avenant n°9 de la DSP), les économies de charges ont été versées à la Ville de Nantes à hauteur de 50% soit 16 K€ HT.

50% des économies à reverser si charges actualisables < 2 335 365 €HT
Soit 16 031,95 €

Subvention pour sujétions de service public :

L'avenant COVID 2021 actualise le montant de la subvention à 3 083K€ HT alors qu'il était de 3 027€ HT en 2020 (année avec une longue période de fermeture COVID+travaux).

Piscine	Réalisé 2020	Avenant 2021 COVID	Réalisé 2021
Subvention Ville	3 027 209	3 083 115	3 083 115
Résultat exceptionnel	-9 579	1 401	3 067
Redevance à la collectivité	14 448		16 032,00
Résultat NGE	4 867	-21 040	21 310

COMPENSATION TAXE SUR LES SALAIRES

Suite à la modification du dispositif de contribution financière par la Ville de Nantes, acté par l'avenant 6, NGE doit dorénavant supporter la taxe sur les salaires pour les activités qui font l'objet de la délégation de services publics. S'agissant d'une charge nouvelle, non prévue dans le contrat ou avenants antérieurs, elle sera prise en charge par le délégant.

Le montant de la taxe sur les salaires 2021 est de 54 360 €.

Intéressement financier :

Conformément aux nouvelles dispositions contractuelles, les résultats réels sont comparés avec les comptes prévisionnels :

- les excédents de recettes sont reversés à la Ville de Nantes à hauteur de 50%
- les économies de charges sont reversées à la Ville de Nantes à hauteur de 50%.

50 % des excédents à reverser si recettes usagers >	225 340 €HT
Soit	0,00 €
50 % des économies à reverser si charges actualisables <	2 335 365 €HT
Soit	16 031,95 €
Total REDEVANCE	16 031,95 €

REDEVANCE LIMITEE A UN RESULTAT POSITIF (article 2 de l'avenant 10 du 3 mars 2021)

Redevance finale	16 032 €
-------------------------	-----------------

En 2021, il y a eu 16 032€ de redevance.

REVERSEMENT DU COMPTE DE TIERS « USAGERS PISCINE »

Comme le prévoit l'art.6 de l'avenant n°6, NGE doit verser chaque année à la Ville de Nantes 90% du solde du compte « abonnements à points communautaires ». A ce titre, NGE versera 26 214 € pour l'année 2021.

2.2 Le compte-rendu bilancier

La valeur brute des immobilisations à fin 2021 s'élève à 12,416 M€.

Evolution de la valeur des biens et matériels affectés à la délégation

en € / HT	Val. Brute 01/01/2021	Mouvements de l'exercice (val. Brute)			Val. Brute 31/12/2021
		Acqu./transf.	Cessions	Mise au rebut	
Logiciels informat.	13 900,00	0,00		0,00	13 900,00
Agencs, aménagts, instal.	185 032,64	0,00		0,00	185 032,64
Matériel & outillage	43 546,30	5 686,00		0,00	49 232,30
Matériel de bureau & informat.	740,00	0,00		0,00	740,00
Mobilier de bureau	16 025,47	1 275,22		0,00	17 300,69
Terrains et contr. en concession	12 150 788,83	0,00		0,00	12 150 788,83
Total brut Immobilisé	12 410 033,24	6 961,22	0,00	0,00	12 416 994,46

Compte tenu des nouvelles acquisitions de l'exercice, et des amortissements pratiqués, la valeur nette à fin 2021 est arrêtée à 5,288 M€.

en € / HT	Amortisst. 01/01/2021	Mouvements de l'exercice		Amortisst. 31/12/2021	V.N.C. 31/12/2021
		Dotations	Reprises		
Logiciels informat.	13 900,00	0,00	0,00	13 900,00	0,00
Agencs, aménagts, instal.	119 662,75	15 681,72	0,00	135 344,47	49 688,17
Matériel & outillage	34 282,47	4 245,92	0,00	38 528,39	10 703,91
Matériel de bureau & informat.	740,00	0,00	0,00	740,00	0,00
Mobilier de bureau	15 396,69	163,75	0,00	15 560,44	1 740,25
Concession (caducité)	6 296 031,86	629 259,76	0,00	6 925 291,62	5 225 497,21
Cumul amortissements	6 480 013,77	649 351,15	0,00	7 129 364,92	
Valeur nette des Immobilisations	5 930 019,47	soit une variation de :		-10,83%	5 287 629,54

Le financement affecté à l'exploitation au titre des investissements relatifs à la concession (soit une quotité de 72% des emprunts et subventions) présente un encours de 5,4 M€ à fin 2021, dont 3,1 M€ sur emprunts.

Evolution des moyens de financement affectés à la délégation

	01/01/2021	Variations de l'exercice		31/12/2021
		Augmentations	Diminutions	
Emprunt - encours	3 743 150,18	0,00	622 392,61	3 120 757,56
Subvention d'équipement	2 286 287,28	0,00	0,00	2 286 287,28
Cumul financements	6 029 437,46	0,00	622 392,61	5 407 044,84

Evolution des provisions pour risques & charges, et PGR

	01/01/2021	Variations de l'exercice		31/12/2021
		Augmentations	Diminutions	
Provisions risques & charges	270 673,82	2 592,86	0,00	273 266,68
Provisions Gr. Réparations	2 689 537,01	341 709,00	107 672,32	2 923 573,69
Cumul provisions	2 960 210,83	344 301,86	107 672,32	3 196 840,37

Le tableau ci-dessous reprend le détail des travaux effectués sur l'année 2021 au titre des Grosses Réparations :

TRAVAUX GROSSES REPARATIONS REALISES EN 2021	
Devis carrelage	2 956,00
Devis peinture	227,90
Devis travaux	63 105,94
Faux plafond	28 939,98
Menuiserie/Serrurerie	3 118,60
Devis éclairage	9 323,55
TOTAL	107 671,97

3 L'analyse de la qualité du service

3.1 Les indicateurs de qualité au niveau des installations

Afin de vérifier et d'améliorer les conditions d'accueil des usagers, divers contrôles de la propreté sur l'ensemble du site (bassins, vestiaires, coursives) sont réalisés.

Ceux-ci sont effectués deux fois par semaine (lundi, vendredi) par le personnel d'encadrement qui attribue une note pour chacun des espaces inspectés.

Cette note fait l'objet d'un calcul moyen hebdomadaire et mensuel.

Les différents points contrôlés se répartissent comme suit :

- Espace halle bassins (sols, chromes, goulottes, grilles d'évacuation, toboggans)
- Espaces vestiaires hommes, femmes & collectifs (sols, cabines, casiers, goulottes d'évacuation)
- Espaces sanitaires hommes & femmes (sols, toilettes, lavabos, douches)
- Coin beauté (sol, miroirs, mobilier)

L'objectif est de maintenir un niveau d'évaluation situé entre les deux barèmes de notation supérieur, à savoir N°4 et N° 5. Ne jamais être en dessous du barème N°3.

Il est à noter, que le marché de nettoyage attribué ces dernières années à la société GSF a été octroyé dans un nouveau contrat à la société ARCADE à compter du 1^{er} juillet 2020 pour une durée de 5 ans.

5	Entretien de grande qualité qui ne se limite pas à l'essentiel mais qui est attentif aux moindres détails
4	Entretien de bonne qualité. Equipement propre dans l'ensemble
3	Entretien de qualité moyenne ; l'essentiel est juste assuré
2	Entretien de qualité insuffisante
1	Entretien de mauvaise qualité qui ne donne pas une bonne impression d'hygiène

Les résultats concernant la prestation de nettoyage effectuée par la société GSF font observer des interventions plutôt constantes ces trois dernières années.

En raison des périodes de fermeture de l'établissement ces 2 dernières années, les résultats sont quelque peu tronqués avec moins de mesures sur l'année associées à une fréquentation plus faible.

- 2019 : 3,50

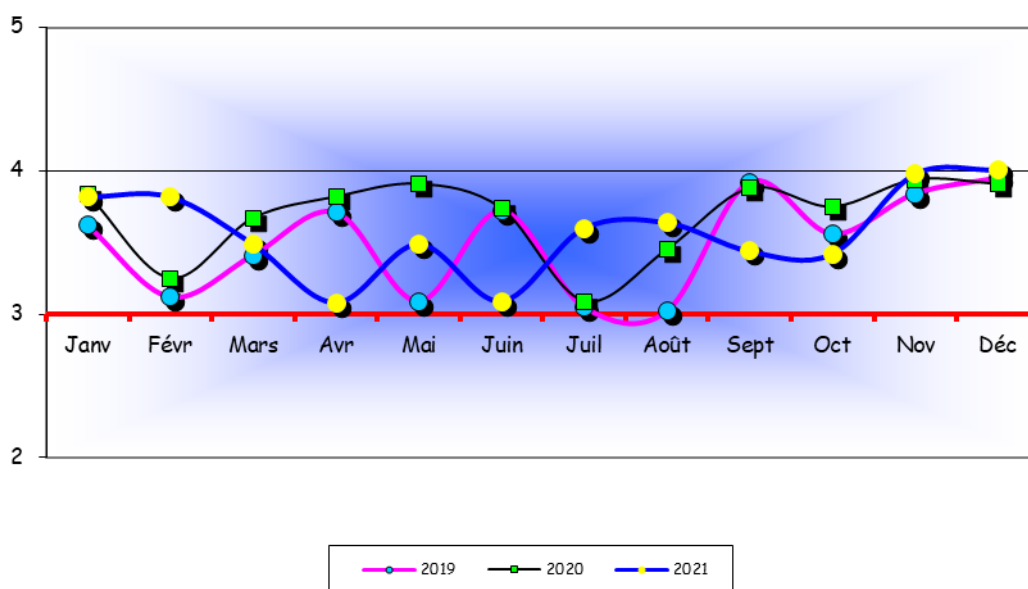
- 2020 : 3,68

- 2021 : 3,47

Le maintien de ces dispositions s'effectuent à travers de régulières tables rondes organisées avec le titulaire du marché afin d'obtenir une plus grande régularité et une meilleure constance dans la qualité des prestations apportées à l'équipement.

Si la moyenne de l'année est quelque peu plus basse que les années précédentes, cela est en grande partie lié au nouveau prestataire qui a mis un peu de temps avant de prendre la mesure de l'organisation sur le site tout en adaptant les moyens techniques nécessaires.

Des réunions de travail régulières ont permis de répondre rapidement à nos attentes.



A travers les analyses d'eau mensuelles effectuées par l'Agence Régionale de Santé, un suivi et une attention toute particulière sont portées à l'évolution du taux de chloramines dans les bassins .

Cet indicateur permet de vérifier la bonne qualité de l'eau mais également d'apprécier le niveau confort de la clientèle ainsi que celui du personnel en charge de la surveillance.

Le palier à ne pas dépasser préconisé par l'ARS est au seuil de 0,6mg/l.

Le traitement à l'ozone de l'eau des bassins permet malgré une fréquentation élevée de maintenir un niveau largement inférieur à ce seuil .

La moyenne annuelle pour l'ensemble des bassins (polyvalent, boule à vague, apprentissage, pataugeoire), reste faible et très stable sur ces dernières années .

- 2019 : 0,23 mg/l
- 2020 : 0,29 mg/l
- 2021 : 0,28 mg/l

3.2 Evolution des prestations, fréquentation et sécurité

• Evolution des prestations (quantités, horaires...)

Fonctionnement et organisation du service :

Cette deuxième année de fonctionnement s'est trouvée une nouvelle fois perturbée en raison de la pandémie COVID. Les ouvertures de l'établissement ont fluctué au gré des protocoles sanitaires :

PUBLIC :

- Fermeture au public du 1^{er} janvier au 8 juin.
- Ouverture à compter du 9 juin avec une FMI réduite de 50% (250 entrées).
- Instauration du PASS sanitaire à compter du 21 juillet.

SCOLAIRES :

- Fermeture aux primaires et secondaires du 18 janvier au 9 mai.

CAS PARTICULIERS :

- Accueil des sportifs de haut-niveau et « espoirs ».
- Activités participant à la formation universitaire ou professionnelle

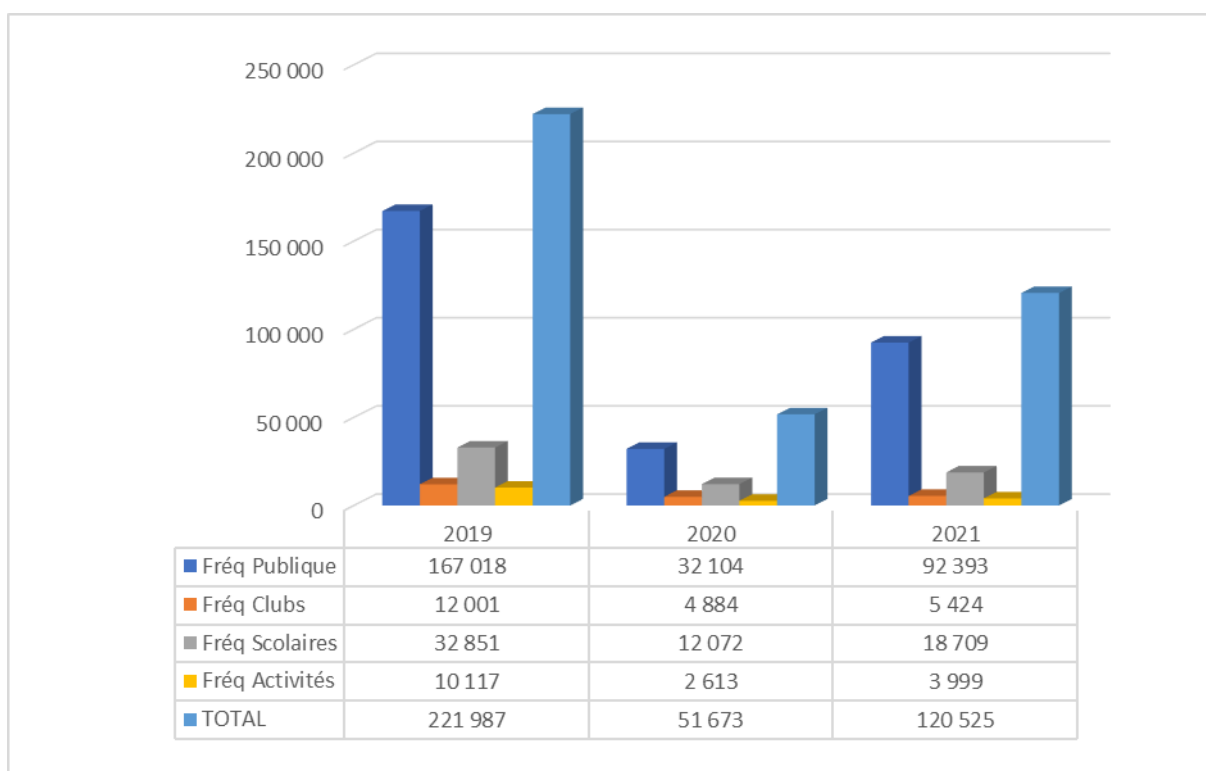
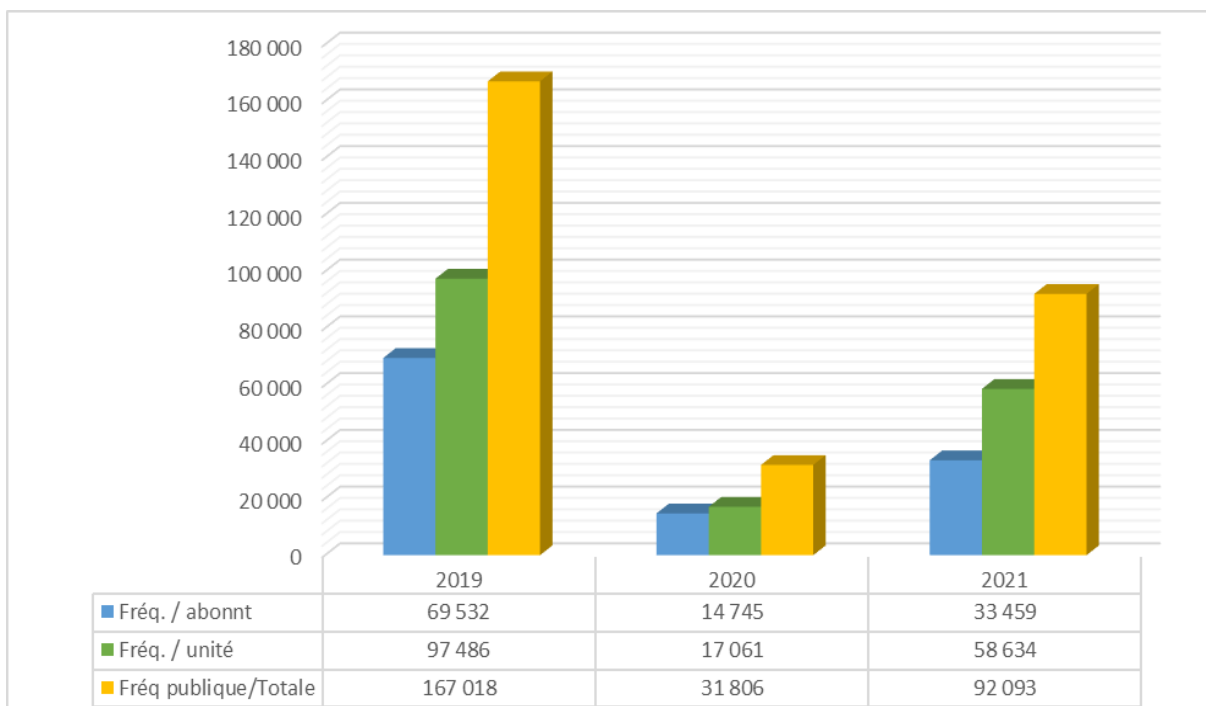
• Suivi de la fréquentation

La fréquentation publique totale pour l'année s'élève à 92 393 entrées et fait apparaître une augmentation de + 190% par rapport à 2020 (31 806 entrées).

Cet écart très important s'explique à travers la fermeture de l'établissement au public sur une très longue période (7 mois) en 2020 et ce en raison du confinement et des travaux de remise en état du plafond de la halle piscine.

La réouverture progressive de l'établissement a permis le retour du public même si les chiffres sont loin d'atteindre les fréquentations constatées avant le COVID .

Les restrictions liées à la limitation de la FMI, l'obligation du PASS sanitaire et le couvre-feu ont été des facteurs limitant de la fréquentation..



La fréquentation totale (tous publics confondus) s'élève à 120 525 entrées et est en hausse de + 133% par rapport à n-1.

Cette augmentation est à relativiser au regard de l'année 2020 très perturbée. Ces deux dernières années les chiffres sont peu analysables en raison des fermetures régulières constatées tout au long des années 2020 et 2021.

Les activités de la natation (aquagym, natation enfants & adultes, bébés dans l'eau, jardin aquatique) ont atteint le nombre total de 481 inscrits pour un potentiel de 566 places (85% du taux de remplissage).

L'année 2021 marque un tournant dans les propositions d'offres concernant les cours de natation. En effet, il a été décidé avec l'ensemble de l'équipe pédagogique (MNS), de repenser totalement ces activités en créant une « école de natation ».

Une offre élargie des cours est proposée en offrant une plus grande gamme d'activités dans le domaine de la natation.

Celle-ci se décline de l'apprentissage avec les débutants en passant par le perfectionnement enfant et adulte pour finir par la natation sportive et le sauvetage aquatique.

Ces nouvelles suggestions se sont faites au détriment de l'activité bébés dans l'eau, source de difficultés de mise en œuvre en raison d'obstacles liés à l'obligation réglementaire de mettre en place dans l'accompagnement une équipe pluridisciplinaire (sage-femme, infirmière, médecin ...).

	2019	2020	2021	Evol. 21/20
Aquagym	393	387	297	-90
Bébés ds l'eau	60	60	0	-60
Apprentissage Enfts	77	80	33	-47
Apprentissage Adlts	25	32	12	-20
Perfectionnement Enfts	18	21	15	-6
Natation sportive Adlts			15	
Aqua-confiance			7	
Perfectionnements Adlts	19	21	11	-10
Jardin Aquatique	41	41	28	-13
Renforcement Adlts			12	
Natation Sportive Ado			10	
Sauvetage			8	
Renforcement Enfts			24	
Multi-activités			9	
TOTAL	633	642	481	-161

La sécurité, l'hygiène et les accidents :

• Respect des normes légales et contractuelles

Les contrôles obligatoires sont suivis par les services généraux du Petit Port ; Ceux-ci concernent essentiellement :

- La vérification des installations électriques réalisée par l'Apave
- La vérification des installations de gaz est réalisée par l'Apave
- Equipements sous pression par la SOCOTEC
- Un contrat de maintenance chauffage et traitement de l'eau par la société IDEX
- Un contrat de maintenance alarmes (incendie/intrusions) avec la société Fee
- Un contrat de maintenance porte automatique avec la société Fresnais
- Un contrat de maintenance ascenseur avec la société A2C
- Un contrat de maintenance toboggans avec la société Power Composite
- Un contrat de maintenance des bassins avec la société Myrtha Pools

- **Problèmes relatifs au maintien de l'ordre**

En raison des affluences constatées sur le site, des agents de sécurité assurent la tranquillité des usagers ainsi que celle du personnel .

Aucun incident notable n'a été constaté au cours des mois d'ouverture au public.

- **Nombre et nature des incidents**

Aucun incident notable n'a été constaté au cours de ces 7 mois d'ouverture au public.

- **Moyens de secours mis à disposition**

Les moyens de secours mis à disposition à la piscine du Petit Port sont ceux prévus par la réglementation en vigueur :

- Oxygénothérapie
- DSA (défibrillateur)
- Aspirateur de mucosités équipé de sondes
- Masques à oxygène
- Attelles, colliers cervicaux
- Extracteur, immobilisateur de rachis
- Brancard, lit d'infirmier, plan dur équipé
- Boîte à infirmerie
- Ligne téléphonique directe pompiers
- Alarmes internes (buzzer)
- Téléphones urbains

- **Rapport des commissions de sécurité**

La commission de sécurité s'est réunie le 19 novembre 2021 et a émis un avis favorable.

3.3 Les effectifs employés, les qualifications :

- **Description du personnel attaché à la délégation**

Au 31.12.2021 ;

- 1 Responsable piscine (cadre)
- 1 Adjoint au responsable (agent de maîtrise)
- 14 Maîtres Nageurs dont 2 chefs de bassins (agent de maîtrise)
- 5 agents d'entretien et d'accueil (employés)

3.4 Les rendements et la productivité :

- **Modernisation et amélioration des équipements**

Au regard des lourds travaux d'améliorations effectués en 2020 (remplacement des dalles de plafond de la halle bassins et changement du liner du grand bassin), l'année 2021 s'est déroulée sans aucune intervention notable.

- **Certifications obtenues pour des activités relatives à la délégation**

Aucune certification n'a été sollicité durant cette année.

- **Mises en place de facilités diverses (modalités d'accès, de paiement...)**
- La gestion des entrées se fait via le logiciel de contrôle d'accès « Aquaglist » de la société Horanet, mis en place en juin 2006.
- **Toute action entreprise en vue d'améliorer les performances du service ainsi que les économies réalisées**

Les réclamations et contentieux :

- **Modalités de réclamations offertes aux usagers**

Globalement, les réclamations sont centralisées (enregistrées dans le logiciel de gestion relation client Athénéo) et suivies par l'assistante du Directeur du Petit Port. Les réponses apportées sont validées par les responsables d'exploitation.

Une réponse doit être fournie au maximum dans les 15 jours qui suivent la réception de la plainte. Le Directeur du Petit Port en assure le contrôle.

- **Analyse et suivi des réclamations et des contentieux**

Les demandes les plus récurrentes concernent des attentes liées au fonctionnement de l'établissement :

- Températures (bassins, vestiaires)
- Horaires d'ouvertures
- Fonctionnements des toboggans ou des animations aquatiques
- Organisation des lignes de natation.....

4 Les conditions d'exécution du service public

4.1 Les faits marquants de l'exercice

Les relations avec les utilisateurs :

- **Accidents**

Aucun accident notable n'a été constaté durant l'exercice .

- **Animations particulières**

Aucune animation particulière n'a été organisée sur l'exercice en raison des protocoles COVID .

- **Contentieux**

Pas de contentieux rencontré au cours de cet exercice.

- **Marketing et communication**

Produits « Aquaforme » : distinction des cours de natation .

Dépliant cours de natation :

1 4X3, 50 A3, 480X120, 7 120X176, 20 000 dépliant.



Dépliants cours de natation 8 120 X 176, 50 A3, 480X120, 20 000 dépliants.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute inscription doit faire l'objet d'une évaluation préalable à la piscine. Celle-ci sera effectuée par un maître-nageur, lequel juge de la capacité à intégrer le nouveau baigneur. Les nageurs ayant déjà validé les objectifs des niveaux antérieurs sont exemptés de ces tests.

L'inscription dépend également des places disponibles dans le cours souhaité.

L'âge retenu lors de l'inscription sera celui de l'année civile (ex : un jeune âgé de 15 ans en juin lors de l'inscription, et qui aura 16 ans en décembre de la même année, sera considéré).

TEST D'ÉVALUATION sur rendez-vous ?

Dans un souci de toujours mieux vous accueillir, il est impératif de prendre préalablement rendez-vous en ligne sur www.nantes360.com/piscine-du-petit-port ou par téléphone au 02 40 74 01 77.

Inscriptions en ligne ou par téléphone ouvertes à partir du jeudi 1^{er} juillet 2023. Les tests auront lieu du lundi au vendredi, de 9h30 à 10h30 et de 12h à 13h30 à partir du jeudi 8 juillet 2023.

Afin que votre évaluation ait lieu à l'heure prévue, nous vous invitons à vous rendre à la piscine 20 minutes avant, ce qui vous permettra de vous présenter à l'accueil puis de vous préparer avant de vous rendre sur les bassins.

/ CERTIFICAT MÉDICAL

De moins de 6 mois, portant la mention de non contre-indication à la pratique d'une activité aquatique.

- Il devra être présenté à l'accueil à votre arrivée. Dans le cas contraire, le test d'évaluation ne pourra pas être passé !
- Si le certificat médical est incomplet ou comporte une mention erronée, le test pourra être passé. Cependant, un certificat médical valide devra être fourni dans les 8 jours après le passage du test. En cas de non réception ou d'une réception postérieure à la demande d'inscription sera considérée.
- Une fois le test passé et votre inscription confirmée, notre équipe vous recevra à l'accueil pour effectuer le règlement, dernière démarche qui confirmera votre inscription.

MODALITÉS DE RÉGLEMENT

- Règlement à l'inscription par : chaque usager(e) ANCV, chaque(s) famille(s) globale, en 2 fois sans frais ou 4 fois sans frais (à 2 inscriptions par famille), CB (paiement en 2 fois).
- À partir de 2 inscriptions par famille, réduction de 15€ pour chaque inscription, sur présentation du livret de famille.
- En cas d'annulation des cours, les dates programmées sont susceptibles d'être modifiées.
- L'inscription et son paiement valent pour la totalité des cours. Aucun remboursement ne sera effectué durant l'année sauf pour raisons médicales (sur présentation d'un certificat médical), ou du fait d'un déménagement hors du département 44 (sur présentation d'un justificatif).
- Fournir un RIB (pour les éventuels remboursements).

PISCINE du Petit Port

COURS DE NATATION

SEPTEMBRE 2023 À JUIN 2022

Nouvelle formule !

Adultes

À partir de 16 ans

→ PISCINE DU PETIT PORT
85 rue Feytaud - 44300 NANTES - 02 40 74 01 77
www.nantes360.com/piscine-du-petit-port
www.piscine-nantes.fr

PHASE D'APPRÉHENSION

Comprendre les besoins liés à vie de milieu aquatique afin de réussir à les gérer et évoluer plus sereinement dans l'eau.

→ Aquaconfiance

Ce cours est destiné aux personnes à partir de 16 ans qui ont une grande peur de l'eau ou qui n'ont jamais appris à nager.

CRÉNEAUX / 30 cours par saison	Nombre d'heures max. / cours	Tarif
Aquaconfiance	• Le mardi de 20h00 à 20h40	8 250€

A l'issue de cette première phase, l'adhérent obtient le **PASS CONFiance** ! Il peut alors pratiquer une inscription en PHASE D'APPRENTISSAGE ADULTE.

PHASE D'APPRENTISSAGE

Acquérir les compétences pour évoluer dans l'eau avec plaisir, autonomie et en toute sécurité à travers trois niveaux de progression.

→ Apprentissage adulte

Destiné aux nageurs à partir de 16 ans, ayant validé les objectifs du **PASS CONFiance** !

- Soit après avoir validé la phase d'appréhension.
- Soit après avoir passé un test d'évaluation avant l'inscription.

CRÉNEAUX / 30 cours par saison	Nombre d'heures max. / cours	Tarif
Apprentissage adulte	• Le mercredi de 20h00 à 20h40	12 250€

→ Renforcement adulte

Destiné aux nageurs à partir de 16 ans, ayant validé les objectifs du cours apprentissage adulte.

- Soit après avoir validé le cours apprentissage adulte.
- Soit après avoir passé un test d'évaluation avant l'inscription.

CRÉNEAUX / 30 cours par saison	Nombre d'heures max. / cours	Tarif
Renforcement adulte	• Le jeudi de 20h00 à 20h40	12 250€

→ Perfectionnement adulte

Destiné aux nageurs à partir de 16 ans, ayant validé les objectifs du cours renforcement adulte.

- Soit après avoir validé le cours renforcement adulte.
- Soit après avoir passé un test d'évaluation avant l'inscription.

CRÉNEAUX / 30 cours par saison	Nombre d'heures max. / cours	Tarif
Perfectionnement adulte	• Le vendredi de 20h00 à 20h40	12 250€

A l'issue de cette première phase, le nageur obtient le **PASS AUTONOMIE** ! Il peut pratiquer une inscription en PHASE DE SPÉCIALISATION.

PHASE DE SPÉCIALISATION

Acquérir un savoir-faire technique précis dans l'activité aquatique choisie.

→ Natation sportive adulte

Destiné aux nageurs à partir de 16 ans, ayant validé les objectifs du **PASS AUTONOMIE** !

- Soit après avoir validé la phase d'apprentissage.
- Soit après avoir passé un test d'évaluation avant l'inscription.

CRÉNEAUX / 30 cours par saison	Nombre d'heures max. / cours	Tarif
Natation sportive adulte	• Le samedi de 14h00 à 14h40	16 250€

Cette troisième phase clôturera votre formation de nageur au Petit Port.

Diffusion de supports de communication visant à assurer la promotion de cours spécifiques dispensés pendant l'année : parkings NGE, écrans LCD, site internet piscine et portail NGE, sites amis, Twitter, Facebook piscine partenaires, équipements NGE...

Edition d'un livret d'accueil « bébés dans l'eau »
Edition d'un livret de natation scolaire

Déclinaison des tarifs 2021 sous format flyer et affiche A3.



Diffusion de supports de communication visant à assurer la promotion de cours spécifiques dispensés pendant l'année : parkings NGE, écrans LCD, sites Internet piscine et portail NGE, sites amis, Twitter, Facebook piscine, partenaires, équipements NGE...

PISCINE DU PETIT PORT	A compter du 04/09/2017
	Euros TTC
Tarifs Public TTC	
Entrée - Adultes	4,50
Entrée - Tarif Réduit	2,90
Entrée - Enfants (- 8 ans)	1,40
Abonnements 5 entrées / 50 pnts	
Adultes / Nantais	18,00
Adultes / Nantais Tarif réd	12,00
Enfants / Nantais (- 8 ans)	5,50
Abonnements 10 entrées / 100 points	
Adultes / Nantais	35,00
Adultes Nantais Tarif réd	24,00
Enfants / Nantais (- 8 ans)	11,00
Abonnements 20 entrées / 200 points	
Adultes / Nantais	64,00
Adultes / Nantais Tarif réd	41,60
Enfants - 8 ans / Nantais	21,50
Adultes / Non Nantais	77,00
Adultes / Non Nantais Tarif réd	48,50
Enfants - 8 ans / Non Nantais	24,60
Abonnements Famille	
Nantais / mois	44,00
Nantais tarif réduit/mois	24,00
Abonnements Entreprises - Vente 10 cartes minimum	
Carte 10 entrées / Adulte	32,00
Carte 10 entrées / tarif réduit	22,50
Carte 10 entrées / Enfants - 8 ans	11,00
Abonnements à l'heure :	
Carte 10 heures	29,50
Carte 20 heures	51,90
Perte de carte abonné	4,00

WEB

Mise à jour régulière du site internet www.piscine-nantes.fr

4.2 Le suivi des obligations de service public

Le principe d'égalité des usagers devant le service public :

- **Suivi des évolutions des tarifs applicables aux différentes catégories d'usagers**

Tarifications des activités NGE 2021/2022 en € TTC :

Activités	Tarifs	
Bébés dans l'eau	250€	/
Jardin Aquatique	275€	280€
Apprentissage Enfants	235€	250€
Apprentissage Adultes	235€	250€
Perfectionnement Enfants	240€	250€
Renforcement Enfants	/	250€
Perfectionnement Adultes	275€	250€
Aquaconfiance	/	250€
Natation sportive Adultes	/	250€
Renforcement Adultes	/	250€
Multiactivités	/	250€
Natation sportive Ados	/	250€
Sauvetage	/	250€
Aquagym (30 cours)	270€	280€
Aquagym (60 cours)	425€	435€
Aquagym (30cours/12h30-13h10)	250€	/

De nouvelles activités ont été créées et la tarification simplifiée afin de permettre une meilleure lisibilité pour les usagers.

Le principe de continuité du service public :

- **Utilisation (fermeture, taux d'occupation de l'équipement...)**

La période COVID a entraîné de fortes baisses d'activités dans l'accueil du public avec des fermetures en fin de journée et le Week-end.

Cependant les bassins sont restés ouverts toute l'année avec l'accueil des sportifs de haut niveau (ex : ASPTT Nantes Natation, Nantes Natation) ou des participants à la formation universitaire ou professionnelle (ex : STAPS).

Il est à noter concernant les sportifs de haut niveau, que leur programmation ne fait pas partie intégrante de la DSP. Nous avons répondu, dans ce cadre, à un effort de solidarité au regard d'une situation exceptionnelle (difficulté d'accueil dans les autres piscines de la VDN).

- **Incidents ayant interrompu le service (travaux, grèves...)**

Des fermetures ponctuelles d'une partie des bassins et d'une durée variant de une à trois heures maximum ont été constatées, elles sont liées soit à des difficultés dans le recrutement des personnels Maître Nageur Sauveteur (réorganisation des ouvertures) soit à des problèmes techniques ou d'hygiène ponctuels

Le respect du principe de transparence :

- **Moyens mis au service de l'information des usagers (notamment concernant les tarifs)**

Les tarifs sont affichés à l'entrée de l'établissement . Des flyers concernant les différentes activités et animations sont à disposition, ainsi qu'un standard téléphonique ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 et le samedi de 9h30 à 13h & 14h à 16h30.

- **Existence d'un site internet dédié à la délégation**

Site internet libre accès pour notre clientèle : www.nge-nantes.fr

C - Les salles sportives

1. Les principales caractéristiques du contrat de délégation de service public

Les salles sportives ont ouvert leurs portes le 4 septembre 2017. Elles se composent :

- Une salle de combat de 406 m²,
- Une salle d'escrime de 554 m²,
- Une salle de boxe de 297 m²
- Une salle d'expression corporelle et de gymnastique douce de 230 m²
- Une salle de musculation de 102 m²

À celles-ci s'ajoutent des locaux de stockage, des salles de convivialité, des bureaux, des blocs sanitaires et des vestiaires, une infirmerie.

4,1 M€ (HT) ont été consacrés pour les aménagements de ces espaces financés par une subvention de la Ville de Nantes à hauteur de 3,5 M€ et une reprise des provisions de Grosses Réparations de 0,6 M€ par NGE.

C'est le service des sports de la Ville de Nantes qui assure la planification des créneaux.

La fréquentation globale s'élève à : **23 671** entrées en 2020 pour **25 208** entrées en 2021.

Elle se compose de **19 643** entrées clubs et de **5 565** entrées scolaires. :

La fréquentation est en hausse par rapport à 2020 mais toujours impactée par les modifications de planification dues aux restrictions COVID :

Pas d'écoles secondaires dans les salles du 18 janvier au 9 mai.

Les Clubs Professionnels et STAPS ont été maintenus.

Effectivement à titre de comparaison, la fréquentation 2019 était de 41 252 entrées.

Cumul mensuel des fréquentations par salles						
	Arts martiaux	Escrime	Boxe	Expressions corporelles	Musculation	TOTAL
Total 2020	10055	3737	5073	2893	1913	23671
Total 2021	9503	4951	5514	1771	3469	25208
Écart	-552	1214	441	-1122	1556	1537

Ainsi, en raison de la poursuite de la crise COVID, la subvention créneaux perçue de la Ville de Nantes a été proratisée aux temps d'ouverture, la réduisant de plus de 30% par rapport à une année « normale ». Ainsi le chiffre d'affaires s'établit à 105,8 K€ pour 154 K€ en 2019, soit -48 K€ HT.

2. Le compte de résultat

	2 019		2 020		2 021		Variation 2021/2020
Salles sportives	2019		2 020		2 021		%
	K€	%	K€	%	K€	%	
Chiffre d' Affaires	154,0		122,8		105,8		-13,9%
Autres Produits de Gestion	0,0		0,0		0,0		
Total Produits	154,0		122,8		105,8		-13,9%
Achats de m/ses / autres	1,8		0,6		1,7		169,7%
Charges Externes	69,7		45,3		49,0		8,2%
Impôts et Taxes	0,4		1,0		0,3		-67,9%
Frais de siège et SGPP	42,3		40,3		34,4		-14,6%
Frais Généraux affectés							
Frais de Personnel / Travaux	0,0		0,0		0,0		
Reprise / Prov. GR ou Renouv. et Transferts de charges	0,0		0,0		-0,1		
	0,0		0,0		0,0		
Total Consommations	114,1		87,2		85,3		-2,2%
VALEUR AJOUTEE	39,9	0,0	35,6	0,0	20,5	0,0	-42,5%
Frais de Personnel	0,0		0,0		0,0		
RESULTAT ECONOMIQUE BRUT	40	0,0	36	0,0	20	0,0	-42,5%
Dotations Amort. & Provisions	25,2		25,2		25,2		0,0%
RESULTAT D' EXPLOITATION	14,7	0,0	10,4	0,0	-4,8	0,0	-145,9%
Charges Financières	0,0		0,0		0,0		
Résultat Exceptionnel	0,0		0,0		0,0		
RESULTAT NET -1-	14,7	0,0	10,4	0,0	-4,8	0,0	-145,9%
Redevance à la collectivité	7,5		5,3		0,0		
RESULTAT NET -2-	7,2		5,1		-4,8		-194%